

CLIO

CAHIERS - NUMERO 13



CARREFOUR DES HISTORIENS
ET DES ENSEIGNANTS

CAHIERS DE CLIO

1968 - N° 13

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUWIER - Gilbert DELANDS-
HEERE - Pierre GOUBERT - Paul HARSIN - Etienne HELIN -
Jean-Jacques HOEBANX - André JORIS - Jacques LE GOFF
- Claire PREAUX - Albert SOBOUL - Jacques STIENNON -
Fernand VERCAUTEREN.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJZENBERG-KARNY - Pervenche BRIEGLEB - Joset-
te DEBACKER - Armand DEROISY - Jean DUGNOILLE -
Jean LECLERCQ-PAULISSEN - Nardo LENAERTS - Jenny
VAN ROELEN - René VAN SANTBERGEN - Marie-Rose
VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) :

300 fr. b.

Conditions spéciales pour les membres du personnel ensei-
gnant et pour les étudiants : 250 fr. b.

PRIX DU NUMERO :

85 fr. b.

Paiements au C.C.P. 20.86.80 des Editions Labor, 342, rue
Royale, Bruxelles 3.

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.

SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Marie-Rose VILLE, 46, av. Dossin de St-Georges, Bruxelles 5.

Honoré du patronage
du Ministère de l'Education Nationale de Belgique.

CAHIERS DE CLIO

EDITORIAL

COMITE NATIONAL BELGE DES SCIENCES HISTORIQUES

Certains projets de réforme de l'enseignement secondaire visant à réduire à la portion congrue l'enseignement de l'histoire, le Comité National Belge des Sciences Historiques, qui groupe des représentants de toutes les Universités, Facultés de Philosophie et Lettres et institutions académiques et de recherches historiques du pays, croit nécessaire de rappeler la valeur éminemment formative de cette discipline. Car, plus que d'innovations, c'est de la pertinence de la réforme que dépendra l'avenir intellectuel de notre jeunesse.

Comme les autres disciplines humanistes, l'histoire veut épanouir toutes les virtualités et facultés humaines : l'intelligence, sans doute, mais aussi la sensibilité, l'imagination, le sens moral et l'esprit civique.

Dans des cadres chronologiques précis, elle fournit l'information de base et les connaissances indispensables à toute culture. Sans elle il serait impossible de situer et de comprendre le monde contemporain. « Lire un journal sans connaître l'histoire, c'est imiter le mouvement de la mouche sur le livre » (G. Le Bras). Il serait impossible aussi de communiquer avec le passé et avec le patrimoine qu'il nous a légué, et de créer ainsi une vraie « civilisation des loisirs ».

L'histoire ouvre l'intelligence. Elle donne le sens du concret et du relatif, apprend à observer, façonne le jugement personnel, et, par excellence, elle développe l'esprit de discernement et la réflexion critique indispensables dans les relations sociales, surtout à notre époque d'esprit communautaire et de moyens de diffusion et de communication de masse qui en sont singulièrement dépourvus. Des méthodes d'enseignement renouvelées (techniques audio-visuelles, enregistrements, visites de musées, travaux personnels, etc.) contribuent efficacement à cette formation.

Ecole de vie, l'histoire propose un champ d'expériences humaines étonnamment variées, rendant l'homme, « cet inconnu », plus conscient de lui-même, de la solidarité qui l'unit à ses semblables comme du caractère spécifique de la nation à laquelle il appartient, de ses réalisations, de ses possibilités et de ses limites. « Le monde de demain sera ce que l'homme le fera ». (J. Rostand). Encore faut-il, pour s'y orienter, en connaître les antécédents et les comprendre. Tel est, précisément, le but de l'enseignement de l'histoire. Par définition, la perspective historique est humaniste parce qu'elle fait découvrir à la fois un enracinement et la nécessité d'un dépassement.

Ce rôle formatif de l'histoire n'est pas éclipsé par la vogue et le prestige des sciences exactes et naturelles. Des hommes de science, venus d'horizons très différents, l'ont affirmé formellement. Karl Marx disait ne « connaître qu'une seule science, la science de l'histoire ». Et pour le Père Teilhard de Chardin, « l'histoire envahit peu à peu toutes les disciplines, depuis la métaphysique jusqu'à la physico-chimie ». Ne convient-il pas, dans ces conditions, de faire bénéficier les jeunes d'un enseignement issu des méthodes historiques, quelle que soit l'orientation choisie par eux ?

Pour ces raisons, le Comité National Belge des Sciences Historiques estime indispensable de maintenir l'histoire au rang de branche fondamentale enseignée à tous les élèves des six années du cycle secondaire. Il souhaite que ce cours soit confié partout à des maîtres possédant les qualifications scientifiques et pédagogiques requises. A son avis, toute réduction du nombre d'heures de cours actuellement imparties à l'enseignement de l'histoire causerait à la jeunesse un préjudice grave. Le Comité ne conteste pas la nécessité d'aménagements et l'actuel encombrement des programmes. Mais l'allègement de ceux-ci et leur mise à jour ne peuvent en aucun cas se faire au détriment d'une discipline aussi formative, qui vise à sauvegarder les valeurs authentiquement humaines et à apprendre à vivre.

TRIBUNE LIBRE

UTILISATION DE LA TELEVISION POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE.

Cet article nous a été inspiré par les réflexions nées de la pratique de la télévision pour l'enseignement de l'Histoire dans notre Lycée; depuis deux ans déjà, l'installation d'un circuit intégré nous a permis de mettre au point des émissions, de modifier profondément la pédagogie traditionnelle, et d'étudier le meilleur moyen de se servir de ce nouveau support de notre enseignement; il ne s'agit pas ici d'énoncer une doctrine; nous ne dirons que ce que nous avons constaté nous-mêmes, et ceci évolue sans cesse; nous nous sommes placés au point de vue du praticien, d'après ce que nous avons appris, jour après jour, dans le studio de réalisation et au contact de nos élèves.

1° Le Corps enseignant, dans son ensemble, n'est pas favorable à l'utilisation de la Télévision.

Nous avons pu constater combien la seule annonce de l'installation d'un circuit de télévision inquiétait nombre de collègues; et nous avons pu nous rendre compte que ce n'était pas par routine, ni par principe, par refus a priori de tout changement, mais parce que l'introduction de ce nouveau moyen d'enseignement bouleverse profondément la pédagogie.

Nous disposons ici d'un instrument de connaissance qui n'utilise pas la communication écrite ou verbale, qui les relègue au second plan quand elle ne les supprime pas; or, les enseignants ont été formés à l'école du cours magistral soutenu par la parole, voire par l'éloquence; la tradition a voulu, que, seuls avec leurs élèves, ils aient pu dans leur classe-sanctuaire, transmettre l'idée même qu'ils se faisaient des époques et des personnages, honnêtement et scrupuleusement.

Les connaissances ainsi transmises aux élèves faisaient appel essentiellement à la mémoire, l'obéissance, la réflexion paisible.

Or, l'introduction de la télévision en classe d'Histoire fait que le maître n'est plus seul avec ses élèves, et qu'il faut faire appel à d'autres facultés.

Par ailleurs, les historiens sont susceptibles; la plupart du temps, ils ont construit des cours très étudiés, différents de tous ceux de leurs collègues, et c'est tant mieux, car l'université serait désespérante; sans refuser le dialogue avec leurs élèves, ils tiennent à rester maîtres du

fond de l'enseignement qu'ils dispensent. L'Inspecteur Général se garderait de critiquer devant la classe la parole du maître; mais voici qu'un message préparé forcément par d'autres ou avec d'autres va être proposé aux élèves sans que le professeur en soit totalement maître.

Les historiens sont en général des hommes paisibles; ils réprouvent tout ce qui leur paraît ostentatoire, et surtout ce qui ressemble à un spectacle populaire; or, la télévision se présente à eux comme un moyen de communication de masse utilisant des procédés publicitaires et commerciaux. Voilà encore de quoi irriter; comment imaginer qu'un moyen destiné, semble-t-il, avant tout à distraire, et considéré comme tel par le plus grand nombre, puisse être de quelque intérêt pour les élèves ?

On peut observer ce que disent les adultes, après avoir vu un spectacle télévisé : à peu près rien. Le lendemain, les faits, les noms s'estompent déjà : comment se servir de ce moyen tapageur, qui n'excite ni la mémoire ni l'esprit critique, tout en retenant cependant l'attention ?

Ainsi, l'Historien ne voit-il souvent dans l'utilisation de la télévision qu'un danger d'abaissement du niveau des connaissances, une perte de prestige pour le professeur, et une perte de temps pour les élèves.

2° Il existe cependant un ensemble de facteurs qui doivent faire reconsidérer la question.

Car, qu'on le veuille ou non, la télévision existe; elle a fait de tels progrès dans notre existence (la moitié des Français la regardent) qu'elle est peut-être devenue le principal moyen d'information et de distraction populaire; elle s'est imposée bien plus vite que le cinéma; elle fait partie de notre temps; on ne peut se contenter de l'ignorer.

On peut constater la très vive attraction que produit sur les enfants le petit écran; ils sont capables d'y rester « pendus » pendant des heures et de retenir en fait une foule de choses; mais ce ne sont pas, généralement celles que retiennent les adultes, et les enfants ne savent pas bien rapporter ce qu'ils ont vu, qui n'est pas le plus souvent du domaine de la parole, mais de celui des images.

On peut essayer d'utiliser cette attention si remarquable que cause la télévision. Au point de vue pratique, on dispose d'un moyen audiovisuel plus souple que le cinéma, moins sec que la projection fixe, que l'on peut recevoir à tout instant, en chambre claire, qui montre bien la même chose au même instant à chaque élève; on peut comprimer remarquablement l'information, plus qu'avec aucun autre moyen.

Mais la Télévision a encore un autre avantage; elle individualise naturellement le message qu'elle porte; elle arrive, par l'association du son et de l'image, à créer très vite une ambiance; elle suggère certains sentiments; elle peut créer, si l'émission est bien faite, une impression profonde et durable.

Encore faut-il s'en servir d'une certaine façon, et ne pas l'utiliser comme un auxiliaire commode, car elle exige d'être respectée si on veut en tirer quelque avantage; elle n'est pas pour autant une panacée universelle; elle est la plus délicate et la plus élaborée des techniques audio-visuelles, mais il faut déterminer dans quels cas ses qualités peuvent convenir à l'enseignement de l'Histoire. Dans les autres cas, il ne faut pas s'en servir.

3° Il existe un langage télévisuel, assez différent du langage écrit et parlé.

Nos habitudes d'enseignants nous poussent toujours à nous exprimer par un texte oral ou écrit, et ensuite, à la rigueur par une illustration qui souligne nos intentions précédentes. Ainsi voit-on souvent un conférencier rejeter après son exposé la projection d'un film.

Or, la télévision exige la primauté de l'image. Rien ne peut remplacer l'image expressive, et surtout par la prise de vue de quelqu'un qui parle. C'est de l'image que doit venir l'intérêt, le son venant ensuite et n'ayant pas besoin d'être explicatif. Nous avons fait des expériences à ce sujet en réalisant des émissions muettes associées seulement à une musique de fond. Nous avons constaté que plus les élèves étaient jeunes, mieux ils comprenaient le sens de ces émissions; les plus grands — en première par exemple — réclamant un commentaire; tout se passe comme si l'esprit des enfants était naturellement sensible à l'image, cette sensibilité diminuant avec l'âge. Nous pensons que nous devons tendre à maintenir cette influence des images animées.

Il est possible de tenir en éveil la curiosité, les explications ne venant qu'après la projection; de développer l'esprit critique, celui-ci n'étant pas limité à l'émission, mais s'étendant aussi au producteur, aux incidents...

Le langage T.V. peut ainsi devenir un stimulant; nous pensons que l'émission télévisée la plus utile ne ressemble pas, comme on pourrait le penser, à un documentaire bien fait et bien commenté (un film parlant), mais plutôt à un film muet sonorisé, avec bruitage, voix off, etc... conçu pour montrer aussi bien que possible l'objet de l'étude, mais en laissant les élèves sur leur faim, aussi, après la projection, verra-t-on les élèves questionner le professeur sans même que celui-ci ait eu besoin de les y inviter. Il y aura donc eu inversion de la situation pédagogique normale, et mobilisation des élèves. Si jamais ceux-ci devaient demeurer des spectateurs paisibles, la télévision ne servirait pas à grand-chose.

4° On peut utiliser ce langage télévisé pour l'enseignement de l'Histoire.

Nous ne pensons pas qu'il faille utiliser pour l'Histoire un cours télévisé; mais il y a des notions qui peuvent naturellement être mises en valeur par la T.V.

Toute notion formelle, noms, dates, ne sera pas, en général, retenue. Nous avons envisagé de concevoir des émissions dans les-

quelles le texte, soigneusement poli, renfermait toutes les indications nécessaires et suffisantes au sujet : il n'en est rien resté. Par contre, des images opposées les unes aux autres ont amené des développements très intéressants. Toute mémorisation doit être rejetée dans la période d'exploitation de l'émission, ce qui oblige à limiter la durée de celle-ci, afin de permettre de rappeler utilement les images importantes.

Les notions qu'on peut soutenir efficacement nous paraissent être les suivantes :

a) La notion de permanence, de continuité en Histoire, par le rapprochement des gravures, plans, cartes d'établissements humains; par exemple, permanence des lieux du culte, des sites de passage, par contraste, avec des documents analogues, l'idée d'évolution; par exemple, la comparaison du pays minier en 1830 et actuellement.

b) La reconstitution de la vie d'autrefois, afin de faire pénétrer autant que possible dans une ambiance disparue; le fond musical, bien associé aux images, joue un rôle capital. Il est possible, par exemple, de faire comprendre à de grands élèves l'opinion bourgeoise vis-à-vis de la Commune, par les images et le texte de *l'Illustration*, sans y ajouter le moindre commentaire; à cette occasion, on voit l'esprit critique se développer et naître des discussions animées; pour d'autres, il est possible de faire, par exemple, l'inventaire d'un tombeau mérovingien; les élèves ont l'impression de participer à une découverte.

c) L'évocation d'un texte important, que jamais les élèves ne lieraient ni n'écouterait; par exemple, le récit par Bougainville de son séjour à Tahiti, avec les illustrations du temps.

On peut dire que, chaque fois qu'une impression vive aura pu être obtenue, la discussion suivant l'émission, pourra être fructueuse, mais il pourra se faire que les résultats n'en soient pas immédiatement tangibles; il faut quelquefois du temps pour voir l'impression produite; nous avons essayé de nous rendre compte de ce que retenaient les élèves, trois mois après, d'une émission donnée. Il est certain qu'ils étaient en mesure d'exprimer le fond de cette leçon, bien mieux que dans la situation pédagogique traditionnelle.

On voit que la télévision n'est pas une solution de facilité pour l'enseignant; il leur faut se donner totalement à cette technique encore au stade de la recherche. Il faut, avant toute émission, une réflexion préalable approfondie; car, si elle ne devait être qu'un moyen de montrer, même bien, elle ne serait pas réellement utilisée au mieux. Elle risquerait de n'être qu'un spectacle, et nous devons à notre avis, l'éviter, car ce serait une perte de temps; c'est pour cela que les expériences effectuées actuellement dans les circuits fermés ont une telle importance; elles permettent une liaison très souple avec un « public » connu, et de faire évoluer la pédagogie très rapidement : les émissions de circuit « ouvert » ne permettent pas une étude aussi suivie.

Pour les producteurs, la télévision est aussi un métier à apprendre, demandant un sérieux apprentissage, remettant en cause des notions acquises. Mais nous devons nous préparer à ceci : un jour, qui n'est sans doute pas bien éloigné, la plupart des grands établissements disposeront de circuits de télévision, dont l'utilisation deviendra normale et quotidienne. A ce moment-là, l'émission ne sera plus un événement pour les élèves. Elle sera entrée dans les mœurs scolaires, comme elle l'est déjà dans la vie tout court. Chacun de nous, parmi les professeurs d'Histoire, doit se préparer à accueillir la télévision sans crainte.

André TRIOU,
Professeur au Lycée Henri Martin
à Saint-Quentin.

DIALOGUE avec...

QUELQUES APERÇUS SUR L'ENSEIGNEMENT EN U.R.S.S.

Ce titre modeste souligne la prudence des remarques qui vont suivre. En effet, nos observations, nos contacts ont été limités dans le temps comme dans l'espace : nos informations ont été puisées à *trois sources*, ni plus, ni moins :

1. une matinée de conversation avec *Madame la Directrice des Services d'Enseignement de la Ville de Moscou* (cf. le Directeur des Services d'Enseignement de la Seine);
2. une matinée de conférence à l'*Université du Mont Lénine* dans la grande Salle des Actes;
3. quelques heures de conversation cordiale avec des étudiants, soit de *Moscou*, soit de *Yaroslav*.

Chaque fois, nous avons pu poser toutes les questions qui nous venaient à l'esprit, et l'on nous répondait sans escamoter les points délicats.

Il faut aussi avouer qu'en cette période des grandes vacances, nous n'avons pu pénétrer dans aucune école; nous n'avons pas pu voir fonctionner le système. Pour plus amples renseignements sur les locaux, aperçus de l'extérieur — sauf la colossale Université que nous avons rapidement visitée — ou sur le matériel scolaire, on peut se reporter au *n° 57 des Cahiers Pédagogiques* — décembre 1965 — S.E.V.P.E.N., 13, rue du Four, Paris - pages 5 à 11.

Nous avons par contre pénétré dans le domaine péri-scolaire : visite du *camp des pionniers* de l'usine de pneus de Yaroslav; puis du luxueux *Palais des Pionniers* de Moscou. Le compte rendu de ces visites mérite d'être intégré dans le présent rapport, car en U.R.S.S. *le péri-scolaire n'est pas un bricolage*, pas une pièce rapportée mais une institution éducative, hautement considérée, qui dispose de personnel à plein temps.

I. STRUCTURE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN U.R.S.S. ET PARTICULIEREMENT A MOSCOU.

Selon les chiffres officiels (Bilan d'exécution du Plan pour le premier semestre de 1967) sur 230 millions d'habitants, 73 ont été concer-

nés par les diverses formes de l'enseignement, dont 48 par les écoles d'instruction générale, à travers l'immense pays.

1) L'éducation pré-scolaire

est confiée aux jardins d'enfants, séparés des autres écoles. De 3 à 7 ans, on y reçoit un enseignement *exclusivement oral* : jeux manuels, observations, élocution. Aux aînés (6 ans) on donne les premiers éléments de lecture (alphabet) et de calcul, mais ils n'apprennent pas encore à écrire. On cherche plutôt à développer l'amour du travail et l'attention.

2) L'école de 8 ans (7 à 15 ans)

a vu sortir en mai 1967 4,3 millions d'élèves qui avaient terminé cette étape de leur scolarité ou de leur vie.

A) *Les 4 premières classes (7 à 11 ans)* correspondent à notre enseignement primaire. 24 heures de présence par semaine; pas de devoirs à la maison.

B) *Les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e classes (11 à 14 ans)* correspondent à notre premier cycle de lycée, mais sans les options classique, moderne long, moderne court, terminale pratique, etc. 30 heures par semaine; deux heures de devoir à la maison.

Pas plus de 1 à 2% de redoublants car *le rattrapage des faibles est systématiquement prévu* (horaires renforcés).

Le cycle de 8 ans s'achève par le *Certificat de Fin d'Etudes* (cf. notre B.E.P.C. très allégé), qui comporte 2 épreuves écrites (Rédaction en 2 heures, Mathématiques en 3 heures) et 2 épreuves orales (algèbre-géométrie; langue et littérature russes). Voir à ce sujet la revue France-U.R.S.S. de septembre 1967, p. 17.

Tout le monde arrive au bout de l'école de 8 ans, avec évidemment une réussite inégale.

C) 70% de ces 4,3 millions d'élèves sont maintenant entrés à l'école de 10 ans (9^e et 10^e classes - 16 et 17 ans). Elle correspond, en 2 ans au lieu de 3, à notre second cycle des lycées. A l'issue de la 10^e classe, on passe l'*examen de maturité*, indispensable pour se présenter au concours d'accès à l'enseignement supérieur.

Ici encore 2 épreuves écrites : dissertation littéraire en 6 heures - mathématiques en 4 heures. 5 épreuves orales : algèbre-géométrie, histoire et sciences sociales, physique et chimie, une langue étrangère. Les jurys font partie du personnel de l'établissement.

En cas d'échec, deuxième session en août. Impossibilité de redoubler la 10^e classe, mais possibilité de se présenter une 3^e fois l'année suivante. En 1967, on trouve 2,4 millions d'adolescents à la sortie.

D) 10 à 15% des jeunes issus de l'école de 8 ans sont entrés au *Teknikum - école technique moyenne* qui dispense une culture générale et une formation professionnelle en 2, 3 ou 4 ans.

E) Le reste se retrouve — soit à *l'école professionnelle* qui fait apprendre un métier en 1 ou 2 ans (ouvriers spécialisés);

— soit *inséré dans la vie active* comme nous disons joliment en France, mais avec possibilité de *rattrapage en 2 ans par des cours du soir*.

Car il y a un système national de cours du soir, qu'on peut suivre jusqu'à 35 ans, dans ce pays où 4,6 millions de personnes fréquentent des écoles tout en travaillant à la production. (Voir Cahiers Pédagogiques, page 8). En 1967, 700.000 jeunes ont ainsi reçu par cette voie latérale un complément d'instruction secondaire.

*
**

2. REGIME DES ETUDES.

1. A Moscou, comme partout en U.R.S.S., *l'école est toujours gratuite et d'Etat*. Mais les livres sont achetés par les familles, il est vrai à bon marché, qu'ils soient neufs ou d'occasion (bourse des livres).

Exceptionnellement, certains enfants (orphelins, fils de parents déchus ou trop souvent absents) sont admis dans des *internats* : 20.000 seulement (sur 900.000 élèves) sont placés dans 49 établissements. Le quart de ces internes ont la pension gratuite. Pour les autres, le coût varie de 5 à 56 Roubles par mois, selon la situation de la famille.

2. Autres établissements spécialisés.

22 écoles de Moscou reçoivent les enfants handicapés : aveugles, polios, débiles mentaux, caractériels.

67 écoles dispensent l'enseignement normal dans une langue autre que le Russe, à partir de la 2^e année. Savoir pour cette seconde langue : 41 écoles en anglais, 16 en allemand, 9 en français, 1 en espagnol, 2 en chinois (internats), 1 en Hindi (internat).

Le Russe est évidemment obligatoire dans les 15 Républiques fédérales, conjointement avec la langue nationale.

3. Effectifs.

Les jeunes Kolkhoziens (7 à 11 ans) font leurs classes primaires au village, puis se déplacent pour les classes secondaires. Pas de ramassage en dehors des campagnes.

Les écoles sont *toutes mixtes*. 1.000 à 2.000 élèves par établissements. Les classes sont chargées : 40 élèves de la 1^{re} à la 8^e classe, 35 au plus de la 9^e à la 10^e.

A Moscou, sur 975 écoles, plus de 500 offrent le cycle complet des 10 classes, 300 le cycle des 8 classes; une vingtaine seulement n'ont que le 1^{er} cycle primaire (4 classes).

4. Horaires.

Tous les élèves reçoivent le même enseignement : *pas de sections*, pas d'options, sauf pour les langues vivantes, où trois possibilités : anglais (50%), allemand, français (moins de 25%). Les leçons durent 45 minutes à raison de 24 par semaine dans les 3 premières classes; 25 en 4^e, 30 à 34 dans les six dernières classes.

Elles sont séparées par 5 minutes de pause et une demi-heure après le 3^e cours (repas sommaire). 30 écoles seulement ont des études surveillées. On travaille le jeudi évidemment. Le mi-temps est répandu à cause de la pénurie des locaux.

En fin de mois, on fait une composition, notée, mais *pas classée*. Echelle des notes inchangée par la Révolution : 5 à 2. La note est exigée pour chaque épreuve d'examen. Pas de coefficient, pas de totalisation pour rattrapage, pas de moyenne. En fin d'année, les meilleurs sont récompensés par inscription sur un tableau d'honneur. Et dans ce pays, les tableaux d'honneur ne sont pas de simples expressions. Il y en a partout (écoles, usines, bureaux, etc.). Au musée, qui retrace jour après jour la vie de Lénine, on peut voir les bulletins scolaires de cet élève modèle qui avait 5 partout, y compris en instruction religieuse !

5. Les vacances

d'été sont longues : 3 mois, du 30 mai au 1^{er} septembre. Tous les examens sont bloqués au début des vacances, soit à partir du 25 mai sur 15 jours en fin de 8^e et sur 3 semaines pour le Certificat de Maturité.

Dans les six jours qui précèdent la rentrée, les élèves sont convoqués pour participer à l'aménagement des locaux.

Outre les vacances d'été, on a 12 jours en hiver (30 décembre-10 janvier), ce qui inclut Noël dans l'ancien calendrier orthodoxe, 8 jours au printemps (24-31 mars), 2 jours en mai (1^{er} et 2); enfin, 4 en automne (5 au 9 novembre : anniversaire de la Révolution d'Octobre).

6. Programmes.

La *langue russe* va en décroissant : 12 h. (de 45 minutes) dans les 3 premières classes, 9 en 4^e (10 ans), 5 en 5^e et 6^e (11 et 12 ans), 3 en 7^e, 2 en 8^e.

La littérature inversement complète puis remplace la grammaire russe : 2 heures contre 5 en 5^e et 6^e classes, 3 contre 2 en 8^e. Il n'y a plus que de la littérature en 9^e et 10^e (4 heures).

Pas de langues mortes. Une seule langue vivante apparaît à 11 ans avec 4 heures, puis 3 heures, puis 2 heures (15 et 16 ans). Pour l'enseigner activement, la classe est subdivisée en 3 groupes.

Les mathématiques occupent 6 cours par semaine de 7 à 13 ans; 5 à 14 ans; puis 6 dans les 2 dernières classes. En dernière année, un cours d'astronomie.

La physique s'introduit en 6^e classe (12 ans), soit 3 ans plus tôt qu'en France : 2 heures en 6^e et 7^e, 3 en 8^e et 5 dans les 2 dernières années. **La chimie** arrive 1 an après la physique : 2 h. en 7^e et 8^e classes, 4 h. en 9^e, 3 h. en 10^e. **La biologie** un an avant la physique, à raison de 2 heures de 11 à 14 ans.

L'Histoire n'apparaît qu'en 4^e classe avec 2 heures jusqu'en 7^e, 3 heures en 8^e, 4 heures en 9^e, 3 heures en 10^e. **La géographie** apparaît 1 an après l'histoire : 2 heures en 5^e, 6^e et 7^e classes, 3 heures en 8^e, 2 en 9^e; elle disparaît en 10^e. Cet horaire représente pratiquement un volume double de chez nous, où en première, histoire, géographie et instruction civique n'ont droit ensemble qu'à 3 heures 1/2, 4 heures au plus. **L'instruction civique** proprement dite a droit là-bas à 2 heures en 10^e classe (fin de scolarité). Il faut souligner que *l'étude du marxisme-léninisme*, fondement de l'Etat et de la société soviétiques imprègne toutes les disciplines, notamment les sciences naturelles et l'enseignement historique. Par ailleurs, les activités péri-scolaires, dont il sera question à la fin, prolongent activement l'éducation civique.

De cet ensemble, il ressort à l'évidence que prédominent les sciences exactes : 10 heures à 13 ans, sans compter les sciences naturelles, 15 heures à 15 ans, contre 10 en France au même âge (classe de seconde C).

Le lien entre la vie active est assuré concrètement et symboliquement aussi par le dessin industriel (1 h. en 7^e, 2 en 8^e classe) et *le travail manuel* (2 h. de 7 à 10 ans, 3 de 11 à 12, 2 de 13 à 14, et 4 de 15 à 16).

A la **culture physique** sont uniformément attribuées 2 heures, sauf en 9^e classe (3 h.).

Pour sélectionner une élite, non pas à la manière de notre concours général des Lycées, mais plutôt des spartakiades sportives, sont organisées de février à mai par établissement, puis par ville, puis par République, enfin à Moscou, des olympiades intellectuelles : devant 6.000 spectateurs, 300 participants disputent la finale de mathématiques. De même en physique, il s'agit de détecter des surdoués notamment à Novosibirsk, où les académiciens recherchent des « génies » pour les cultiver en serre chaude.

3. LE PERSONNEL ENSEIGNANT

est à 80% féminin. Beaucoup de célibataires par une sorte de vocation de nonne-pédagogue.

1) La formation des instituteurs se fait de deux manières :

a) au sortir de la classe de 8 ans, les uns entrent au *tekNIKum pédagogique pour 3 ans*; il ne faut pas pousser trop loin la comparaison avec l'accès à nos écoles normales en fin de 3°. Ces instituteurs donneront un enseignement polyvalent dans les 4 premières années exclusivement.

b) ou bien les intéressés continuent jusqu'à la 10^e classe et après le certificat de maturité entrent par concours à *l'Institut Pédagogique pour 4 ans*. Ils obtiennent alors le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire. Mais là encore, ne poussons pas trop loin la comparaison avec les professeurs de C.E.G. Car en U.R.S.S. beaucoup plus facilement qu'en France, on peut passer d'un degré à l'autre. L'idéal y serait même, semble-t-il, que les enseignants sortis de l'Institut Pédagogique choisissent, *le salaire étant égal* au départ, le niveau où ils préfèrent enseigner; à moins que cela ne soit un palliatif à la pénurie des maîtres (?).

Après 5 ans d'enseignement, *l'instituteur se recycle obligatoirement* : à raison d'une journée par semaine, il suit des stages, des conférences, se familiarise avec des méthodes, des techniques nouvelles.

Il travaille 6 jours par semaine et gagne 100 à 130 R. par mois, selon l'ancienneté.

2) Les professeurs spécialisés

gagnent de 100 à 250 R. Ils ont été formés en 5 ans après le certificat de maturité à *l'Institut Pédagogique*, où on leur donne d'une part une formation commune (psycho-pédagogie, sciences sociales) et d'autre part, une formation spécialisée en 2 *matières* : par exemple, biologie et chimie. Car on débute dans de petites villes, où l'enseignement peut être bivalent. Le contact avec la pratique d'éducateur se fait parallèlement par un stage dans un *camp de pionniers* (2^e année), puis des exercices réels (3^e et 4^e années). Chaque année est sanctionnée par un examen. En fin d'étude, l'examen porte sur les spécialités, la pédagogie, *la philosophie et la théorie du communisme*.

Ces professeurs doivent 18 heures par semaine, bloquées sur 4 ou 5 jours. On leur verse un supplément pour les corrections. Il semble qu'ils puissent donner hors de l'école des leçons particulières à titre onéreux. Là-dessus les interlocuteurs sont aussi discrets que sur les prix des marchés kolkhosiens !

L'avancement est automatique à *la seule ancienneté*, tous les 5 ans. *Le recyclage* est systématique tous les trois ou quatre ans : séminaires de 2 ou 3 jours; stages de 1 ou 2 mois.

De la 5^e à la 8^e classe, un professeur principal suit les élèves, permet de les orienter en conseillant leur famille. Car il n'y a pas d'orienteurs, ni de psychologues scolaires, ni des tests.

A la sortie de l'Institut Pédagogique, selon la règle, commune à tous les Instituts, on est envoyé *pour 3 ans dans un poste, qu'on ne choisit pas*, en fonction des nécessités du service : campagnes, petits centres éloignés, etc...

Par exception (sujets exceptionnellement bien notés), les professeurs certifiés restent comme assistants à l'Institut Pédagogique et peuvent se tourner vers le « 3^e cycle » de l'enseignement supérieur.

*
**

IV. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

est assuré par les Instituts et les Universités, qui recrutent un *contingent limité par le Plan*, c'est-à-dire par concours, 1 place pour 3 à 11 et même 20 candidats suivant les spécialités. Éliminés à Moscou, les meilleurs candidats trouvent parfois une place dans une autre ville universitaire, qui fait connaître ses possibilités, tout comme les entreprises industrielles, par petites annonces ! L'humoriste officieux du journal satirique *Krokodil* (20 juillet 1967) ne caricature-t-il pas une mère plantureuse qui essaie de faire du trafic d'influence pour faire entrer son rejeton dans quelque institut ?

A) Les Instituts

forment des spécialistes, non seulement les ingénieurs, mais aussi les médecins ; car il n'y a pas de facultés de médecine. A partir de l'Institut, on peut en 2 ou 3 ans accéder au 3^e cycle de l'enseignement universitaire.

B) L'Université de Moscou

est la plus cotée, parmi les 60 de l'U.R.S.S. Car le niveau est variable. Celle de Léninegrad (12.000 étudiants) est réputée pour les langues orientales. Celle de Moscou rassemble 37.000 *étudiants* (cf. la Région Parisienne) dont 22.000 de jour (à plein temps) et 15.000 *du soir*. Les deux tiers sont des scientifiques. Il y a 15 Facultés, dont pour 2 ans encore, 7 logent en face du Kremlin (Histoire, Droit, Journalisme, Économie, Philosophie, etc...), elles sont regroupées dans le fameux gratte-ciel de 240 m., qui de ses 31 étages, avec ses 1.700 laboratoires, domine les boucles de la Moskova, le stade de 100.000 places, et, à perte de vue, les nouveaux immeubles de la capitale en expansion. Tout en haut, dans les vitrines de style germanique qui abritent les collections de géographie physique, on peut voir entre autre un échantillon de cristal de roche, où ont été taillées les lentilles des caméras astronautiques.

Sur les 22.000 étudiants de jour, 12.000 résident dans les 6.000 chambres, louées 3 R. par mois. Le restaurant universitaire ne coûte

que 70 Kopeks par repas. 51% de garçons, 49% de filles. 80% du total sont boursiers (30 à 45 R. par mois). 25% de supplément pour les meilleurs. 30 à 35 bourses Lénine (100 R.) pour récompenser les meilleurs chercheurs. 2.500 étudiants étrangers étudient le russe en première année et se spécialisent la deuxième année à la Faculté de leur choix. 10.000 enseignants qui se hiérarchisent ainsi de haut en bas : 145 académiciens; les professeurs (Docteurs); les Docents (n'ont pas encore soutenu la grande thèse); les assistants; les aspirants.

Les études durent 4 à 5 ans (5 ans et demi en Physique). Elles aboutissent à un *diplôme de spécialiste*, qui permet d'être embauché dans la vie professionnelle (par exemple, ingénieur ou professeur de second degré), avec affectation d'office pour 3 ans dans un poste *dés-hérité ou lointain*. Après ce stage dans les entreprises, on peut revenir à l'Université par concours : c'est l'*aspirantoura* (une place pour 2 à 5 candidats). Il faut ensuite publier 2 ou 3 articles, le plus difficile étant de trouver une place dans une revue savante. Après quoi l'on peut soutenir une sorte de thèse de troisième cycle. On acquiert ainsi le grade de *Candidat Es-Sciences*. L'on devient alors professeur sans chaire (200 R.). Titulaire d'une chaire, l'on est *Docent* (280 R.) mais pour être professeur titulaire avec le grade de *Docteur*, il faut avoir soutenu la Thèse (*Doctorantiura*) qui demande 3 à 5 ans de travail. La rétribution monte alors à 320-350 R.

Les *Doyens* sont élus pour 5 ans au scrutin secret par le Conseil des Professeurs de la Faculté. Le *Recteur* est par contre nommé par le Ministère de l'Instruction Supérieure pour un temps illimité. L'actuel Recteur de Moscou exerce depuis 16 ans. Il est membre du Praesidium du Soviet Suprême, mais pas du Parti Communiste.

1.000 savants étrangers viennent chaque année donner des cours. L'Université de Moscou est liée par contrat (échange de toutes publications et de professeurs) avec 14 universités étrangères, dont Cambridge, mais pas la Sorbonne, ni aucune française.

V. SECTEUR PERISCOLAIRE.

Dans les écoles fonctionnent *toutes sortes de clubs*, qui donnent satisfaction aux intérêts personnels, aux motivations particulières de ces adolescents uniformisés par le tronc commun de la scolarité : théâtre, danse, jeunes naturalistes, jeunes astronomes, etc...

Hors de l'école, mais en liaison avec l'école, de 7 à 15 ans, les jeunes fréquentent les *club de pionniers*. (De 15 à 28 ans, les pionniers pourront devenir komsomols). Ces clubs forment le caractère, la volonté des enfants et adolescents, qui peuvent choisir entre de multiples activités. 25 maisons de pionniers à Moscou sont réparties à travers les 17 arrondissements. Pour catalyser l'ensemble une super-maison des Jeunes et de la Culture, le *Palais des Pionniers* accueille de 8 à 17 heures en été, de 8 à 21 heures en hiver, 14.000 inscrits, qui participent à

780 cercles ou activités encadrés par 500 pédagogues, à plein temps. Un planétarium, un véritable studio cinématographique, un vaste théâtre en sont les perles. La salle, où les pionniers ont l'honneur de recevoir les foulards rouges, sous le regard de Lénine, présenté comme immortel (« il a vécu, il vit, il vivra »), a un je ne sais quoi d'une chapelle d'art moderne.

A vrai dire, nous n'avons aperçu ce jour-là que très peu d'usagers dans les salles de jeux et les ateliers, peut-être à cause des vacances. En été, les pionniers font un séjour à la campagne dans des *camps*, tel celui que nous avons visité aux environs de Yaroslav. Trois four-nées de 680 s'y succèdent, encadrés par un moniteur pour 20 pionniers. La bibliothèque d'instruction civique et de culture générale est très fréquentée : brochures sur le Vietnam, l'athéisme (« Nous n'avons pas besoin du ciel; notre patrie nous suffit »). Les contes de fée sont à l'honneur. Un atelier spécial fabrique décors et costumes pour les animer, tandis qu'un autre atelier préparait la célébration par l'affiche et l'image du cinquantième anniversaire de la révolution d'octobre. Sur la scène du théâtre de verdure, une chorale chantait impeccablement une sorte de cantate pacifiste : « Le tocsin de Buchenwald ».

CONCLUSIONS.

- 1) Les *structures* de l'enseignement sont en dépit des analogies assez différentes des nôtres, ne serait-ce que par la césure de la scolarité : 4 classes primaires au lieu de 5 (de la 11^e à la 7^e), 6 classes secondaires au lieu de 7.
- 2) Le Certificat de Maturité *ne permet pas d'accéder directement à l'enseignement supérieur.*
- 3) *Tronc rigoureusement commun* de 7 à 16 ans. Refus de spécialisation précoce. Mais nette prédominance des *sciences* dans les programmes et les horaires.
- 4) Organisation systématique de *rattrapage et des passerelles.*
- 5) Si nous n'avons pu voir, assises sur leur banc, ces grandes filles disciplinées avec un nœud dans les cheveux, sérieuses comme les Normaliennes d'avant 1914, du moins avons-nous rencontré dans tous les musées, des cortèges d'adolescents attentifs derrière un pédagogue, qui baguette en main, commentait pendant des heures, minutieusement, toutes les vitrines. Bref, un style d'élèves qui paraîtrait dépassé ou compassé chez nous.
- 6) Pourtant cette jeunesse est visiblement *turnée vers l'avenir.* Là-bas, l'école a tout son sens. *Moyen de promotion pour tout un peuple,* qui croit à la Science et à la Paix. Les pédagogues à l'unisson, comme les hussards de la République au temps de Péguy, prennent très au sérieux leur métier.

Les dix-huit heures semblent élastiques. Les traitements y sont pourtant modestes : 350 R. par mois pour le Docteur d'Université, quand un commandant en gagne 400 !

- 7) *Le recyclage des enseignants* est déjà passé dans les mœurs. Et les Instituts Pédagogiques ne se contentent pas d'enseigner une spécialité. Nous avons des leçons à tirer en ces domaines, ou plutôt des projets à faire sortir de nos cartons où certains dorment depuis la Libération.
- 8) Enfin, pour la masse, *possibilité réelle d'éducation permanente*, cette nécessité que, nous, Français, ne pourrions pas éluder indéfiniment sous peine de déchoir parmi les nations.

N. B. — Pour approfondir le sujet, il est indispensable de se reporter à l'étude qui vient d'être publiée par l'Institut International de Planification de l'Education, 7, rue Eugène Delacroix, Paris 16°.

« PLANIFICATION DE L'EDUCATION EN U.R.S.S. »
340 pages - 21 francs.

par Raymond Poignant et une mission internationale de 10 membres, qui ont travaillé pendant 3 ans avec 4 auteurs soviétiques.

Maurice EYMARD,
Professeur au Lycée d'Antony.

INFORMATION HISTORIQUE

L'ARMÉE BOURGUIGNONNE DE CHARLES LE TEMERAIRE DE 1465 A 1478.

I. APERÇU HISTORIQUE.

1. Tableau des campagnes et batailles.

Guerres du Bien Public			Campagnes rhénanes
Première campagne de France ou guerre du Bien Public proprement dit	Campagnes liégeoises	Campagnes de France	
1465 Montlhéry et traité de Conflans	1465 Montenaeken 1466 Dinant 1467 Brustem 1468 Liège	1469-1470 Guerre froide 1471 St-Quentin 1472 Nesles	1473 Gueldre 1474-1475 Neuss 1475 Lorraine 1476 Granson Morat 1477 Nancy

N. B. — Des opérations secondaires se déroulent en Bourgogne jusqu'en 1475, avec les combats principaux de :

- Guipy, en 1471, contre les Français;
- Hericourt, en 1474, contre les Suisses;
- Montreuilon, en 1475, contre les Français, et en Suisse dans tout le pays de Vaux et le Valais de 1475 à 1477.

Si l'on considère que d'une part, le désir de Charles de respecter et de faire respecter le traité de Conflans qui mit fin à la campagne de France en 1465, et que d'autre part la volonté du roi de France de se

soustraire à ses clauses furent les causes des campagnes qui se sont déroulées principalement au pays de Liège et en France jusqu'en 1472, on peut justifier le titre général que nous avons choisi pour la période 1465-1472. Et comme au cours de ces campagnes, Louis XI fit des Liégeois ses alliés ou mieux ses boucs émissaires, on pourrait aussi les appeler : campagnes franco-liégeoises, bien que Louis XI ait continué seul la lutte, après le sac de Liège. C'est la première solution que nous préférons, tout en faisant remarquer que les historiens ne donnent le nom de guerre du Bien Public qu'à la seule campagne de 1465.

2. Les guerres du Bien Public.

Philippe le Bon vieillissant, laisse de plus en plus à son fils la gestion des affaires. Ce dernier mécontent de la rétrocession par son père des villes de la Somme au roi de France et des agissements de ce dernier, accueille avec plaisir les propositions des grands seigneurs français et entre en 1464 dans la Ligue du Bien Public, dont il deviendra le plus important partenaire. Une marche concentrique sur Paris devait faire accepter par Louis XI, les revendications des princes. Après une avance hardie en territoire ennemi, Charles se trouve seul au rendez-vous sous les murs de Paris, et, apprenant l'arrivée du roi, se porte au-devant de lui, toujours seul. La rencontre a lieu à Montlhéry, le 16 juillet 1465. Il remporte une victoire tactique, restant maître du champ de bataille pendant quatre jours pleins, attendant celui qui voudra bien venir le défier. Victoire tactique sans avantage, sans signification, puisque Louis XI a pu réaliser le but qu'il se proposait, même au prix de l'abandon du champ de bataille : entrer dans sa capitale et l'empêcher de se rendre à l'adversaire. Les ligueurs enfin réunis passent curieusement trois mois sous les murs de Paris en escarmouches, discussions, palabres et se séparent, apparemment satisfaits, après que Louis XI leur eut accordé par le traité de Conflans ce qu'ils désiraient, alors que le roi n'avait eu en vue que la dislocation de ses ennemis aux moindres risques, tout en se promettant bien de reprendre dès que l'occasion s'en présenterait tout ce qu'il avait si facilement et si généreusement accordé. Charles obtint en particulier, la rétrocession des villes de la Somme. Une fois le traité signé, Charles se retourna vers la principauté de Liège, qui pour faire diversion avait attaqué l'armée bourguignonne laissée à ses frontières et s'était fait battre à Montenaeken. Un traité excluant la ville de Dinant fut signé à cette occasion.

Au cours des trois années suivantes, Louis XI menaçant les alliés du duc, força celui-ci à mobiliser, mais chaque fois le roi fit marche arrière ou sut détourner vers la principauté le danger qui le menaçait. Et c'est ainsi que Liège, réduite et affaiblie d'année en année, finit par être détruite en 1468, après que le roi de France eut, au traité de Péronne, confirmé les avantages consentis à son rival et consacré la ruine de son alliée.

Ce seront de nouvelles menaces contre les alliés et les tentatives de dénonciation unilatérales du traité de Péronne qui justifieront les opérations ultérieures en France.

Si 1469 fut une année calme et 1470 une période de guerre froide, la guerre se ralluma deux fois en 1471 et 1472, chaque fois dans le Nord et en Bourgogne, sans avantages décisifs ni pour l'un ni pour l'autre des adversaires.

3. Les campagnes rhénanes.

Entretemps Charles avait, en 1469, accepté en gage de Sigismond d'Autriche, le comté de Ferrette et s'était fait un allié du duc de Lorraine, situation nouvelle qui allait permettre la liaison entre le pays *d'en-deça* et *d'au-delà*, mais qui allait entraîner le duc de Bourgogne dans l'aventure, et, finalement, le désastre et la mort.

Ayant pris parti pour le vieux duc de Gueldre, Charles s'empare de ce duché en 1473, lorsque le fils menaça le père.

Champion du prince-évêque de Cologne, il se dirigea vers cette ville, lorsque les Bourgeois se révoltèrent contre leur prince. Le siège de Neuss, qui durera de juillet 1474 à juin 1475, marque en même temps que l'apogée, le point crucial de la carrière du duc de Bourgogne.

S'entêtant dans ce siège inutile, il laisse passer une chance unique d'en finir avec Louis XI, lorsqu'il néglige de se joindre au roi d'Angleterre descendu en France avec son armée et finalement circonvenu par le roi. Mais, par contre, il échappe à un désastre certain, quand Louis XI signe avec lui des trêves alors qu'il avait dressé contre lui Suisses, Lorrains et Alsaciens et qu'une attaque concentrique de tous ses ennemis le menaçait depuis l'Artois jusqu'à la rive droite du Rhin. La guerre sévit également en Bourgogne où les armées du duc essuient de sérieux revers à Héricourt. Curieuse attitude du roi de France qui rend même à son adversaire tous les territoires conquis. Il serait intéressant de rechercher à ce sujet si vraiment le roi ne voulait ou ne pouvait risquer la guerre, suite aux difficultés intérieures qu'il rencontrait dans son royaume.

Afin de venger l'affront qui lui avait été fait, rupture des alliances et exécution de son lieutenant Hagenbach, le duc lance sur la Lorraine ses troupes fatiguées et mécontentes puis pénètre en Suisse. Contre l'avis de plusieurs de ses capitaines, il livre dans des conditions défavorables les deux batailles de Granson et de Morat (mars et juin 1476) qui seront pour lui deux échecs si pas sanglants tout au moins désastreux à tous points de vue. Et c'est presque complètement abandonné de ses troupes qu'il tentera un effort désespéré à Nancy (1477) où il sera tué.

Triste fin d'une époque qui aurait pu être belle.

Un contemporain a pu écrire « il a perdu son trésor à Granson, l'honneur à Morat et la vie à Nancy ».

« Mane, Thecel, Phares » répètera un auteur d'aujourd'hui (Neret).

A la mort du duc, le roi de France s'empara de la Bourgogne et ne sera arrêté dans nos pays que par la défaite qu'il encourut à Guinégate en 1479.

II. IMPORTANCE DU TRAVAIL.

L'histoire militaire de l'armée bourguignonne de Charles le Téméraire, si étrange que cela puisse paraître, est en général peu ou mal connue.

On parle de l'organisation de l'armée du Duc, mais on en ignore presque tout. On vante son artillerie, mais on en ignore l'importance, le personnel, le nombre des pièces, leur portée. On passe sous silence les Services qui cependant étaient très développés. Il est difficile de déterminer son armement, son équipement au sujet desquels les sources monumentales réelles ou même représentatives font presque absolument défaut. On ignore l'emplacement du champ de bataille de Montenaeken, on en trouve deux à Morat. On s'interroge même sur la politique, les conceptions tactiques ou stratégiques.

Aucune étude d'ensemble approfondie et complète n'en a été faite. La plupart des travaux existants reposent sur des bases peu sûres et ceux qui ont quelque valeur abordent le plus souvent un problème bien déterminé, se plaçant à un point particulier et presque toujours à un échelon national voire même régional, belge, français, suisse, rhénan, lorrain ou liégeois, si bien qu'examinés séparément, ils jettent sur l'histoire une lumière fausse ou insuffisante.

1. Les sources.

- a) Les sources qu'elles soient archives ou littéraires sont insuffisantes, qu'il s'agisse de traiter la question dans son ensemble ou dans ses détails. Les archives (Lille-Dijon) sont fragmentaires et incomplètes. Les archives littéraires (chroniques) sont de valeur inégale et incomplète. Très importantes pour la période 1465-1468, les chroniques bourguignonnes vont en diminuant d'importance pour s'éteindre presque complètement après 1473. Elles sont alors remplacées par les sources lorraines, alsaciennes, suisses et italiennes, écrites d'ailleurs avec une autre optique.

Jean de Haynin, le meilleur chroniqueur militaire, très bien renseigné pour les années 1465 à 1469, est presque muet pour le reste de la période.

- b) Beaucoup d'archives sont encore inédites voire même inexploitées, (archives départementales du Nord, à Lille, en particulier).

Il n'est sans doute pas inutile de signaler l'importance des archives de Lille et l'intérêt que présenterait leur dépouillement. Au cours des trois visites beaucoup trop courtes hélas que nous avons pu y

effectuer, nous avons eu la chance d'identifier deux documents importants. Le premier est une copie ignorée de l'Ordonnance de 1473, répertoriée sans date par Dehaisme, mais portant au crayon au dos l'inscription 1465. Le second est une copie des ordonnances de 1476, dont jusqu'à ce jour on ne possédait qu'une traduction de la copie italienne faite par les ambassadeurs milanais; ce document est indiqué par Dehaisme, probablement 1475, sans aucune analyse ou titre.

- c) Comines a été longtemps la seule source (Lot, Delbrück). Or, Comines écrit pour justifier sa conduite à tel point que nous n'avons pas hésité à le classer non parmi les chroniqueurs bourguignons mais parmi les chroniqueurs français.

2. Incidence des études régionales.

Comme nous l'avons dit précédemment, les travaux régionaux ou nationaux ont faussé l'histoire de l'armée bourguignonne.

Dans l'histoire liégeoise, par exemple, la période bourguignonne peut former un tout. Le chanoine de Ram n'a-t-il pas dit que le sac de Liège en 1468 était l'épilogue d'un drame dont le prologue s'était joué à Montlhéry en 1465 ? Mais ce drame, ce tout liégeois, n'est qu'un épisode de l'histoire de Belgique et a fortiori de l'histoire de France. Or c'est là qu'il faut rechercher sa véritable signification.

Car Louis XI est omniprésent dans la vie de Charles où il intervient soit secrètement soit ouvertement, mais toujours efficacement. Charles est pour lui l'obstacle majeur à son œuvre d'unification, le danger, la menace qu'il saura toujours détourner au moment opportun vers d'autres régions : Liège, l'Alsace, la Lorraine ou la Suisse.

C'est donc dans le cadre de la France et en fonction de celle-ci qu'il faudra replacer l'histoire bourguignonne.

III. PROBLEMES A RESOUDRE.

Outre le problème des relations internationales de Charles, problème qui serait à lui seul matière à un travail important, quelques problèmes à résoudre apparaissent dans l'histoire de l'armée bourguignonne.

C'est avec plaisir que nous avons vu la plupart de nos hypothèses confirmées par Gingins de la Sarraz.

1. La personnalité du duc.

Charles est mal connu. Sans doute faut-il encore voir dans cette carence, l'influence des sources et de l'histoire nationales.

Cependant ce problème peut être très important car toute la politique de Charles semble dominée par sa personnalité.

Beaucoup ont voulu faire de lui un conquérant, aimant la guerre pour la guerre, alors qu'aucun document de l'époque ne vient appuyer cette affirmation. Pour ses contemporains, il fut le hardi. Un siècle plus tard, tout en l'appelant *le travaillant*, on dira de lui que de *hardi* il devint *téméraire* et de *guerrier*, *bataillard*. Certes, *hardi* et *téméraire*, il le fut dans dans toutes ses campagnes, mais il fut surtout un prince malheureux, qui échoua dans ses projets et qui par le fait même n'a pu trouver grâce devant la postérité, opinion que n'ont pu modifier les historiens modernes qui pour la plupart se sont basés presque exclusivement sur les chroniques de Philippe de Comines, vraisemblablement les plus accessibles mais non les plus impartiales, car ancien serviteur du duc, il n'a écrit que pour justifier sa conduite, lui qui avait quitté son maître pour aller servir Louis XI. Le retour aux sources nous montre, dans la vie du duc deux phases bien distinctes correspondant aux deux séries de campagnes aux fortunes diverses qu'il a menées.

Son comportement pendant la période 1465-1470 laisse de lui une impression excellente. Il se présente comme un véritable chevalier du moyen âge, possédant au plus haut point les sentiments d'honneur, de droit et de justice, respectueux des règles et des traditions.

Rappelons qu'à Montlhéry, au lieu de poursuivre le roi, il fait crier, comme au temps des preux, aux quatre points cardinaux, qu'il attendra de pied ferme sur le terrain, pendant quatre jours celui qui voudra bien venir le défier. Louis XI, souverain moderne, a d'autres préoccupations

Mais attardé dans un monde qui n'est plus le sien, incapable de répondre à ses adversaires avec leurs propres armes, son attitude ne lui causera que des déboires et finalement le conduira à la catastrophe et à la mort. Et c'est précisément avec le début de ses déboires et plus précisément vers 1474, qu'il apparaît comme un personnage de plus en plus désagréable, têtue, orgueilleux, aveugle. Et cependant toute sa politique ne peut-elle s'expliquer par le fait qu'il s'est toujours comporté comme le *chevalier du moyen âge* ?

Exceptons la première campagne de France, celle de Montlhéry, où il entra manifestement en guerre contre le roi de France pour reprendre les villes de la Somme qu'il juge indispensables pour la sécurité et le bien de ses Etats.

Pourquoi attaque-t-il les Liégeois en 1465 ? Parce que ces derniers l'ont attaqué pendant qu'il était en France.

Pourquoi les Dinantais sont-ils exclus des traités et finalement détruits ? Parce qu'ils avaient injurié le duc en le traitant de bâtard.

Pourquoi le duc mobilise-t-il contre la France de 1466 à 1472 ? Pour tenir sa parole vis-à-vis des princes.

Pourquoi détruit-il Liège ? Parce que les Liégeois sont des parjures.

En Gueldre, il est le champion du vieux duc.

A Cologne, celui de l'archevêque, son parent.

Il se retourne contre les Lorrains parce que ceux-ci renient leur traité d'alliance. Il intervient contre les Alsaciens, parce que ceux-ci ont exécuté Hagenbach et battu son armée en Bourgogne. Il attaque les Suisses parce qu'ils ont soutenu ses ennemis.

Accablé par ses ennemis, il ne songe à se retirer de peur de faillir sans doute à son honneur.

Jusqu'à présent, la tendance était d'expliquer ses guerres par son désir d'expansion, de conquêtes territoriales.

Cette idée ne se retrouve généralement pas chez les contemporains; et des historiens tels Pirenne, Witte, Gingins de la Sarraz, ont admis ou prouvé le caractère défensif des guerres bourguignonnes.

2. Le recrutement de l'armée de Charles le Hardi.

L'armée de Charles le Téméraire est souvent synonyme de bandes d'ordonnance.

Parfois quelques-uns font la distinction entre les troupes féodales (première période) et les compagnies d'ordonnance (deuxième période).

Certains ont écrit que Charles ne fit pas appel aux milices communales qui avaient trahi son père sous Calais en 1431. Cependant, si les troupes féodales constituèrent la grande partie de l'armée de 1465 à 1470, l'aide apportée par les communes et les campagnes pendant cette période fut loin d'être négligeable. Et si les compagnies d'ordonnance créées de 1471 à 1473, devaient supprimer toutes les autres prestations, les troupes féodales, les milices communales et rurales furent levées de plus en plus dès 1474, au point de se confondre finalement avec les compagnies d'ordonnance.

Certains ont vanté les compagnies d'ordonnance comme une armée idéale. Un examen approfondi montre cependant une organisation tracassière, parfois peu apte au combat.

L'étude des combats montre que Charles n'eut guère de bonheur avec ses ordonnances et que la période de revers commence avec la création de ces dernières.

3. Les effectifs.

Le problème des effectifs est également intéressant. En se basant sur des comptes, fragmentaires il est vrai, et non pas sur le sentiment, nous sommes parvenu pour la période 1465-1470 à montrer que les effectifs étaient très importants. En général, hommes d'armes et archers étaient comptés, mais un grand nombre d'hommes prenant une part active aux opérations n'étaient pas comptés : artilleurs, manœuvriers, voituriers, etc...

La lance, à l'effectif variable jusqu'en 1470, ne sera déterminée que dans les ordonnances, mais ne sera pas toujours respectée.

4. L'armement.

L'équipement et l'armement ne sont cités que dans les ordonnances ou dans certaines allusions des Chroniqueurs.

De toute façon, les sources écrites ne donnent que des noms.

Les sources monumentales devaient montrer les *objets*. Or les objets originaux pour cette époque font presque totalement défaut (quelques armes en Suisse); leurs représentations (miniatures, sculptures, estampes, sceaux, peintures) sont sujettes à caution. Aucune œuvre bourguignonne ne représente l'armée bourguignonne, mais des sujets antérieurs. On a dit que les artistes bourguignons réalistes avaient l'habitude de représenter des guerriers anciens, avec l'équipement et l'armement de leur époque. Un examen systématique de toutes ces œuvres montre que nous nous trouvons en présence d'un de ces slogans dangereux.

Ce sont encore les miniatures suisses avec Diebold Schilling qui nous montrent l'armée bourguignonne; malheureusement ces miniatures bien que constituant un précieux document, sont du type hâtif et simpliste. La plupart des problèmes restent sans solution. Les bannières ne correspondent pas toujours aux restes se trouvant dans les musées suisses. Il en est de même des pièces d'artillerie.

On est réduit à des hypothèses concernant la nature et la portée des armes (arcs, artillerie, la cadence de tir, le nombre de pièces). Au point de vue armures, l'époque semble être une époque de transition entre l'armure de Paris et l'armure de Milan, entre la gothique et la maximilienne. Or les armures gothiques antérieures à 1480 sont rares et en général incomplètes; les maximiliennes postérieures à 1480 sont nombreuses. La cassure est nette. On dirait vraiment qu'il y a eu vers 1480 un procédé de fabrication nouveau, ce qui semble confirmé par un manuscrit de l'époque. Il est bien entendu que des modèles plus archaïques à prédominance de mailles étaient encore portés.

La salade était la coiffure habituelle; une foule de lectures fait dire à Guillaume que l'armet était facultatif en 1472. Il semble pourtant certain que l'armet soit postérieur à 1480.

L'arc fut un des éléments des succès contre les Liégeois. Il perdit de son importance suite à l'adoption des armes à feu portatives, ce qui fut peut-être une des causes des défaites contre les Suisses.

L'artillerie était d'importance. L'artillerie légère (serpentine) jouait un rôle capital et reconnu dans les combats de 1465 à 1468, à tel point que l'on peut dire comme le répète la plupart des manuels militaires, que ce ne fut pas Gustave Adolphe qui fut l'inventeur de l'artillerie d'infanterie. Il n'en est pas question dans les ordonnances; si on la voit sur le dispositif de Neuss, elle ne figure pas au dispositif de bataille prévu pour Morat. Son importance semble diminuer dans la suite.

5. La stratégie et la tactique.

Est-il besoin de parler de stratégie ? Si un semblant de respect des règles apparaît en 1465-1468, les campagnes ultérieures sont marquées par une incohérence complète attribuable comme il l'a été dit précédemment à la personnalité même de Charles. On dit sa tactique imitée des Anglais parce que son père avait combattu longtemps avec les Anglais.

Cependant la tactique de 1465 à 1468 est une tactique homogène qui est plutôt une tactique française, elle-même tactique anglaise déformée.

Des méthodes ou des prescriptions d'alors sont encore appliquées maintenant, qu'il s'agisse de l'avant-garde, de la marche, de l'utilisation de l'artillerie, de la prise de cantonnement, de l'emploi des manœuvriers (génie actuel) chargée d'aménager les itinéraires; du combat défensif avec l'élément feu et de l'élément mouvement, des dépôts d'armes et d'équipement et de leurs inspections prévues et imprévues.

Les formations évolueront dès 1472, les lignes deviendront hétérogènes, mélange d'archers, de piquenaires et de cavaliers, le dispositif gagnera en profondeur pour présenter 7 échelons au moment de Morat.

On a attribué cette évolution à l'influence italienne ? C'est possible, car dès 1465, Charles fréquentait les Italiens avec Jean de Calabre, mais l'afflux massif d'Italiens n'eut lieu qu'à partir de 1473, c'est-à-dire après la publication des Ordonnances.

Un seul chroniqueur, Molinet, fait allusion à l'influence italienne pour questions d'organisation à propos de la subdivision de la compagnie en escadres et chambres.

IV. CONCLUSIONS.

L'étude de cette période de l'histoire militaire si négligée est non seulement intéressante par les problèmes que l'on y découvre, mais surtout passionnante par sa curieuse et brûlante actualité.

La plupart des problèmes qui se sont posés au duc se posent encore à l'heure actuelle; outre les problèmes tactiques déjà évoqués, citons l'armée de métier ou de milice, les difficultés de recrutement, la modernisation de l'armement, le financement de l'armée, le droit des gens où l'on traitait du sort des prisonniers, le droit à les faire travailler et la légitimité de faire périr le chef d'une armée vaincue.

Cette période nous démontre la permanence des principes de la guerre tout en condamnant ceux qui la réduisent à des chiffres, des flèches, des ellipses, ceux qui n'y voient que le côté mathématique en oubliant le côté humain.

Certes, le rapport des forces ne fut pas souvent favorable au duc, ses moyens ne furent pas toujours proportionnés aux buts poursuivis, ses forces furent souvent dispersées et gaspillées dans des actions secondaires, sa liberté d'action fut presque toujours entravée; sans doute pourrait-on lui reprocher des fautes tactiques, mauvaise adaptation au terrain, mauvaise utilisation de l'armement, mais en fin de compte la cause essentielle de son échec s'explique par le fait que ses troupes ne voulaient pas se battre. C'est la grande leçon de l'étude des campagnes : non seulement les gens se plaignaient de n'avoir plus le temps d'embrasser leurs femmes et leurs enfants ou refusaient de se rendre en Suisse « au marché à horions », mais encore refusaient de défendre chez eux leurs frontières, leur foyer, leur femme, leurs enfants, comme le rappellent de nombreuses remontrances du duc.

Puissions-nous ne pas l'oublier aujourd'hui.

Colonel Ch. BRUSTEN.

REFLEXIONS SUR LE TOURNANT DES ANNEES 1630-1650 (*)

Parler du tournant des années 1630-1650, c'est évidemment sacrifier à la mode; l'historiographie, aussi, obéit à des modes. Un coup d'œil sur nos revues et dans l'épaisseur compacte de nos grandes bibliographies annuelles et cumulatives — Dieu sait si le vent historique souffle à la bibliographie — convainc, sans peine, que le tournant est dans l'air. Savoir ne pas s'irriter, chercher à comprendre. La manière que nous avons d'écrire l'histoire rend compte de notre temps et sur notre temps. Pour bien comprendre le XIX^e siècle, lisez ses historiens, pas seulement Michelet, Guizot, Thiers et les grands mais beaucoup d'autres, demandez-leur ce qu'ils pensent de la Révolution, de Louis XIV, du Moyen Age ou de l'Antiquité. Il est donc inévitable sinon tentant d'introduire ces modestes réflexions sur les années critiques du XVII^e siècle par quelques considérations épistémologiques⁽¹⁾. Encombrantes, j'en suis sûr, nécessaires, je le crois.

★ ★

I

J'en viens, tout de suite, à la conclusion de ces remarques préalables. La problématique du tournant, dont on use et nécessairement abuse, tend à s'inscrire en dépassement dialectique de ces deux réalités contradictoires donc complémentaires de l'histoire, la rupture et la continuité. Chercher un ordre rationnel dans l'enchaînement des données et des faits montés du passé, c'est recourir à une problématique alternée de rupture et de continuité.

(*) M. Pierre CHAUNU a traité cette matière le 20 octobre 1967 à la tribune du Centre de la pédagogie de l'histoire à Bruxelles. Nous remercions M. P. R. GAUSSIN, directeur des *Cahiers d'histoire*, qui nous autorise à publier cette étude qui a paru dans les *Cahiers d'histoire*, numéro 3, 1967.

(1) En tête de son solide rapport au Congrès de Vienne dans *Vingt-cinq ans de recherche historique en France (1940-1965)*, Paris, Comité Français des Sciences historiques et C.N.R.S., 1965 2 vol. gr. 8-LXIV, 518 p., pagination continue, Jean GLENISSON (*ibid.* I. p. IX) note avec humour :

« Les historiens de métier demeurant extrêmement méfiants à l'égard de toute Geschichtsphilosophie » écrivait récemment M. H. I. Marrou. Peut-être eût-il fallu ajouter : « surtout en France ». Ce trait constant depuis le triomphe, aujourd'hui séculaire, de l'érudition, explique sans doute l'indifférence que manifeste l'école française dans sa quasi-totalité pour l'histoire de l'histoire. »

Ce n'est pas sans un sentiment profond de culpabilité que l'on effleure même, au tournant d'une note, les passionnants problèmes de l'histoire de l'histoire. Une culpabilité bien coupable dont on commence à se dépouiller.

(A) — Ce n'est pas si simple. L'historiographie a, naturellement, de la peine à recourir équitablement à ces deux perspectives qui sont, bien réellement, exclusives et contradictoires avant que de se laisser dépasser dans un instrument plus puissant qui les conserve, les fonde et les dépasse. Avant de jouer l'une et l'autre, l'historiographie recourt dans sa construction d'ordre, à l'une ou à l'autre. Il y a, normalement des histoires et des historiographies de la continuité. Rien de plus révélateur que ce choix. Une affaire de tempérament et d'affinité élective, presque de religion. Un choix qui porte, naturellement, témoignage sur le sujet et sur l'objet. L'objet, entendez la période, le groupe, le lieu, la thématique. Le sujet : l'historien, son temps, l'ordre de ses pensées, son école. Le poids de l'objet, disons mieux la relation entre sa nature et le choix d'une perspective de rupture ou de continuité, est trop évidente pour valoir qu'on s'y arrête. Plus instructif le coefficient du sujet, la relation, si l'on veut, entre l'historien, l'ordre de sa pensée, ses préoccupations d'école et ce choix fondamental et révélateur entre une perspective de rupture et une perspective de continuité.

Voyez l'histoire positiviste⁽²⁾, avant hier, à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle. Elle a régné⁽³⁾ presque sans partage, de 1890 à 1930 malgré l'effort de la *Revue de Synthèse*, en attendant les coups décisifs que lui portera l'école des *Annales*, avant que Pirenne, Marc Bloch, Lucien Febvre, Fernand Braudel n'offrent à ses positions, à la fois solides, courtes et mystificatrices, une véritable alternative, avec promesse de dépassement⁽⁴⁾. L'histoire positiviste, dans la mesure où elle déborde sur une chronique améliorée de l'Etat, privilège, plus ou moins inconsciemment, le changement et la rupture. Elle risque de masquer les grandes lignes de continuité, parce que tout ce qui se situe, dans la continuité, entendez l'essentiel, à nos yeux, les structures mentales et affectives, l'ordre des pensées et des sentiments, des manières d'être, de se connaître et de se mouvoir, l'ordre du quotidien et de la production, en un mot, l'économique, le social, le psychique collectif, le spirituel au niveau non des élites mais des masses... lui échappent. Elle se tient à la surface des choses, mieux à la surface d'un

(2) Le terme a fini par s'imposer contre celui, désormais, dévié de son sens primitif d'histoire humanisante, en raison de la coloration péjorative qu'il a prise et de l'abus qui en a été fait. Jean Glénisson derrière Collingwood (Rapport de Vienne... t. I, p. XI), a souligné, récemment, les dangers du terme. L'histoire érudite de la seconde moitié du XIX^e siècle s'arrête au fait et répugne à la loi. Les historiens de l'école que nous appelons « positiviste » ne sont pas nécessairement, en philosophie, comtistes, il arrive même, bien souvent, qu'il n'aient pas du tout de philosophie. Scientiste conviendrait tout aussi bien que positiviste.

Il est quelque peu déraisonnable de prétendre résumer en dix lignes des milliers de pages de débats passionnés, nous définissons, toutefois, volontiers, l'histoire que nous persévérons à appeler positiviste, comme un instrument poussé à son point objectif de perfection. L'instrument critique de l'établissement du texte et de la confrontation des témoignages sur une ligne qui part de Laurent Valla pour atteindre son point presque culminant avec nos pères en méthode les bénédictins mauristes et l'école érudite allemande au milieu du XIX^e siècle. Un outil mal employé, sans méthode et sans but avoué au service d'un empirisme vulgaire. L'histoire positiviste qui refuse de choisir ne se rend pas compte qu'elle exerce le plus féroce et le plus irrationnel des choix. Elle bâtit, à la place de la chronique du Prince, la chronique de l'Etat, la chronique hagiographique de l'état laïc, libéral, national et bourgeois, de la dernière décennie du XIX^e siècle. Seignobos et Langlois conseils en Sorbonne puisqu'en France, du moins, comme aimait à dire Paul Valéry « tout finit en Sorbonne ».

(3) CHAUNU Pierre, *L'histoire géographique*, dans *Revue de l'Enseignement supérieur*, 1967, n° 2.

(4) Une des plus fécondes étant sans conteste, l'histoire géographique de Fernand Braudel.

choix limité de choses. L'histoire positiviste a donc été une histoire presque uniquement attentive au changement, une histoire du petit changement, de la modeste rupture, sur un fond plat auquel manquent les grandes dimensions humaines du temps et de l'espace. Dans cette perspective : voyez ses exercices d'école sur la Révolution française, point d'arrivée de toutes les ruptures supposées et de départ de tous les commencements rêvés.

Il était fatal, dans ces conditions que l'histoire géographique⁽⁵⁾ — telle que la définit parfaitement Fernand Braudel⁽⁶⁾ — sacrifiât, délibérément, la rupture à la continuité. Dans la mesure où elle vise à l'essentiel, il lui faut le temps géologique de la lente sédimentation des générations. Au pied des plateaux néolithiques de la Lucanie⁽⁷⁾ à l'époque de Mussolini, à l'intérieur aussi de la massive Sardaigne⁽⁸⁾, de la Kabylie, du Rif, de l'Atlas⁽⁹⁾ ou des Balkans⁽¹⁰⁾... le Christ, au sens propre, s'est arrêté à Eboli.

En face d'une histoire qui n'a vu que le changement, une nécessaire réaction affirme la continuité. Faut-il dire que nous sommes, aujourd'hui, arrivés à une certaine promotion du tournant en histoire, dans la mesure où il réconcilie les problématiques indissociables et opposés de la rupture et de la continuité. Le tournant, c'est, si l'on veut, le mouvement significatif dans la continuité, l'articulation chronologique si l'on veut d'une histoire centrée sur le rythme, sur la phase, sur la problématique cyclique.

*
**

(B) — Tournant des années 1520, tournant des années 1530, tournant du XVI^e, du XVII^e, du XX^e... 1730, ici, 1740, là... ce foisonnement irritant et ces contradictions lassantes expriment la complexité de la matière de l'histoire.

Ces confusions découlent d'une thématique. Tout dépend, bien sûr, de l'ordre des phénomènes saisis. Politique, économique, social... technique, intellectuel, sensibilité : autant d'ordres, autant d'approches possibles. Autant d'histoire qui souvent fractionnent une réalité globale, quand on s'attarde à l'indispensable analyse. Rythme du monde méditerranéen basculé vers le Nord-Ouest en forme d'Europe, rythme

(5) Les mots s'usent vite. On disait plus volontiers, hier, l'histoire structurale par opposition à l'histoire historisante ou événementielle.

(6) *La Méditerranée et le Monde méditerranéen*, Paris, 2^e éd. 1967, t. I, p. 21. « Tout concourt, dès lors, à travers l'espace et le temps, à faire surgir une histoire au ralenti, révélatrice de valeurs permanentes. La géographie à ce jeu cesse d'être un but en soi pour devenir un moyen. Elle aide à retrouver les plus lentes des réalités structurales, à organiser une mise en perspective selon la ligne de fuite de la plus longue durée ».

(7) LEVI Caro, *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, de l'italien par Jeanne Modigliani, Paris, 1958, cité par F. BRAUDEL, *La Méditerranée*.

(8) LE LANNOU Maurice, *Pâtres et paysans de la Sardaigne*, Paris, 1941.

(9) MONTAGNE Robert, *Les Berbères et le Maghreb dans le Sud du Maroc*, Paris, 1930.

(10) CUIJIC, Jovan, *La péninsule balkanique*, Paris, 1918. BLANC, André, *La Croatie occidentale*, Paris, 1957.

chinois, rythme de l'Amérique indienne, précolombienne encore bien longtemps après Colomb. Accélération ou pesanteur suivant que l'on descend, ou que l'on remonte le fleuve du Temps. Avec la multiplication du nombre des hommes et des moyens — cinquante années du XX^e siècle enferment autant de destinées d'hommes que cinq à dix siècles à la hauteur de l'an mil — l'accélération du rythme de l'histoire, assimilée au changement, est une réalité objective. Même en nous cantonnant dans le cadre de la Modernité, on peut distinguer, sans peine, dix, quinze histoires différentes qui ont leur rythme propre. Autant de rythme, autant de « *periodisierung* », autant, et plus de tournants.

N'est-ce pas, au vrai, ce que Fernand Braudel a si parfaitement exprimé dans la fameuse analyse en temps superposés⁽¹¹⁾ souvent imitée depuis⁽¹²⁾.

Le dernier point, est celui d'une certaine objectivité du tournant. Construction, *a posteriori*, de l'histoire, susceptible, donc, d'une perpétuelle remise en cause, au gré des problématiques changeantes ? L'historien de la pensée pourra privilégier dix années longues qui séparent la première et la seconde formulations de la relativité aux propylées de ce qui est vraiment le point de départ du monde contemporain. Quelle densité de mutations alors dans l'ordre de l'intelligence scientifique du monde. Et pourtant qui, en dehors de dix ou quinze contemporains essentiels, s'est rendu compte, sur l'heure, de l'événement capital ? Max Planck et Henri Poincaré furent même les seuls, en 1905, qui purent comprendre, *a fortiori*, donc, mesurer la portée historique du plus grand événement du XX^e siècle. Et ce n'est pas avant 1945, en dépit de l'accélération de l'histoire, que la révolution est vraiment passée de l'ordre des pensées pures, on serait tenté d'écrire à celui de l'histoire tout court.

(11) BRAUDEL F., *La Méditerranée*, 2^e éd., 1966, t. I, p. 16. « Ce livre se divise en trois parties, chacune étant en soi un essai d'explication d'ensemble. »

La première met en cause une histoire quasi immobile, celle de l'homme dans ses rapports avec le milieu qui l'entoure; une histoire lente à couler, à se transformer, faite souvent de retours insistants, de cycles sans cesse recommencés. Je n'ai pas voulu négliger cette histoire-là presque hors du temps au contact des choses inanimées, ni me contenter, à son sujet, de ces traditionnelles introductions géographiques à l'histoire inutilement placées au seuil de tant de livres... Au-dessous de cette histoire immobile se distingue une histoire lentement rythmée :

..... Troisième partie, enfin, celle de l'histoire traditionnelle, si l'on veut, de l'histoire à la dimension non de l'homme mais de l'individu, l'histoire événementielle de Paul Lacombe et de François Simiand; une agitation de surface... Une histoire à oscillations brèves, rapides, nerveuses. Ultra sensible par définition, le moindre pas met en alerte tous ses instruments de mesure... »

(12) Nous-mêmes dans *Séville et l'Atlantique* (1504-1650), t. VIII, p. 12-13.

« Structures, tout ce qui, dans une société, dans une économie, est doué d'une durée suffisante pour que son mouvement échappe à l'observateur ordinaire... Ces structures ne sont pas immobiles. Ni le régime des vents, ni à plus forte raison l'habitat rural en Europe... Au lieu de procéder à une répartition qui serait tributaire d'une logique extérieure au système auquel elle doit s'appliquer, nous avons décidé de soumettre, ici, tous les éléments qu'une analyse attentive nous aura permis d'isoler, au seul trébuchet de la durée, d'une durée relative à celle des autres éléments du système. »

De même dans la *Civilisation de l'Europe classique*, Paris, Arthaud, 1966, p. 23, 26-27. Mais avec un ordre différent, l'événement d'abord... l'immobile, l'histoire lentement et significativement rythmée... Dans la seconde édition, Paris, 1967, t. II, p. 224, de la *Méditerranée*, nous tombons sur cette phrase : « ... André Pignatoli m'écrivait, après la première édition de ce livre, que j'aurais pu renverser l'ordre choisi : commencer par l'événement, puis en dépasser les aspects brillants et souvent fallacieux, atteindre ensuite les structures, puis les permanences. La sablier peut assurément se retourner. Et cette image nous dispensera d'un long discours ».

Impossible, donc, d'écarter le problème de la prise de conscience. La perception du mouvement, quand il se produit, est plus ou moins rapide, plus ou moins accusée, suivant l'ordre des choses affectées. La politique, le social... tout ce qui reste, en surface, fait l'objet d'une prise de conscience plus étendue et plus rapide. Le tournant de 1789-1799 sur le continent n'a échappé à personne. Le philosophe de Königsberg ou le Goethe de la Campagne de France témoignent de l'immédiateté d'une entrée dans le champ de la conscience de l'élite et de la masse. Ce qui est modifié va rarement au profond et à l'essentiel mais les grandes vagues dessinées à la surface des choses n'échappent ni aux sages ni aux intelligents. Voilà pour le terme de la Modernité.

Voyez encore l'optimisme robuste, en France des années 1530. L'hymne toujours cité⁽¹³⁾ de Gargantua à Pantagruel dans l'édition de 1532. Porte-t-il concluant témoignage ? D'où vient ce robuste optimisme, que l'on croirait superficiellement contemporain d'une quelconque foi au progrès non encore formulée⁽¹⁴⁾ ? : avant ces jours heureux, à la hauteur des années 1490-1500 « le temps était encore ténébreux et sentait l'infélicité et calamité des Goths, qui avaient mis à destruction toute bonne littérature, mais, par la bonté divine, la lumière et dignité a esté de mon âge rendue ès lettres. Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées...; les impressions tant élégantes et correctes en usance... ».

Il est difficile de chiffrer l'impact du Pantagruel. On a trop tendance à confondre le tirage des *Espoyentables faictz et prouesses de Pantagruel* » avec les « *Grandes et inestimables Croniques du grand et énorme géant Gargantua* »⁽¹⁵⁾, qui ont servi de prétexte. Un *best seller*, pourtant, au niveau modeste de l'édition du XVI^e siècle.

Cet hymne à la joie au niveau des dix mille — ordre de grandeur valable — exprime, pourtant, quelque chose de profond. En fait les témoignages éclatent au début du XVI^e siècle d'un élan unanime. Nous en mesurons mieux, aujourd'hui, grâce à la démographie historique, la dimension essentielle. Après l'effondrement du XIV^e, l'interminable creux du XV^e, les naissances l'emportent, à nouveau, largement, sept ou huit ans, au moins sur dix, à peu près partout. Et comme la marge est grande dans un monde qui est à 50% à peine des niveaux de population records des années 1320-1330,⁽¹⁶⁾ la remontée rapide du flux des hommes s'effectue, allégrement, sans que jouent longtemps, les fameux défis malthusiens dont l'historiographie anglo-saxonne fait grand et naïf usage.

(13) MOUSNIER Roland, *Le XVI^e et le XVII^e siècles*, p. 12.

(14) Précisons bien qu'il s'agit, nullement ici, de la manifestation d'une quelconque foi au progrès, mais simplement d'une prise de conscience très aiguë de la valeur de l'acquis d'une génération.

(15) C'est de la chronique anonyme que Rabelais nous dit qu'il fut vendu plus d'exemplaires en deux mois « qu'il ne se sera acheté de Bibles en neuf ans » (J. PLATTARD, *François Rabelais*, Paris, Boivin, p. 148) et non pas comme on a tendance à le laisser croire de son œuvre elle-même.

(16) La démonstration la meilleure, celle de LEROY LADURIE Emmanuel, dans les *Paysans du Languedoc*, Paris, SEVPEN, 1966.

Fixons vite sous forme de règle les limites du bon usage dans la problématique du tournant. Tournant et tournant, seulement, dans l'ordre des modifications profondes et significatives, quand sur de vastes espaces, tout un ensemble de secteurs bougent simultanément. Ce qui implique presque nécessairement un minimum assez rapidement de prise de conscience.

II

Quelle est la place dans ces conditions du tournant des années 1630-1650 ? Une place de choix, mais une place relativement récente.

Le tournant du début du XVII^e siècle serait-il si nouveau promu en histoire ?

L'ensemble important des modifications capitales qui se situent à la hauteur de ces années n'a jamais été négligé par les historiens de la littérature, de la philosophie et plus récemment des sciences. Il n'avait pas échappé à l'Europe des Lumières. Si l'Europe dans les mots⁽¹⁷⁾ est née au *XVII^e siècle*, c'est au XVIII^e qu'il appartient de la dire *classique*. Le Voltaire du *Siècle de Louis XIV* paru à Berlin en 1751 et de l'*Essai sur les mœurs* (1756) fait prévaloir l'adjectif. Du même coup, il affirme la profonde solidarité vécue du XVIII^e siècle avec une Europe à composante française, la juste mesure de la grande révolution essentiellement intellectuelle des années 1620-1650. Cette vérité de l'Europe des Lumières a été perdue au XIX^e et jusqu'à nos jours.

Trois grands tournants rythment et encadrent la Modernité, le début du XVI^e, la fin du XVIII^e, le second quart du XVII^e siècle. Les deux premiers n'ont jamais fait problème. Loin d'en oublier l'importance, nos exercices d'école en ont plutôt grossi les dimensions. Au point de masquer ce tournant des années 1620-1650 qui nous paraît, à tout prendre, d'une importance au moins égale aux deux autres. Mais l'ordre des choses mises en cause au début du XVII^e siècle étant l'ordre le plus profond, d'abord, des pensées, les données acquises, les conditions mêmes, mais les conditions seulement, des futures révolutions, il s'impose moins facilement que les mutations de l'ordre de la surface des choses, la mutation essentiellement spatiale du début du XVI^e, celle qui commence d'affecter massivement les moyens de production à l'extrême fin du XVIII^e. Dis-moi quelle révolution du passé tu privilégies, dis-moi à quel tournant du passé ton école, ton histoire, ton milieu, ta période est sensible et je te dirai quelle est-elle. Je me suis efforcé de montrer quelque part⁽¹⁸⁾ comment l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles, libérale et marxiste, avait progressivement perdu contre l'usage du XVIII^e siècle la continuité dense du monde issu de la grande révolution des années 1620-1650, à savoir le *continuum* qui s'établit entre l'Eu-

(17) CHAUNU Pierre, *La Civilisation de l'Europe Classique*, p. 19.

(18) *Ibid.* p. 20.

rope classique et sa fille remplie d'une piété naïve, touchante et filiale, l'Europe des Lumières. La Révolution française, d'une part, la révolution industrielle, d'autre part, ont contribué à aliéner et à démanteler tout un long passé. Dans cette perspective, la modernité tout entière est devenue un Ancien Régime, le mot traduit l'aliénation, il aboutit à définir un existant, un présent, un réel, par un futur.

La cause est entendue. Au point de départ d'un temps dominé par la civilisation en continuité des Europes classiques et des Lumières, le tournant des années 30 et 40 du XVII^e siècle. Ce tournant, nous suivrons, sur trois étages, dans un ordre d'importance croissante : les relations de l'homme et de l'espace; le social et l'économique; les pensées et l'esprit.

*
**

Le début du XVII^e débouche, pour un long siècle, sur une relation nouvelle de l'homme et de l'espace. En un mot : fin de l'explosion géographique et nouvel équilibre géopolitique. On y aura été, à mon sens, insuffisamment attentif, dans la mesure où cette révolution marque plutôt la fin d'une révolution.

Vu depuis l'extrême Occident chrétien, le monde, aux XV^e et XVI^e, est un monde ouvert, en procès d'explosion planétaire. Derrière la problématique usée des grandes découvertes géographiques, la réalité existe d'une prodigieuse multiplication des communications lointaines, d'un élargissement considérable du cercle des échanges des contacts, des confrontations. Ne pas perdre, bien sûr, le sens des volumes, les raisons de l'essentiel : voyez la plus fondamentale des cellules humaines, nos recherches normandes confirment pleinement celles de Pierre Goubert, elles montrent qu'en Normandie comme, vraisemblablement, dans toute l'Europe occidentale au XVII^e, le choix du conjoint s'effectue à 80% encore dans l'espace de cinq kilomètres de rayon autour du clocher de la paroisse et des paroisses circumvoisines. Et cela ne change, véritablement, qu'à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'ouverture des côtes d'Afrique, l'Océan Indien, les îles et le continent américain n'affectent, dans ces conditions à tout prendre, directement en Europe, que deux à trois dizaines de milliers d'hommes. Indirectement, pourtant, des millions sont bien en cause. A commencer par ces quelque soixante à soixante-dix millions d'hommes anéantis⁽¹⁹⁾, lors des quatre à cinq premières décennies du XVI^e siècle en Amérique, le cinquième, à peu de choses près de l'humanité, par un processus microbien et viral dû à une brusque mise en communication, sans transition, d'unités fractionnées. Le désenclavement plané-

(19) CHAUNU Pierre, *L'Amérique et les Amériques*, Paris, 1964, p. 103. Nos démonstrations renforcées par le beau livre récent de SAUER Carl Ortwin, *The early Spanish Main*, Berkeley (Cal.), 1966, gr. in-8°, XII, 304 p.

taire des humanités plus ou moins séparées jusqu'au XVI^e siècle aura coûté une centaine de millions de vies humaines.

C'est un aspect qu'on a jusqu'ici négligé. La croissance démographique de l'Europe se trouve, donc, au XVI^e siècle, en grande partie annulée, à l'échelle planétaire par la décroissance d'immenses secteurs extraeuropéens. Du même coup, le poids de l'Europe se trouve renforcé lors de cette mise générale en communication par ce mouvement démographique en ouverture de ciseaux qui n'a jamais, à ma connaissance, été pleinement dégagé.

L'Europe du XVI^e siècle, dans une perspective macroéconomique, simplificatrice est, par ses prolongements outre mer, une immense « frontière » ouverte, au sens turnérien. Depuis 1550-1560, en Amérique, d'abord⁽²⁰⁾, depuis les dernières du XVI^e et les premières du XVII^e en Extrême-Orient⁽²¹⁾, les unes après les autres, les portes se ferment.

Le réseau des communications s'est étendu à un rythme prodigieusement rapide depuis Henri le Navigateur jusqu'à la fin de la « Conquista » aux alentours de 1540; de 1550 à 1600, il s'est consolidé, il a gagné, encore accessoirement, ici et là. On est passé d'un univers en expansion à un monde beaucoup plus grand, certes, que celui du XIV^e siècle, mais clos, à nouveau, jusqu'à l'entrée en scène, timide, aux XVIII^e, massive au XIX^e siècle de l'intérieur des continents — Amérique, Afrique, Asie — dans le jeu d'une économie-monde en formation. Le passage d'un monde ouvert à un monde clos se fait progressivement du milieu du XVI^e au début du XVII^e. Nous avons montré, sur l'exemple américain⁽²²⁾, que le mouvement s'opérait en deux temps. Fin de l'ouverture facile en 1550, fermeture commandée, en profondeur par la presque totale destruction du réseau de peuplement amérindien. La démonstration américaine pourrait être conduite, pour l'Afrique et pour l'Asie avec quelques décalages chronologiques. Le XVII^e siècle n'invente plus l'espace : il lui manque cette constante plus value d'espaces, donc d'hommes, que le XVI^e siècle ajoutait, régulièrement, au cercle sans cesse élargi de sa dilatation planétaire.

*
**

A l'intérieur d'un monde à nouveau plus fermement cerné, en son centre, entendez cette vieille chrétienté latine qui est une Méditerranée dilatée vers le Nord, le tournant des années 1630, c'est celui du déplacement vers le Nord-Ouest du Centre de gravité, du passage de la prépondérance espagnole à la prépondérance française.

(20) CHAUNU Pierre, *Séville et l'Atlantique*, t. VIII, p. 143-149.

(21) CHAUNU Pierre, *Manille et Macao face à la conjoncture des XVI^e et XVII^e siècles*, dans *Annales E.S.C.*, 1962, n° 3, p. 555-580.

(22) CHAUNU Pierre, *L'Amérique et les Amériques*.

(23) CHAUNU Pierre, *Civilisation de l'Europe classique*, p. 31.

Le centre de gravité de l'Europe se déplace insensiblement suivant un axe Sud-Nord, légèrement incliné vers l'Ouest. Le centre intellectuel et artistique de la Chrétienté du XIII^e se situait entre Loire et Rhin. La Peste noire, ce singulier est un pluriel, a modifié cet équilibre. Au XVI^e, l'Europe qui compte est méditerranéenne: l'Espagne et l'Italie. Tout autre la dynamique profonde de l'âge classique. Une fois de plus la démographie commande. Voyez Beloch⁽²⁴⁾, voyez Dominguez Ortiz⁽²⁵⁾. La déroute de la Méditerranée se prépare fin XVI^e, début XVII^e. Elle se joue lors de la grande peste castillane de 1599-1603, lors de la grande peste italienne de 1630, elle s'achève lors de la dilapidation de l'Espagne du Sud, au cours de l'épidémie de 1649-1653. L'histoire politique, toutefois, a le goût du drame et l'art des raccourcis. Entre mai et décembre 1640, elle claironne aux quatre coins de l'Europe puis du monde, à la vitesse des caravelles avisos, l'effondrement du grand empire; la fin de la prépondérance espagnole, entendez la fin, quand même, du primat incontesté de la Méditerranée⁽²⁶⁾. 1640-, date courte, marque, donc, le point de départ, pour la France, d'un demi-siècle de prépondérance exclusive et facile. A quoi concourent le mouvement profond, celui qui fait basculer l'Europe de la Méditerranée sur l'Atlantique et ses mers nordières, et l'Occident. L'effacement structurel de la Méditerranée⁽²⁷⁾ et l'effacement accidentel de l'Allemagne et de l'Angleterre assurent pour cinquante ans la prépondérance au centre, ou si l'on veut, la prépondérance de la moitié Nord de l'Europe dense des 40 km².

*
* *

Poser le problème en ces termes, c'est constater, une fois de plus, le primat du démographique. Le nouvel équilibre du XVII^e siècle, c'est, d'abord, à l'intérieur d'un monde immense⁽²⁸⁾, de nouveaux équilibres et des équilibres durables de population. A l'intérieur de l'Europe, le poids accru de la France par suite du reflux sélectif de l'Italie, de l'Espagne, de l'effondrement total de l'Allemagne et de la Russie. Le renforcement relatif de l'Europe au centre du monde en communication, par suite de l'effondrement sélectif de l'Amérique indienne et de la Chine.

(24) BELOCH K. Julius, *Bevölkerungs geschichte-Italiens*, Berlin, 1937-1961, 3 vol. in-8.

(25) ORTIZ Antonio Dominguez, *La sociedad española en el siglo XVIII*, Madrid, C.S.I.C., 1963, gr in 8.

(26) Ce qui est clair à l'horloge du chercheur politique est moins rapide et moins brutal en profondeur. Fernand Braudel a donc raison d'écrire (*Méditerranée*, 2^e éd., 1967, t. II, p. 517) :

« Quel que soit le contenu que l'on donne à ce mot imprécis de décadence, la Méditerranée n'a pas été la proie facile et résignée d'un vaste processus de régression, irréversible et, surtout, précoce. Je disais en 1949, que le déclin ne me semblait pas visible avant 1620. Je dirais volontiers, aujourd'hui, sans en être tout à fait sûr, pas avant 1650. En tous cas, les trois plus beaux livres parus sur le destin des terres méditerranéennes au cours de ces dix dernières années, celui de René Bachrel à propos de la Provence, celui d'Emmanuel Leroy Ladurie à propos du Languedoc, celui de Pierre Vilar à propos de la Catalogne ne me contrediront pas. Il me semble que si l'on voulait reconstruire le nouveau panorama d'ensemble de la Méditerranée après la grande rupture qui marque la fin de la primauté, il faudrait choisir une date tardive 1650 ou même 1680 ». Décalages normaux d'une histoire globale, donc à claviers successifs.

(27) CHAUNU Pierre, *L'Europe classique*, p. 31-32.

(28) L'unité de mesure sur les axes maritimes de ses communications sont des distances-temps.

Europe d'abord. Aucune hésitation possible. Guerre, peste, tour-
nant climatique, changement de climat conjoncturel... on sait ce qu'il
advint dans l'Empire, dont la population s'effondre de 20 à 7 millions,
en gros, de 1620 à 1650⁽²⁹⁾. Même ligne catastrophique sensiblement,
selon toute vraisemblance, pour la Russie du Temps des Troubles⁽³⁰⁾.
Le décrochement de la population italienne est moins profond. Karl
Julius Beloch⁽³¹⁾ évalue le tassement de l'Italie du Nord de 5.412.000 à
4.254.000 de 1600 à 1650, celui de l'Italie péninsulaire de 6.235.000 à
5.578.000 et les îles à contre-courant vont de 1.625.000 à 1.701.000. Les
pertes, toutefois, avoisinent 2 millions, à la hauteur de ces catastroph-
iques années 30. Pour l'Espagne, le tassement est plus lent, mais il est
d'amplitude presque comparable aux catastrophes allemande et rus-
se. Selon la ligne moyenne adoptée par Antonio Dominguez Ortiz⁽³²⁾,
la population de la Castille passe de 6,5 à 5 de 1596 à 1650, celle de
l'ensemble de l'Espagne de 9,5 à 6,6 environ. Presque partout, à la
hauteur des années 30, les graphiques européens, autant qu'on puisse
les proposer avec une marge de certitude, accusent un décrochement.
La France et l'Angleterre, toutes proportions gardées, sur un paysage
sévère, appartiennent au secteur le plus abrité. Le ralentissement est
plus tardif. Pour la France, le creux de la Fronde assez rapidement
comblé, la rupture est postérieure à 1680⁽³⁴⁾. Pour l'Angleterre, un
malaise, certain, également, entre 1680 et 1729, comme en porte té-
moignage la baisse de fécondité observée par J.-H. Hollingsworth⁽³⁵⁾,
dans les familles ducales britanniques des générations 1680-1729. Mais
à la différence du cas genevois étudié par L. Henry et des ducs et
pairs de France, les mauvaises habitudes prises à la fin du XVII^e n'ont
pas été conservées au XVIII^e.

Le reste du monde, ensuite. Le coup de frein du début du XVII^e
siècle ne se borne pas à l'Europe. Il atteint deux grandes masses hu-
maines, au moins, ce qui reste de l'Amérique indienne, la Chine. Les
travaux de l'Ecole de Berkeley⁽³⁶⁾ ont parfaitement éclairé le premier
cas. Je n'y reviens pas. Nous savons, désormais, un peu mieux qu'hier
qu'aucun mouvement général de reprise ne se dessine avant l'extrême
fin, au mieux du XVII^e siècle. C'est la destruction du réseau d'occupa-
tion humaine du sol qui condamne l'Amérique espagnole à une stagna-
tion séculaire lourde de conséquences sur la conjoncture mondiale.

(29) REINHARD M. et ARMENGAUD A., *Histoire de la population*, Paris, Montchrestien, 1990, p. 139 et surtout le fondamental. FRANZ G., *Der Dreissig-jährige Krieg und das Deutsche Volk - Untersuchungen zur Bevölkerungs- und Agrar geschichte*, Iena, 1940. (*Arbeiten zur Landes und Volksforschung*, n. 6).

(30) PASCAL Pierre, *Avvakum*, 2^e éd., Paris, Mouton, ch. I, 1963.

(31) BELOCH Kar Julius, *op. cit.*, t. III, p. 351-352.

(32) *Op cit.*, p. 11.

(33) CHAUNU Pierre, *Europe classique*, p. 181.

(34) Voir, surtout, les démonstrations concluantes de LEROY LADURIE E., *Paysans du Languedoc*, *op. cit.*

(35) La conférence démographique européenne de Strasbourg, 30 août-6 sept. 1966., dans *Population*, 1967, n° 1, p. 13.

(36) CHAUNU Pierre, *L'Amérique et les Amériques*, p. 103.

Mais voyons la Chine⁽³⁷⁾. Ping-Ti-Ho,⁽³⁸⁾ la meilleure autorité en matière de démographie historique chinoise suppose sur la base solide d'une critique serrée de la série à peu près continue des Livres Jaunes — la plus longue série fiscale continue susceptible d'une utilisation en démographie historique qui existe au monde, — que la population chinoise était passée de 65 à 150 millions (chiffre fort le plus vraisemblable) 130-135 millions (évaluation faible moins vraisemblable) du creux de la fin du XV^e au point haut des années 1600. Comme en Europe occidentale — troublant parallélisme — le niveau de 1600 retrouve, tout au plus le chiffre fort (150 millions) vraisemblable du milieu du XIII^e siècle.

La crise de la population chinoise commande et précède la crise politique de l'invasion mandchoue. L'invasion mandchoue, les rébellions paysannes acharnées du Sseu-tch'ouan, notamment, accélèrent l'effondrement catastrophique de la population en Chine, en tous points comparable, mais sur une bien plus grande échelle, à l'affaissement de la population allemande, pendant la guerre de Trente Ans.

Rappelons les grandes lignes d'une chronologie bien connue. Le procès d'unification des sept *ayman*⁽³⁹⁾ ou tribus djürtchüt commencé en 1599 avec l'avènement de Nourkhatsi culmine en 1606 avec la fondation du royaume mandchou historique. Le jeune Etat barbare prend conscience de la profonde décadence et de l'épuisement interne de l'Etat des Mings dont l'empereur a manifestement perdu le mandat du Ciel. En 1616, Nourkhatsi se proclame empereur. En 1621-1622, le premier poste frontière chinois tombe entre les mains des Mandchous dans la région de Moukden. En 1622, chute du Leao-yang. Au cours des années 40, le vide chinois va attirer infailliblement la domination du jeune état tribal barbare. Derrière un écran de troupes chinoises, l'empire des Mings sombre dans l'anarchie. Les calamités naturelles viennent au secours des hommes. Les années très sèches et très chaudes de 1636 à 1639⁽⁴⁰⁾ que l'on connaît par les bons vins en France et en Espagne font basculer la Chine du Nord et la Chine centrale : solidarité climatique profonde de l'hémisphère Nord. La relation a été bien vue, déjà, par Louis Dermigny⁽⁴¹⁾. Ping-ti-Ho insiste plus volontiers sur les

(37) DERMIGNY Louis, *La Chine et l'Occident*, Paris, SEVPEN, 1964, 3 vol. gr. in 8, 1.800 p. T. I, ch. III; PING-TI-HO, *Studies on the population of China, 1368-1953*, dans *Harvard East Asian Studies*, n. 4, 1953, gr. in 8; GROUSSET René, *L'empire des steppes*, Payot, 1939 et 1952, p. 596 sq.

(38) *Studies on the population of China*, p. 264, sq.

(39) GROUSSET René *op. cit.*, p. 595 sq.

(40) LEROY-LADURIE E., *Les paysans du Languedoc*, p. 24.

(41) DERMIGNY Louis, *La Chine et l'Occident*, t. I, p. 128-129.

« ... Il paraît hors de doute que le second quart du siècle et spécialement les années 1640 sont, comme en Europe, affectés par un redoublement de calamités naturelles en particulier dans les provinces intérieures du Chen-si, du Chan-si, du Ho-nan, du Kouei-Tcheou et du Sseu-tch'ouan. Les grands secs et les nuées de sauterelles provoquent des ravages répétés en 1638, 1640 et 1641, notamment dans le Ho-nan où ils aggravent une disette déjà chronique : « A cette époque dit un texte de 1637, sécheresse et famines ne discontinuaient pas depuis nombre d'années, et en outre le mandarin (de l'endroit), un certain Song, pressurait impitoyablement les peuples ... Chertés, famines, en Chine, alors, comme au Japon.

convulsions internes⁽⁴²⁾. Plus de la moitié de la population chinoise est anéantie. La population de la Chine se trouve ramenée vers 1650-1660 à soixante, soixante-cinq millions d'âmes à peu de choses près le niveau de la fin catastrophique du XIV^e siècle. Maîtres de la Chine du Nord et centrale en 1644-1645, les Mandchous étendent leur domination sur la Chine du Sud au cours de la décennie 50. Pour la Chine (20 à 25% du volume global de l'humanité au début du XVII^e), comme pour l'Europe et plus clairement que pour l'Amérique, les décennies 40 et 50 marquent bien un tournant capital.

Au niveau des années 40 du XVII^e, un bilan s'impose. Un monde immense, aux contours pour un temps stabilisés, où la croissance de l'Europe du XVI^e siècle a été plus que totalement épongée par les évolutions des continents américains et chinois, par les ruptures catastrophiques des décennies 30 et 40. Somme toute, le prix élevé d'une entrée trop rapide en communications, d'une multiplication brutale des niveaux de rencontre et d'échanges.

III

Secteur moteur et, quand même, relativement abrité, l'Europe. Le tournant des années 1630-40 est, au premier chef, une affaire européenne. C'est là, au vrai, que l'on est mieux armé pour en mesurer toute l'ampleur⁽⁴³⁾.

Le tournant des années 1630-1650, c'est, d'abord, la fin de la croissance facile et le commencement de l'ère des fécondes difficultés : le passage suivant une terminologie usée à force d'avoir servi d'une phase A à une phase B, au sein d'une période où, en raison de la relative rigidité des structures technologiques, une croissance soutenue ne peut-être obtenue que par l'addition régulière d'hommes et d'espace. D'où le rôle que nous nous sommes efforcé de dégager dans notre *Séville et l'Atlantique* de l'invention spatiale en lieu et place de l'invention technique comme moteur de la conjoncture séculaire. *Economique* d'abord.

Il est inutile de nous étendre sur des faits qui sont, aujourd'hui, parfaitement établis.

(42) *Pint-ti-Ho*, op. cit., p. 265.

« ... the second quarter of the seventeenth century witnessed the outbreak of great peasant rebellions. It was reported that the population of the densely settled Red Basin of Szechwan was nearly exterminated and that relatively few countries in Szechwan escaped from the scourge of Chang Hsien-chung and the conquering Mandchus. Chang and other bandits leaders also exacted a heavy toll in human lives in Shanai, Shensi, Honan, Hupai, northern Hunan, The Hwai River and parts of Shantung and Hopen. It is impossible to estimate even approximately the number of people who perished directly in the two decades of peasant wars and indirectly from famine, pestilence and economic dislocation. But one thing is clear : In terms of life destruction these wars must be compared with the Thirty Years War in Europe and the Taiping wars in nineteenth century China.

(43) C'est là qu'il faut se placer dans la mesure où l'Europe joue plus incontestablement au XVII^e encore qu'au XVI^e et, *a fortiori*, avant le rôle de secteur dominant et entraînant dans la mesure, où c'est en Europe que l'effort d'élaboration de l'histoire quantitative a été poussé le plus loin.

1630-1650, les unes après les autres, les activités les plus spectaculaires du XVI^e siècle, celles qui impliquent des mises en communication sur de longs rayons d'action se replient. Il y a, au mieux, ralentissement de croissance : la plupart du temps, plafonnement et contre-flux. Les deux décennies du grand tournant du XVI^e sont celles de la décélération généralisée.

Pour les prix, le travail a été fait récemment, par Fernand Braudel, et Franck C. Spooner, pour l'Europe et la Méditerranée occidentale. Il suffit donc de s'y reporter⁽⁴⁴⁾. Même mouvement dans la moitié turque du bassin de la Méditerranée⁽⁴⁵⁾.

Pour les grandes activités, depuis la production de l'argent de l'Amérique⁽⁴⁶⁾ jusqu'aux différents aspects du grand commerce colonial, en passant par le Sund de Nina Ellinger Bang et Kund Korst, qu'il me soit permis de renvoyer, une fois pour toute, à mon étude de 1962⁽⁴⁷⁾ qui regroupe l'essentiel des indices d'activités disponibles à cette époque⁽⁴⁸⁾.

Economique, d'abord, mais social et technologique, surtout.

Le tournant du XVII^e siècle plus encore que celui du passage d'une croissance facile à une croissance entravée nous semble devoir se définir, aujourd'hui, comme le grand tournant de la modification des rapports sociaux. Elle est, évidemment, liée au changement de climat conjoncturel. Elle en constitue, en outre, la caractéristique la plus profonde.

En peu de mots, en extrapolant les leçons d'une étude récente, disons que le tournant du XVII^e siècle c'est le passage d'un paysage social commandé par le tassement des salaires réels et de la rente et l'envolée du profit, à un paysage où les salaires réels très bas cessent de décroître, où le profit reflue mais où la *rente victorieuse triomphe*. Nous nous en doutions, hier, nous en avons mille indices indirects plus qualificatifs que quantitatifs. Emmanuel Leroy Ladurie a fourni d'abondantes preuves chiffrées pour le Languedoc⁽⁴⁹⁾. Aucun scrupule, donc, à joindre à ses démonstrations quantitatives pour un espace limité de

(44) En attendant la publication du chapitre *Prix* du tome IV de la *Cambridge Economic History*, cf. la construction graphique établie à partir de cinquante courbes méditerranéennes et européennes du prix du blé (*Méditerranée*, 2^e éd. 1967, t. I, p. 469).

(45) *Ibid.* p. 470, graphique de prix turcs d'après BARKAN Omer Lufti.

(46) Un graphique suggestif dans la *Méditerranée*, *op. cit.*, 2^e éd., t. I, p. 434.

(47) CHAUNU Pierre, *Le renversement de la tendance majeure des prix et des activités au XVII^e siècle. Problèmes de fait et de méthode*, dans *Studi in Onore di Amintore Fanfani*, Milan, Giolfre Editore 1962, tome IV, pp. 221-255.

Cf. aussi CHAUNU Pierre, *Le XVII^e siècle. Problème de conjoncture*, dans *Mélanges Antony Babel*, Genève, 1963, I, pp. 337-355.

(48) Depuis cette date, nos raisonnements se sont trouvés renforcés par l'étude consacrée par DELUMEAU Jean à *L'Aun de Rome*, Paris, SEVPEN, 1962, gr in 8, 352 p.

CHAUNU Pierre, *Annales E.S.C.*, 1964, n° 4, pp. 7661-767, par l'étude de Madame MEILINK ROE-LOSFSZ M. A., *Asian Trade and European Influence in the Indonesian Archipelago between 1500 and about 1640*, La Haye, Martinus Nijhoff, in-8, 1963, IX. 471 p. et nos réflexions *Annales E.S.C.*, n° 2, 1964, pp. 317-322.

Cf. en outre, à propos de MAURO Frederic, *L'expansion européenne*, Paris, P.U.F., 1964, notre note *Le rythme trentenaire de l'expansion européenne* dans *Annales E.S.C.*, 1966, n° 4, pp. 886-893.

(49) LEROY-LADURIE E., *Les paysans du Languedoc*, *op. cit.*, p. 415, sq.

la France du Midi, nos gerbes traditionnelles d'indices qualitatifs, pour d'autres secteurs européens.

Effondrement du profit, envolée de la rente. On n'aurait pas manqué hier, de tirer de cette distorsion les conséquences les plus sévères. Effondrement du profit, envolée de la rente, stagnation économique. Voire ! Porte fermée, certes, aux solutions de facilité. Porte entre-bâillée, sans conteste, aux hardiesses technologiques. La révolution industrielle ne nous apparaît plus désormais comme une explosion que rien ne prépare, mais comme le résultat de la constitution, au terme d'un processus plusieurs fois séculaire d'une masse critique de révolution qui va finir par tout emporter dans une explosion de croissance.

On croyait, hier, encore, à un stérile XVII^e siècle entre les féconds XVI^e et XVIII^e siècles. Nous savons désormais, que même dans l'ordre technique ce point de vue simplificateur est totalement faux. Voyez l'Angleterre au XVII^e siècle⁽⁵⁰⁾. « ... c'est après 1640 plutôt qu'avant cette date » écrit François Crouzet⁽⁵¹⁾ « que des disparités significatives sont intervenues dans l'évolution économique des deux pays ». Mais le XVII^e siècle français est-il si noir, le vilain qu'on veut bien nous le peindre ? Je ne le pense pas. Les historiens des techniques non plus. Voyez le verre, voyez le jantage des voitures, voyez les canaux, voyez le fer, le papier⁽⁵²⁾. Tout au long de ce sombre, de ce difficile XVII^e siècle, l'accumulation d'une infinité de micro-améliorations, de micro-améliorations qui, faute d'un espace économique homogène — l'homogénéisation de l'espace économique, c'est l'Angleterre des canaux vers 1740 et la France du pavé du Roi vers 1770 — qui, faute de capitaux, ne diffusent pas, diffusent mal, ou diffusent très lentement, des micro-améliorations qui restent souvent cantonnées aux secteurs nobles. Je pense à l'industrie des instruments scientifiques, du microscope à la lunette, en passant par les tâtonnements du télescope, parfaitement étudiée par Maurice Daumas⁽⁵³⁾. Tout cela est né au XVII^e siècle, dans ce sombre XVII^e siècle qui a tant inventé, mais dont les hardiesses, négligeant l'écorce des choses, vont au fond des choses et plus encore des pensées où les gens distraits et les sots ne risquent pas de les y aller chercher.

Dans ce paysage trop rapidement brossé, un aspect essentiel, lié en France à l'Etat vendeur d'offices, vendeur donc de loisirs et de sécurité, lié, dans toute l'Europe, à l'envoi de la rente, la promotion en rentiers, rentiers du sol ou rentiers de l'Etat, ces entrepreneurs en vacance d'entreprise, du XVI^e siècle conquérant des choses et négligeant des pensées.

(50) Une démonstration convaincante en est fournie par GROUZET François dans un excellent article récent *Angleterre et France au XVIII^e siècle. Essai d'analyse comparée de deux croissances économiques*, dans *Annales E.S.C.*, 1966, n° 2, pp. 254-291.

(51) Article cité, *Ibid.*, p. 256.

(52) CHAUNU Pierre, *La Civilisation de l'Europe classique*.

(53) *Les Instruments scientifiques aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, P.U.F., 1963, gr. in-8°, 417 p., 63 planches.

IV

Le grand, je serais tenté d'écrire le seul tournant du XVII^e siècle, celui qui sépare d'un abîme un après qui est notre présent et notre avenir d'un passé deux fois millénaire, c'est la révolution des pensées, la mathématisation du monde, la naissance, donc, de la pensée scientifique, la vraie, l'incontestable sans raté et tout en avenir, le tournant aussi de la pensée philosophique à partir du point de non retour du « Cogito ergo sum », entendez l'option en faveur d'un idéalisme fondamental contre le réalisme latent de la philosophie grecque prolongé à travers le thomisme renoué du XVI^e siècle par l'Ecole de Salamanque et dans l'ordre de la pensée religieuse chrétienne, la rupture nécessaire avec la scolastique et les exigences nouvelles du théocentrisme que Bérulle (1630) acclimate dans l'Europe catholique comme jadis Calvin dans l'Europe protestante. Entre la mathématisation du monde, la nouvelle cosmologie de l'univers infini, de la nature écrite en langage mathématique du *Saggiatore* (1628) et du *Discours* (1637) et la théologie du XVII^e siècle, entendez la vraie théologie, celle du Dieu caché qui ne se signifie plus facilement dans le monde mais uniquement, à la conscience des prédestinés auxquels il est donné par l'Esprit de déchiffrer les signes de l'Esprit dans l'Ecriture Sainte Parole de Dieu, dans l'Eglise et par l'Eglise et dans un univers qui chante toujours mais pour ceux-là seuls auxquels il est donné de le discerner la gloire infinie du Dieu qui l'a créé par sa Parole, le trait d'union a été bien vu par Pascal, savant et chrétien, j'allais dire savant, parce que croyant, comme tous les grands constructeurs de l'univers de Descartes à Newton. « Le silence éternel des espaces infinis » dit la totale impossibilité depuis Galilée et Descartes d'échapper au dilemme posé et tranché unilatéralement par Spinoza: ou bien le Dieu caché qui se révèle, dans le silence de la conscience, comme totalement transcendant et totalement inaccessible en dehors de l'acte qu'il fait en Se Révélant, totalement inaccessible donc, en dehors de l'Incarnation et le Dieu immanent du « Deus sive Natura » de l'Ethique, non plus le Dieu caché, cette fois, mais le Dieu glacé et inutile, le « Dieu bête, oserai-je écrire, garant inerte de l'ordre mathématique de l'univers, la Nature naturante « Natura Naturans » de Spinoza, qui est restée dans le gosier de l'Europe des Lumières, sans jamais réussir à passer. Voyez Voltaire et ses accommodement sans portée.

Révolution intellectuelle, révolution spirituelle, mutation de l'esthétique et promotion d'une nouvelle couche sociale à des loisirs qui débouchent sur la mathématisation du monde, ou moment où l'algèbre de Viète associée à la géométrie traditionnelle donne naissance à la mécanique et l'analyse, ces instruments qui permettent de donner à l'intuition de Galilée et de Descartes, un commencement de réalisation que le succès pousse de hardiesse en hardiesse, toujours plus en avant.

Tous ces éléments que des histoires fractionnées ont traités comme s'ils étaient intelligibles l'un sans l'autre, nous nous sommes

efforcés de les lier dans un essai d'explication globale⁽⁵⁴⁾ en précisant, notamment, plus avant, les rapports⁽⁵⁵⁾ qui existent entre la révolution religieuse qui, dans une large part, précède, commande ou du moins facilite la révolution intellectuelle. Il n'est pas question de reprendre dans le cadre de cet exposé une démonstration, en partie, déjà faite, et qui nécessiterait pour être poussée plus avant la matière d'un gros livre, mais simplement de rappeler l'étroite parenté des chronologies.

1600 a vu mourir Giordano Bruno pour avoir tenté d'affirmer en dehors de toute raison scientifique et sans être rompu aux finesses du langage philosophique, en langue vulgaire, l'infinitude — l'infinitude et non l'indéfinitude — de l'univers. En 1601, Tycho Brahé s'éteint, suivi dans la mort, de William Gilbert et de François Viète⁽⁵⁶⁾. C'est bien la fin d'un monde.

De 1605 à 1620, la masse critique de transformation de toutes les pensées se prépare. Kepler, en 1609, a formulé dans l'*Astronomia Nova* la première loi mathématique de l'univers, tandis que, de 1610 à 1612 Fabricius, Galilée et Scheiner commencent leurs observations sur les taches solaires dont Descartes, dans les *Meteoros* tirera l'idée que la terre est un morceau détaché du soleil, achevant, donc, de ruiner la représentation aristotélicienne de la dualité de l'univers, rejetant du même coup les bornes de l'origine du monde aussi loin dans le temps que ses limites dans l'espace.

Venons enfin, à l'essentiel : en 1628, Galilée affirma dans le *Saggiatore* : la nature s'écrit en langage mathématique; Harvey la circulation du sang dans son *De motu cordis et sanguinis*. En 1632, point de départ d'une physique pratique et mathématique, Galilée, encore, et la première formulation de la chute des corps. 1636-1638, Fermat établit la théorie des nombres, Descartes publie le *Discours* (1637) et les *Dioptriques*, Galilée la loi du pendule (1638). Puis, coup sur coup, les *Méditations métaphysiques* (Descartes 1641), les *Principia Philosophiae* (1646), Toricelli (1644) commence ses expériences sur les baromètres, en 1647-1648, enfin, la grande expérience de Clermont, Pascal-Perier.

La science moderne est née entre 1628 et 1650. A quel rythme va-t-elle grandir ? Se rappeler que le 22 novembre 1675, Olaus Römer mesure la vitesse de la lumière, tandis que Picard calcule à peu près au même moment d'une manière correcte la distance de la terre au soleil. C'est en 1675, encore, que Newton et Leibniz découvrent à peu près simultanément le calcul infinitésimal. En 1682, que Newton formule la loi de la gravitation universelle.

*
* *

(54) CHAUNU Pierre, *La Civilisation de l'Europe classique*, p. 395-528.

(55) CHAUNU Pierre, *Le XVII^e siècle religieux* dans *Annales E.S.C.*, 1967, n° 2, 23 p.

(56) Nés l'un et l'autre en 1540, morts en 1603.

La cause est entendue, l'*otium* de ces fils de marchands, ces gens précis, promus, grâce à la rente et à l'Etat, aux méditations mathématiques sur l'univers, ces robins, ces officiers, ces Viète, ces Descartes, ces Pascal et ces Fermat, mus par une nécessité religieuse d'ordre, au seuil catastrophique du tragique XVII^e siècle, a été le plus fécond de tous les investissements jamais consentis, au cours de l'histoire. Le tournant des années 1630-1650, c'est d'abord, ce tournant-là, le tournant d'où est né, sur l'essentiel, le monde moderne.

Voilà pourquoi des trois grandes dates tournantes que l'on peut, selon le critère que nous avons proposé, retenir au long des trois siècles de la Modernité, 1500-1530, 1770-1800, 1630-1650, la plus importante nous semble être celle-là qui marque au seuil du XVII^e siècle, dans une atmosphère de tension tragique, de difficultés vaincues, de défi relevé, le véritable point de non-retour d'une grande aventure humaine donc d'une aventure de l'esprit.

Pierre CHAUNU.
Université de Caen.



INFORMATION PEDAGOGIQUE

L'HISTOIRE ET SES BUTS DANS L'ENSEIGNEMENT

(2^e partie)

RESPECTER L'OBJECTIVITE.

Une vision sommaire de l'objectivité repose sur l'équilibre quantitatif des matières selon la formule : un cheval, une alouette. A un stade plus élaboré, beaucoup d'intellectuels et non des moindres estiment qu'établir entre les faits historiques des relations de cause à effet, sans autre considération, relèverait aussi de l'objectivité. Le risque consiste ici, et peu y échappent, à exalter les moyens efficaces et les réussites cataloguées par l'historiographie et à négliger le reste. A ce titre, *Le Prince*, de Machiavel, serait le plus beau fleuron de l'histoire.

Ainsi se dessine une épiphénoménologie de l'histoire détachée de sa signification réelle : l'histoire perd sa coloration naturelle, quant à l'objectivité, quelle illusion ! Ceci dit, on comprendra mieux peut-être la nécessité où nous sommes de restituer aux matières leur importance relative en fonction des critères propres à notre temps. Les guerres ont longtemps accaparé nos programmes d'histoire, la diplomatie et l'hagiographie dynastique ont achevé de les accabler. Un réajustement s'impose⁽¹⁾. L'enfant explore le Monde, son milieu vital, s'interroge sur ses origines. Aidons-le à s'orienter en voyant plus loin, et plus juste aussi.

Lucien Goldmann a bien défini les limites de l'objectivité dans laquelle s'abritent les historiens positivistes⁽²⁾. Pierre Ricœur, de son côté, constate : « L'histoire veut être objective, elle ne peut pas l'être. Elle veut faire revivre, elle ne peut que reconstruire. Elle veut faire rendre les choses contemporaines, mais en même temps, il lui faut restituer la distance et la profondeur de l'éloignement historique »⁽³⁾.

Dans une démocratie parlementaire, les professeurs proclament volontiers que leur propre enseignement respecte l'*objectivité*. Ils doivent à leurs élèves un enseignement *neutre, donc impartial*, ils ne peuvent froisser aucune opinion. Avouons que, sous peine de rendre

(1) cfr. VAN SANTBERGEN R., *La matière de l'histoire à l'école, essai de typologie*, dans *Cahiers de Clio*, fasc. 8 et 10, Bruxelles, 1966-1967.

(2) *Sciences humaines et philosophie*, Paris, Gonthier, 1966.

(3) *L'histoire de la philosophie et l'historicité*, dans *L'histoire et ses interprétations*, p. 226, Paris, 1961.

l'histoire stérile, ces affirmations relèvent de l'abus de confiance. Cette objectivité à laquelle on se réfère n'existe généralement qu'en fonction d'un cadre politique donné, ou religieux, ou social, ou moral même. Elle constitue une orthodoxie⁽⁴⁾. Dans chaque système, l'exposé *objectif* des faits est alors interprété, *sincèrement interprété*, de telle manière que de fait, les règles de la pure objectivité apparaissent violées aux yeux d'un observateur non engagé.

Pratiquement donc, l'objectivité résidera moins dans le fait que dans la méthode. Mais qu'on nous comprenne bien : les faits étant ce qu'ils sont, il n'est pas question ici de laisser l'imaginaire l'emporter sur le réel. Quant à la méthode, elle implique essentiellement envers l'élève une loyauté : pas d'erreurs conscientes donc, ni d'oublis volontaires, d'exposés tendancieux ou d'explications partisans. Par contre, le professeur ne peut pas se dérober devant les questions controversées. Appuyé fermement sur les données les plus neuves des spécialistes, il n'hésitera pas à renverser les idoles les plus vénérées en apportant ses preuves, en insistant sur la fragilité des opinions humaines et en invitant ses élèves à approfondir les choses par eux-mêmes. Il les initiera ainsi à une problématique de la liberté et de la tolérance dont les divergences de vue sont à la fois la condition et la nécessité. Il leur apprendra à distinguer la preuve de l'hypothèse, à se méfier des jugements a posteriori autant que des apriorismes. Il les aidera à se libérer des normes de leur présent, et, pour mieux comprendre les comportements des civilisations passées ou ceux des civilisations voisines, à éclairer l'étrange⁽⁵⁾.

Susciter l'imagination des élèves, éveiller leur curiosité intellectuelle envers le passé, apparaît comme une autre tâche du professeur d'histoire. L'imagination historique se nourrit de documents, or tout est document pour l'historien⁽⁶⁾. Le professeur d'histoire s'attachera toutefois plus spécialement aux documents les plus aptes à reconstruire la réalité concrète du passé⁽⁷⁾. Indispensable à tout homme comme moyen d'exploration du passé, comme effort de dépersonnalisation, comme méthode de recherche en un mot, l'imagination historique⁽⁸⁾ s'appuie sur toutes les ressources de la critique d'une part, elle rend celle-ci plus fructueuse d'autre part.

(4) JOHNSON H., *Teaching of history*, p. 125, New York, 1952, dénonce comme dangereux le fait qu'aux U.S.A. le pouvoir central, les conseils urbains, les organismes culturels, les groupes de pression combinent leurs efforts pour empêcher une étude intelligente de l'histoire.

(5) cfr. C. PETER HILL, *L'enseignement de l'histoire*, p. 83, Paris, 1953. — REINHARD M., *L'enseignement de l'histoire*, p. 139-140, Paris, 1957.

(6) COORNAERT E., *Enseignement de l'histoire*, dans *Cahiers pédagogiques*, t. XII, n° 6, p. 6, Paris, 1957.

(7) Les Anglais reconnaissent à cet exercice une valeur si bénéfique qu'ils le systématisent par la *patch history*. En étudiant un fragment du passé isolé, ils forcent l'élève à un effort de dépassement, de dépaysement qui le rend mieux apte à comprendre par la suite la vie de l'homme passé d'une part et de l'autre celle de la société contemporaine par-delà les différences de classe, de race ou de mœurs ; cfr. *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 16-17, Londres, 1952.

(8) Charles Langlois attribue au *sentiment poétique du passé* le rôle de suggérer et de produire une fidèle et correcte impression de couleur du temps ; cfr. *The teaching of history in France*, dans *History*, t. XII, p. 197, Londres, 1928.

En habituant l'adolescent à examiner attentivement un problème à la lumière de l'une et de l'autre, en l'amenant à savoir prendre position très franchement au terme de son examen, le professeur développera le courage de l'élève, son sens des responsabilités. Il assurera à la démocratie les citoyens probes et libres qui lui font trop souvent défaut. Il n'oubliera cependant pas qu'en ce qui le concerne, le respect de l'objectivité implique l'élargissement et le réajustement perpétuel de ses connaissances⁽⁹⁾ ainsi que l'aveu du caractère engagé de toute œuvre historique. Il ne s'agit nullement certes de prétendre que tout enseignement de l'histoire est une philosophie de l'histoire, mais il ne faut pas cacher que ces deux domaines restent inextricablement liés⁽¹⁰⁾. Le professeur se rappellera toujours, enfin, que l'objectivité historique est moins dans l'objet en soi, souvent insaisissable, que dans son approche critique.

INITIATION A LA CRITIQUE HISTORIQUE.

Fonder l'enseignement sur la réflexion raisonnée et documentée, nourrie de libre discussion, soucieuse de confronter les opinions après en avoir fixé la valeur relative, savoir au terme de l'analyse proposer un choix précis ou avouer sa perplexité, c'est agir en homme honnête et répondre au but le plus formatif du cours d'histoire : exercer le sens critique. Prenant conscience des limites de notre connaissance, du caractère relatif de la vérité, l'élève s'éveillera au sentiment de l'humilité intellectuelle, à la nécessité de la modération dans ses jugements personnels, à la tolérance envers les jugements d'autrui⁽¹¹⁾. La tolérance ne peut être enseignée, elle doit être pratiquée, c'est pourquoi l'élève doit être en mesure de discuter et de critiquer librement⁽¹²⁾. Il comprendra ainsi que la clé de la démocratie réside dans le dialogue constructif basé sur une argumentation robuste composée de matériaux vérifiés, contrôlés, sans cesse remis en cause en raison de la maturation des consciences et de la croissance de l'information.

Un enseignement où le travail du maître se réduirait à répéter les leçons puisées dans un manuel serait une catastrophe irrémédiable. Il serait indigne d'un historien. Le devoir de celui-ci lui impose de faire comprendre aux élèves qu'on ne peut admettre des idées toutes faites, qu'il en faut vérifier l'exactitude par des moyens analogues à ceux du détective suivant une piste : rigoureuse initiation à la méthode scientifique. Ne rien admettre de vrai que ce qui apparaît évidemment comme tel, le *doute méthodique* en quelque sorte, est œuvre d'hygiène mentale

(9) Voir plus haut.

(10) cfr. REINHARD M., *Enseignement de l'histoire*, p. 139, Paris, 1957.

(11) « L'historien accède, au plein sens du terme, à la notion de tolérance et de respect d'autrui » ; cfr. Stages d'histoire, Sèvres, 1952, dans *Les Amis de Sèvres*, t. 12-13, Paris, 1952.

(12) SURREY S., *La tâche du professeur...*, dans *L'actualité internationale dans l'enseignement secondaire*, 4^e conf. du Traité de l'Atlantique Nord, p. 29, Londres, 1962.

BENDISCIOLI M. & BERARDI R., *L'insegnamento della storia*, p. 69-71, 206, Florence, 1963.

DANCE H., *L'enseignement de l'histoire...*, p. 5.

et de probité intellectuelle dont l'homme d'aujourd'hui, livré aux instruments de conditionnement de masse, a autant besoin que d'air pour vivre. Ce moyen de libération, l'histoire, par la matière humaine qu'elle brasse, par les situations vécues qu'elle offre, par l'influence qu'elle exerce et l'intérêt qu'elle suscite, est par essence privilégiée pour l'exercer.

Chacun devrait être entraîné à la méthode historique et en maîtriser les rudiments. Pouvoir apprécier, par exemple, le caractère fluide et labile de la tradition orale, « récit de récit à une puissance toujours plus haute »⁽¹³⁾. Savoir recueillir, entre condisciples, et critiquer des informations rassemblées à l'occasion d'une enquête précise. Montrer les variations causées dans le récit par la transmission de bouche à oreille à travers une chaîne de *rapporteurs*, constater en regard la relative pérennité du document fixé par le geste, l'image, l'écriture. Faire interpréter chaque type de document sur feuille, *confronter* les copies démontrera la grande variété d'appréciations des témoins. Saisir l'occasion d'un événement quelconque pour en faire établir la relation par des témoins isolés, comparer les divergences. Opérer un contrôle à l'aide de questionnaires précis rappelant les points nécessaires pour être efficaces. Ainsi s'imposera la nécessité d'une approche méthodique de tout objet, de même que l'interprétation critique de chaque témoignage.

Rappelons ici très simplement qu'il convient d'abord de déterminer la valeur externe du témoignage, par la *critique d'authenticité* :

1° sur la base de la provenance :

- de qui le témoignage émane-t-il ? problème de l'*auteur* ;
- quand le témoignage a-t-il vu le jour ? problème du *temps* ;
- où le témoignage a-t-il été établi ? problème du *lieu* ;
- comment le témoignage se présente-t-il ? problème de la *forme* ;
- de quelle manière le témoignage est-il parvenu jusqu'à nous ? problème de la *transmission*.

2° sur la base de la restitution : cette technique concerne les témoignages fragmentaires, adultérés ou non originaux auxquels il convient de restituer leur forme première.

Rappelons qu'il convient ensuite de s'attaquer à la valeur interne du témoignage, par la *critique de crédibilité* :

1° en fonction de l'*exactitude* du témoignage par rapport

- a) à la nature de la constatation : la manière dont on a connu (fait brut ou opinion, directement ou indirectement, entièrement, partiellement, par quel sens, etc.) ;
- b) au degré de compétence du témoin : la manière dont il a pu comprendre ;

(13) LEFRANC R., *Les techniques audio-visuelles*, p. 9 sv., Paris, Bourrellier, 1961.

- c) à la qualité de l'expression : la manière dont le témoin rapporte les faits, à quel moment, à quelle fin, comment, pourquoi, etc. ;
- 2° en fonction de l'interprétation à donner au témoignage par rapport
 - a) à la nature et à l'évolution du langage utilisé ;
 - b) à la valeur réelle des moyens d'expression, qu'il s'agisse de formules, de figures de style, de symboles, d'allégories, d'allusions, de sous-entendus, de mystifications, de panégyriques, etc.
- 3° en fonction de la sincérité à attribuer au témoignage par rapport
 - a) au but recherché ;
 - b) aux circonstances légales ;
 - c) aux origines sociales, raciales, nationales, etc. ;
 - d) aux sentiments dominants : orgueil, défit, dépit, contrition, formalisme, opportunisme, etc. ;
 - e) aux nécessités conventionnelles du style.

On pourra objecter le caractère complexe et ardu de toutes ces démarches, invoquer la maturité d'esprit qu'elles impliquent et les réserver par conséquent au dernier stade de l'éducation⁽¹⁴⁾. D'aimables plaisantins pourront même citer la bonhomme pensée de F. Bovet : « On se donne une peine extrême pour développer le raisonnement et la réflexion avant l'âge. Cela viendra tout naturellement ». Cela viendra d'autant plus vite qu'on s'y prendra tôt, mais qu'on s'y prendra bien aussi, selon les règles d'une saine pédagogie, honnêtement pensée et dosée efficacement⁽¹⁵⁾. Par-là, on donnera aux enfants le dégoût de l'à peu près, de ce qui est faux, inexact, imprécis, inachevé⁽¹⁶⁾, on activera leur tendance à ordonner et à approfondir le sens des choses, la faculté d'observer et d'interpréter de façon objective⁽¹⁷⁾. Cette formation répondra d'ailleurs, en donnant à l'homme plus de personnalité, en le rendant moins facile à mystifier, aux vœux exprimés par la *Conférence mondiale des organisations de la profession enseignante*, en 1961 :

(14) En 1907, A.D. Xénopol, appuyé par G. Monod, excluait tout enseignement critique de l'histoire dans l'Enseignement secondaire, « ce que le professeur expose doit être admis sans discussion » ; *Quelques réflexions sur l'enseignement de l'histoire*, dans *Revue internationale de l'Enseignement*, t. 53, p. 205, 321, Paris, 1907.

(15) En 1922, Gino Ferretti dénonce l'enseignement de l'histoire comme trop dogmatique, « étouffant l'initiative, la recherche explicative, l'invention créatrice des enfants » ; *Histoire et éducation morale*, p. 85, dans *Esprit International et enseignement de l'histoire*, Paris, 1922. — En 1953, une conversion s'est opérée puisque C. Brunold propose pour toute discipline « l'apprentissage de la découverte par une méthode qui, tournant délibérément le dos au dogmatisme, se réclame de l'histoire » ; *Les buts de l'enseignement du second degré*, dans *Les Amis de Sèvres*, t. 16, p. 6, Paris, 1953. — Bien mieux, on estime que l'Instituteur doit « amener ses élèves à la méditation sur le passé », il éveille « la curiosité intellectuelle », il jette les premiers germes « de l'esprit critique » ; cfr. FREY-DEIRE, o. c., dans *Information historique*, t. 21, p. 83, Paris, 1959. — Quant au professeur, il remplit son devoir en donnant à ses élèves l'armure d'un esprit critique et d'une instinctive méfiance à l'égard de toute passion politique ; cfr. *L'actualité internationale...*, 4^e Conférence de l'OTAN, Londres, 1962. — Comme le rappelle Ph. Gidel, il ne s'agit nullement d'initiation à la méthode historique. Les cas étudiés doivent être très simples. Il est évident que l'histoire ne se fait pas au Lycée et que le maître doit à ses élèves les résultats de la science ; cfr. *L'éducation des facultés par l'histoire*, dans *Information historique*, t. 22, p. 43, Paris, 1960. — Trop de professeurs se cantonnent encore dans l'enseignement dogmatique ; cfr. CHAULANGES M., *L'enseignement de l'histoire et le document d'histoire locale*, dans *Information historique*, t. 21, p. 223, Paris, 1959.

(16) Nietzsche pensait : « Comme s'il y avait intérêt à faire d'un individu un être qui pense bien, si l'on n'est pas parvenu au préalable à faire de lui un être qui sente juste » ; *Considérations inactuelles*, II, p. 164-165.

(17) GAUTHY P., *Raccord du primaire et du secondaire*, dans *Doceo*, n° 94, p. 7-8, Bruxelles, 1963.

- l'enseignant doit reconnaître la nécessité de créer une attitude critique qui permettra à l'individu de s'opposer à la loi (si nécessaire) et de la modifier⁽¹⁸⁾ ;
- l'enseignant doit reconnaître la nécessité de développer l'esprit critique pour que l'individu puisse émettre des jugements rationnels⁽¹⁹⁾.

L'abus des raisons exprimées par Gabriel Monod et les historiens historisants du tournant du XX^e siècle a mené à des drames. Réserver les ressorts de la critique à une minorité éclairée sous prétexte qu'ils sont de manipulation délicate a voué l'écrasante majorité des hommes à s'abreuver sans réserve aux sources d'un dogmatisme d'autant plus redoutable que ces apprentis sorciers apparaissaient au public pénétrés de leur bonne foi et persuadés de la noblesse de leur devoir. On comprendra leur naïveté en lisant dans *Mein Kampf* : « La mission d'un Etat national est de faire écrire enfin une histoire mondiale où la question de race sera élevée au rang de facteur dominant. On n'a pas su tirer des différentes matières d'enseignement ce qu'il y avait de glorieux pour notre nation, l'élever au-dessus du niveau d'un exposé objectif et technique pour enflammer l'orgueil national par des exemples aussi éclatants. L'éducation doit être aménagée de telle façon que le jeune homme, en quittant l'école, ne soit pas un demi-pacifiste, un démocrate ou je ne sais quoi, mais un Allemand intégral »⁽²⁰⁾. Le risque cependant n'était pas neuf : le 11 novembre 1806, Napoléon I déclarait à son Conseil d'Etat : « Mon but principal est d'avoir (dans les Lycées) un moyen de diriger les opinions politiques et morales ». Il est aujourd'hui plus grand que jamais en raison des moyens dont disposeraient ceux qui voudraient intoxiquer une population scolaire que la démocratisation des études rend plus vulnérable que jamais⁽²¹⁾. Comme responsable d'une science humaine, le professeur d'histoire est le mieux placé pour doter ses élèves des moyens de résister à toute propagande, sournoise ou non⁽²²⁾.

Ainsi donc, le développement atteint par l'esprit critique et par l'esprit d'observation donnera la mesure de l'efficacité du cours d'histoire. Celle-ci se reconnaîtra, par exemple, à la manière dont l'élève saura lire un journal ou écouter la radio en distinguant les communiqués officiels du témoignage des correspondants, les articles de fond des dépêches d'agence, les prières d'insérer des commentaires de ten-

(18) Voir sur ce point l'opinion d'un Anglais : *Freedom in the teaching of history*, dans *History*, t. XVIII, n° 70, p. 330 sv., Londres, 1934.

(19) cfr. *L'Athénée*, Bulletin de la F.E.M.O., n° 5, p. 33, Bruxelles, 1961.

(20) cfr. HITLER Adolf, *Mein Kampf*, p. 468-473, éd. 1933.

(21) Henry Johnson, historien yankee, dénonce l'influence sur la presse de toute nature : du gouvernement, du *big business*, des syndicats, des partis, des factions, des groupes de pression, soit à l'aide de directives précises, soit à l'aide d'exclusives ; cfr. *Teaching of history*, p. 337-338, N.Y., 1952. — Voir aussi LEFRANC R., *Les moyens audio-visuels*, p. 18, Paris, 1960. — VAN SANTBERGEN, R., *Connaître et enseigner l'histoire*, dans *Education*, t. 90, p. 58, Bruxelles, 1965.

(22) EBRY K., *Men, not monuments*, dans *Religious life, U.S.A.*, t. 29, n° 2, p. 271-278, 1960. — cfr. FONTANIER, *L'histoire utile et vivante*, p. 13, Braine-l'Alleud, 1953. — *Amis de Sèvres*, t. 12-13, p. 19-20, Paris, 1952.

dance. Cet élève sera capable, par ailleurs, de constater la relativité des faits, l'influence édulcorante de la distance ou du temps. Il saura comparer les versions différentes d'un même événement, distinguer les versions de première ou de seconde main. Il remarquera les divers degrés de probabilité d'un fait, les divers moyens de combiner des significations pour en varier le sens. Bien plus qu'à travers les *Commentaires* de César, schématisés en raison du peu de temps qu'on y peut consacrer, il comprendra l'utilité pratique du cours d'histoire en se demandant à propos d'une information de presse : qui est le patron du journal ? Quelles influences subit-il ? Est-ce vrai ?

Cette leçon de chose lui sera sans nul doute d'un énorme secours pour saisir, enfin, dans sa réalité propre le passé ainsi dépouillé de son auréole et descendu des nuées de l'utopie, mais aussi le présent dépouillé des couleurs de la propagande et dégagé du somnifère du conformisme.

ACQUERIR LE SENS DU RELATIF.

« Souviens-toi de te méfier ». La formule du sage antique convient tout spécialement à l'histoire constamment invitée aujourd'hui à méditer sur sa nature conjecturale, à se garder de la fausseté de l'esprit humain. Un scepticisme logique est, en effet, qualité bienfaisante pour qui se penche sur l'histoire car il stimule l'esprit critique qui fait de cette discipline « la plus précieuse des disciplines intellectuelles », comme l'affirme Julien Benda⁽²³⁾, celle qui forme le sens de la relativité et de la diversité de l'humanité⁽²⁴⁾.

« Qui examine le développement de la science, s'émeut toujours de voir qu'à une époque déterminée prédomine un certain nombre de questions et un nombre limité de méthodes qui seront peut-être remplacées par d'autres après quelque temps. Pas plus que n'importe quel homme, le savant ne dispose d'un nombre infini d'idées directrices et de possibilités. La raison est que la science consiste en un dialogue. Le dialogue n'est possible que si les interlocuteurs parlent du même objet et emploient les mêmes concepts »⁽²⁵⁾. Multiplier la connaissance de ceux-ci entraîne donc un gain inestimable dans les relations. Grâce à l'énorme champ qu'elle embrasse, l'histoire peut ici encore jouer un rôle puissant en soulignant la relativité des interprétations, en confirmant que « l'erreur historique procède trop souvent de l'obstination dans une vérité partielle, de son élévation à l'absolu »⁽²⁶⁾. Entre les certitudes fournies par les disciplines scientifiques ou philosophiques et les jugements de valeur des disciplines littéraires, l'histoire aide à

(23) *cfr. Les dangers de l'histoire*, dans *Les Nouvelles littéraires*, 5 mars 1932. — Voir aussi F. VERNIERS, *L'enseignement de l'histoire...*, p. 9-10.

(24) J. Torrès Bodet, directeur de l'Unesco, Sèvres, juillet 1951, *cfr. C. PETER HILL, L'enseignement de l'histoire*, p. 12-13, Paris, 1953.

(25) BEUTHEN L., *Gesammelte Schriften zur Wirtschafts und Sozialgeschichte*, Böhlau Graz, 1963.

(26) J. Torrès Bodet, dans P. HILL, *o. c.*

tempérer la soif d'absolu propre à la jeunesse⁽²⁷⁾. Il est dans nos sociétés, en cette matière, de perpétuels adolescents. On comprend mieux dès lors l'insistance mise à rappeler que l'histoire ne doit jamais négliger d'inculquer le sens du relatif, de montrer « le caractère inachevé, provisoire de toute interprétation », de « faire acquérir le sens des questions ouvertes »⁽²⁸⁾. Passions, préjugés, cèdent ainsi le pas à la tolérance. Combien apparaissent alors futiles les prétendus *droits historiques* et risibles les soi-disant *leçons de l'histoire*. Scientifiquement garanti, l'historien peut donc donner aux milieux non spécialisés le sens des proportions : « C'est ouvrir des œillères, faire œuvre d'humanisme »⁽²⁹⁾.

Relativité donc :

- relativité des connaissances historiques ;
- relativité des faits historiques ;
- relativité des valeurs humaines.

Il est des choses que nous ne savons pas, que nous ne saurons peut-être jamais et dont l'ignorance perturbe toutes les explications. La notion de cause, par excessive schématisation, entraîne souvent chez les jeunes la croyance au déterminisme. Rares cependant sont les faits historiques attribuables à une seule cause. Transférer dans le passé les conséquences constatées d'un fait, c'est a posteriori donner à telle cause la primauté sur un ensemble de circonstances où le hasard, l'imprévisible, ont pu imposer le choix alors que les hommes contemporains se trouvaient en présence de plusieurs solutions elles-mêmes déterminées par les valeurs humaines : dogmes, impératifs sociaux, ethniques, politiques, eux-mêmes en changement perpétuel. A la notion de cause simple se substitue donc celle de climat composite. Cette situation explique l'événement, elle ne le produit pas nécessairement. Il n'y a pas de fatalité en histoire⁽³⁰⁾. C'est pourquoi, sur le plan de l'éducation, l'histoire toute nimbée de nuances invite à comprendre plutôt qu'à juger, à expliquer au lieu de condamner.

Comment mieux y parvenir qu'en soulignant les multiples contradictions de l'histoire ? Celle-ci n'est pas une succession linéaire d'événements en blanc et noir, mais une nébuleuse en demi-teintes balafrée de couleurs fulgurantes où dans un harmonieux désordre (*concordia discors*) s'opposent des tonalités comme s'affrontent des passions : « Entre la singularité et la philosophie, écrit Pierre Ricœur, existe une troisième position : c'est la vie même et c'est l'histoire. C'est cette région de l'ambiguïté où nos choix sont des paris, des paris par exemple

(27) cfr. E. PERROY, *But de l'enseignement de l'histoire*, p. 133. — cfr. *Enseignement de l'histoire*, dans *Cahiers pédagogiques*, t. XII, n° 6, p. 8.

(28) cfr. Instructions officielles décembre 1954, janvier 1957, *Farde documentaire*, n° 113, p. 14, 16, Paris, I.P.N., 1962.

(29) MOLLAT Michel, *Pour une étude équilibrée de l'histoire*, dans *Recherche et enseignement*, dans *Anais...*, p. 58-59, Marilia (Brésil), 1963.

(30) Polybe distinguait déjà parmi les causes des faits les notions d'*aitia*, de *prophasis* et d'*arche*. cfr. P. PEDECH, *La méthode historique de Polybe*, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

sur des significations, des fragments de signification⁽³¹⁾ ». Et ces significations souvent se défont, se heurtent, se contrarient. Pensons :

1. à la lenteur générale de l'évolution historique du Monde et à la brusquerie des convulsions révolutionnaires qui en modifient les structures.
2. à la conviction où se fixe chacun de nous de sa participation effective dans les affaires publiques, alors que le rôle actif appartient de fait à de très petites minorités, progressistes parfois, rétrogrades souvent, celles-ci efficacement servies d'ailleurs par la passivité naturelle de la masse. L'Humanisme de la Renaissance, par exemple, n'aura d'incidence véritable que plusieurs siècles après son apparition. Le « mal du siècle » n'affecte qu'un nombre limité de meneurs au XIX^e siècle. Les idées, tout comme les inventions, cheminent lentement : on connaît peu de choses en Europe centrale, à la fin du XVI^e siècle, des découvertes géographiques si importantes pour l'Occident. Connu des Grecs, appliqué par les Romains, le moulin à eau ne prendra son plein essor qu'au moyen âge occidental où il œuvrera, concurremment même à la machine à vapeur, dans la région liégeoise notamment, jusqu'à la Première Guerre Mondiale⁽³²⁾. La scolastique médiévale n'a pas fini d'infecter l'enseignement malgré les dénonciations.
3. que les données historiques, dans la majorité des cas, ne relèvent pas de l'objectivité mais de l'opinion : « Les faits historiques, assurait Lucien Febvre, sont des constructions de l'histoire ». Loin d'être fixité, la Vérité historique est mouvement ; elle est relative, approximative, provisoire. Qu'on s'en souvienne bien.
4. que le vocabulaire, le langage, au fil du temps, d'une langue à l'autre, connaissent des variations constantes. Il en résulte autant de causes d'incompréhension ou d'erreur. Sans cesse donc change la conception de la vie et du Monde. Il est nécessaire, très tôt, de faire saisir aux élèves la nature et les raisons de la mutation des termes historiques. Leur faire comprendre qu'elle relève au fond d'une table des valeurs qui reflète une conception du monde et de la vie⁽³³⁾. On peut affirmer dans ce sens, que comme les idées, les termes historiques naissent, croissent, culminent et meurent. On n'en verra comme preuve que des termes courants tels que *égalité, despotisme, liberté, nation*, etc.
5. à la fragilité de la notion de limite qui invoque la séparation, alors que souvent elle marque la liaison d'une région à l'autre, d'un peuple

(31) *Histoire de la philosophie et historicité*, p. 233, Paris, 1961. Alphonse Dupront illustre cette conception sur le plan pratique ; cfr. *Livre et culture dans la société française du XVIII^e siècle*, dans *Annales*, t. 20, p. 867, Paris, Colin, 1965.

(32) HANSOTTE Georges, *La révolution industrielle dans la métallurgie du bassin de Liège*, dans *Cahiers de Clio*, n° 7, p. 23-32, Bruxelles, 1966.

(33) Une bonne liaison avec les cours de langues pourrait éclairer sur les idéaux de la génération à laquelle les textes historico-littéraires appartiennent. L'anglais conserve des mots saxons pour désigner le bétail vif : *swine, calf, ox* ; il utilise des mots français pour désigner la viande de boucherie : *pork, veal, beef*. Le Saxon élève, le Normand consomme, rapport de classe.

à l'autre, par la langue, par la religion, par les coutumes. Même entre « ennemis héréditaires », il y a des échanges de personnes, d'idées. Les sujets ne sont pas responsables des querelles de leurs maîtres, les enfants ne partagent pas toujours les intentions de leurs parents. On s'aperçoit vite, pour qui sait voir, combien poreuses et conventionnelles sont ces barrières artificielles, causes de tant de sang versé et que l'on nomme *frontières*. L'étude de la géographie historique est éloquentes à cet égard. Les élèves doivent être mis en garde contre la projection dans le passé des types actuels de frontières, rigides séparations d'Etats, mythes matérialisés par les nationalismes du XIX^e siècle. Songeons aux frontières souples des zones sous-peuplées ou désertiques, à la notion de frontière mobile illustrée par la *reconquista* d'Espagne, la colonisation chinoise en Asie centrale, celle des Allemands en terre slave, l'occupation du *Far West* par les pionniers ou du *Wild* par les Boers.

6. à la précarité des distances où se conjuguent l'espace et le temps, variables selon les époques, selon la nature du déplacement, selon l'objet transporté : pensée, personne, produit ou marchandise. Nocifs à bien des égards, les moyens d'information de masse, en supprimant les distances, rapprochent cependant les peuples et les démystifient. Il n'y a plus aujourd'hui de Pays des Merveilles. Pourrait-il encore mentir sans péril celui qui vient de loin ?
7. au caractère fictif, conventionnel, utilitaire, de la périodisation, que l'on compte par siècle ou que l'on use d'autres procédés tels que les grandes divisions : moyen âge, temps modernes, etc. N'est-il pas paradoxal que nous persistions aujourd'hui, alors que le Monde nous saisit de toute part, à scander le rythme de l'histoire de l'humanité sur les cordes de l'histoire européenne ? Insiste-t-on assez dans nos écoles sur ce que notre système n'est valable qu'en Occident, pour des faits de civilisation occidentale, qu'il est rudimentaire au même titre que des indications telles que : *avant la guerre, après mon mariage, quand le petit est né, l'année de la comète*. A quand un instrument universel ? Le professeur, à l'inverse, pourrait sans peine faire saisir les valeurs incluses dans certaines périodisations : les Turcs, musulmans, usent de la computation chrétienne ; celle-ci ne prend forme qu'avec Denis le Petit, bien longtemps après la date supposée de la naissance du Christ, elle ne s'étend que lentement ; dans beaucoup de pays, on situe le début de l'ère des révolutions en 1789, alors qu'elle commence en 1774 en Amérique et en 1688 en Angleterre ; ailleurs, le programme d'histoire repose sur l'étude de l'esclavage, du féodalisme, du capitalisme, avant d'aborder l'impérialisme et le socialisme.
8. à la sinistre utopie de la race à laquelle l'élève peut être sensibilisé par une analyse des familles et des alliances familiales à l'intérieur d'une même section scolaire⁽³⁴⁾. Aurait-on peine, dans nos pays

(34) cfr. HELIN E., *La notion d'isolat, quelques perspectives d'application en histoire*, dans *Cahiers de Clio*, n° 2, p. 5-13, Bruxelles, 1965.

d'Occident, sillonnés de tant de courants migratoires, volontaires ou forcés, d'y découvrir des origines disparates ?

9. qu'en sachant le caractère dynamique de l'histoire, il est bon de prendre garde que l'école tend à la figer. Définir une époque par ses caractères, comme on s'y plaît souvent, est un jeu de l'esprit où sont supposés simultanés des phénomènes souvent distants de plusieurs décennies et où sont généralisés des faits qui ne relèvent que de groupes restreints, voire d'individus peu goûtés de leurs contemporains.

Arrêtons cette déjà longue exhortation. Il demeure que, ici encore, les faits sont peu de chose sans la manière de les regarder et que du sens de la relativité dépendra l'exercice du jugement.

EXERCER LE JUGEMENT.

En dépit des sarcasmes, beaucoup de pédagogues persistent à croire dans les vertus de l'enseignement de l'histoire pour mûrir l'esprit des enfants. Cette idée n'est pas neuve⁽³⁵⁾, mais il convient d'insister encore sur la capacité de l'histoire à donner le goût « de la réflexion, de former le jugement, de donner déjà une certaine expérience des choses et des hommes... »⁽³⁶⁾. Constatons tout de suite que c'est par sa méthode qu'elle atteindra ce but. Elle devient alors « la meilleure école de formation du jugement : longtemps suspendu et toujours nuancé, marque de l'honnêteté intellectuelle et de la lucidité⁽³⁷⁾ ». C'est à quoi visent les Instructions officielles, en France notamment⁽³⁸⁾ et c'est bien le résultat le plus intéressant que confirment les sondages expérimentaux⁽³⁹⁾.

Il est notoire cependant que les facultés de raisonnement doivent être éveillées, spécialement dans les intelligences tournées vers le concret. Ecouter tue le raisonnement, l'élève doit pratiquer⁽⁴⁰⁾ : connaître importe moins qu'apprendre, encore une fois. Ceci pose des problèmes de méthode.

DOTER D'UNE METHODE.

Tout récemment, Pierre George rappelait que le géographe « doit être en possession d'une culture historique suffisante pour éveiller et

(35) cfr. VAN SANTBERGEN R., *Histoire dans l'enseignement, aperçu historique*, dans *Cahiers de Clio*, n° 7 et 8, passim, Bruxelles, 1966.

(36) DUPANLOUP Mgr, *De l'éducation*, t. II, l. I, chapitres I à III.

(37) Cfr. *The scope and aims of history teaching*, dans *History*, t. XI, p. 221, Londres, 1926. — *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 62-63, 69, Londres, 1952. — LEIF J. & RUSTIN G., *Enseignement de l'histoire...*, p. 15-17. — MARECHAL P., *Histoire locale et monographies*, dans *Cahiers de pédagogie moderne*, Paris, Bourrellier, 1951.

(38) « Faire jouer chez les élèves l'aptitude à observer, à raisonner, à juger, les habituer à un langage clair et précis ». cfr. Instructions officielles, déc. 1954, *Façon documentaire* n° 113, p. 11, Paris, 1961. — Pour l'Italie, cfr. BENDISCIOLI M. & BERARDI R., *L'insegnamento della storia*, p. 353-354, Florence, 1963. — Pour les Pays-Bas, JONGES J. & VAN MOURIK J., o.c., p. 65-70.

(39) CORLIJN H., *Enkele aspecten van het geschiedenis onderwijs*, p. 22, Anvers, 1963.

(40) HENRIOT J., *L'enfant devant l'histoire*, p. 213, Saint-Cloud, 1959.

orienter sa *curiosité historique* ». Il continuait : « Un géographe qui n'aurait pas cette culture risquerait fort de passer à côté des explications historiques, de ne même pas se poser la question d'une cause historique à un état actuel. Et si, par chance, il en apercevait l'intérêt, il serait désarmé pour la moindre recherche bibliographique et pour l'intelligence des méthodes et des processus de pensée des historiens dont il devrait consulter les travaux. Il ne saurait être mis en doute que le géographe doit avoir une culture historique aussi étendue que possible »⁽⁴¹⁾. Saluons l'hommage. D'autres disciplines scientifiques le confirment. L'histoire, en effet, a forgé au cours des siècles une subtile et délicate technique d'investigations qui se manifeste sur un double plan méthodique :

- celui de la pensée
- celui du travail

Force est de reconnaître combien cet aspect de l'enseignement de l'histoire est méconnu dans certains pays malgré les apparences⁽⁴²⁾. Mais peut-il y avoir étude sérieuse de l'histoire sans initiation à la méthode historique⁽⁴³⁾ dans ses deux perspectives :

1° *Méthode de pensée* donc qui s'élève contre les généralisations hâtives, contre la confiance aveugle, qui encourage l'habitude d'abreuver sa pensée aux vraies sources, de s'attarder au passé comme à un moyen d'enrichir son esprit en multipliant son expérience, qui excite l'intelligence, les facultés d'analyse, l'observation objective, le discernement critique, l'imagination et la coordination créatrice, la réalisation pratique, tant manuelle qu'intellectuelle, qui entraîne à la recherche des causes et des conséquences dans leur complexité, qui confère l'aptitude à statuer équitablement. Autant de qualités nécessaires aujourd'hui à l'homme quelconque. Lourde tâche assurément, et délicate ; les pages précédentes y insistent. Il est tellement plus facile pour le professeur de substituer sa pensée à celle de l'élève et à la limite, tellement moins encombrant, de travailler à sa place. Quel réconfort d'ailleurs que de constater les succès que cet élève se taille dans les épreuves tellement formelles de notre système scolaire. Pour la suite, peu importe, qu'il devienne un automate, que sa personnalité se dilue, que les échecs s'accumulent faute d'une réelle préparation à la vie, d'autres s'en soucieront. Belle mentalité, ou plutôt triste inconscience, que plus qu'un autre l'historien doit s'interdire. Stimuler l'effort personnel de l'élève, nourrir sa soif de

(41) *Géographie et histoire*, dans *Revue historique*, t. 229, p. 303, Paris, 1963.

(42) cfr. CONRET Paule, *Les sciences naturelles dans les classes terminales*, dans *Education nationale*, 20 mai 1960, p. 6-7, Paris, 1960.

(43) Rappelons les propos de Gabriel Monod, en 1907 ; cfr. *La pédagogie historique à l'Ecole normale supérieure*, dans *Revue Internationale de l'enseignement*, t. 54, p. 205, Paris, 1907. — « Vouloir inculquer aux élèves la méthode historique est présomptueux... » ; cfr. MONLAU E. & PLANTE R., *La méthode historique appliquée...*, dans *Cahiers de pédagogie moderne*, p. 36, Paris, 1951. — Les instructions officielles belges interdisent en bloc aux Inspecteurs de l'Etat de juger des méthodes d'enseignement dans les établissements d'enseignement subventionnés. Connaissances et méthode étant indissociables en histoire, comment pourrait-on juger du niveau des études ?

(44) cfr. JOHNSON H., *Teaching of history*, p. 116-119. — Idem l'avis de l'inspecteur H. VARON, cfr. *Dossier documentaire, histoire*, sept. 1958, Paris, I.P.N.

recherche, affûter sa perspicacité, mettre dans ses mains les outils de sa destinée : voilà la vocation du professeur d'histoire.

2° *Méthode de travail* aussi, qui devrait apprendre à se débarrasser de la tutelle du *livre*, de ne pas voir en celui-ci la source de tout savoir, mais un simple support pour arriver à la connaissance. Apprendre comment découvrir par soi-même en dehors du livre de classe ou du manuel⁽⁴⁵⁾ formerait d'un bon enseignement l'idéal enviable.

S'exerceront spécialement :

- l'habileté à consulter un livre, de référence principalement ;
- l'adresse à manipuler un index, à compulser ou à dresser une bibliographie, à consulter un lexique ou une table des matières ;
- la clairvoyance à lire une carte, un diagramme ou une statistique ;
- l'aptitude à dresser un graphique, un schéma ;
- la capacité de regarder un document, un site, un vestige quelconque pour en découvrir systématiquement le contenu et en tirer enseignement ;
- la finesse à prendre des notes, à rédiger un rapport fondé sur des notes marginales ou des pièces justificatives, ou encore appuyé sur des sources.

Il en reste.

Qu'on ne crie pas à l'inconscience, mais qu'on se range au contraire à l'humilité. Il ne s'agit pas d'étouffer mais d'instruire progressivement. Même dans les sections les moins douées — de réputation —, il est possible d'initier les adolescents aux rudiments de ces connaissances.

Préparer un élève d'école technique à se servir d'un livre, c'est l'aider à perfectionner son savoir lorsqu'il aura quitté l'école et qu'il ne disposera guère de livres comme moyens d'acquisition. Ici aussi, les méthodes de travail et les habitudes comptent autant que la somme des connaissances données puisqu'elles permettent de consolider celles-ci et de les dépasser ultérieurement⁽⁴⁶⁾.

Cette méthode entraîne d'ailleurs des corollaires non négligeables. Par la force des choses, tout en armant l'individu dans ses facultés personnelles, elle repose sur une base anti-individuelle, sur une étroite coopération des élèves entre eux, des élèves avec le professeur, devenu meneur de jeu bien plus que maître. Ainsi se développe la vertu de solidarité positive, fondamentale de nos jours, souvent absente de nos

(45) *The teaching of history*, p. 78, Cambridge, 1950.

(46) SCALABRINO M., *L'histoire et la géographie dans les centres d'apprentissage*, dans *Cahiers pédagogiques*, t. 15, n° 15, p. 75-76, Paris, 1959.

cf. *Teaching history*, pamphlet n° 23, p. 55, 59, Londres, 1952. — *The teaching of history*, p. 78, Cambridge, 1950.

écoles⁽⁴⁷⁾, mais que l'histoire pourrait soutenir. Elle dont on réduit si souvent le rôle à développer la mémoire.

DEVELOPPER LA MEMOIRE.

Depuis que, au XVII^e siècle, parmi d'autres, Pierre Nicole, le pédagogue des Petites Ecoles de Port-Royal, allait répétant : « quoiqu'elle ne consiste que dans la mémoire, l'histoire sert beaucoup à former le jugement », la première préoccupation l'a toujours emporté sur la seconde. Il est vrai qu'il conseillait de « bien apprendre à joindre ensemble dans la mémoire les histoires semblables, afin que l'une aide à retenir l'autre ». Et il constatait naïvement : « Il est bon qu'ils sachent (les élèves) des exemples des grandes armées, des grandes batailles, des grands carnages, des grandes cruautés, des grandes mortalités, des grandes prospérités, des grandes infortunes, des grandes richesses, des grands conquérants, des grands favoris, des plus longues existences, etc. »⁽⁴⁸⁾. Une telle accumulation de catastrophes grandioses ne pouvait évidemment que stimuler une faculté qui n'a que trop fâcheuse tendance à oublier le lot commun. Le conseil n'a pas cessé d'être suivi pendant des siècles : en 1907, Gabriel Monod affirmait sérieusement que le cours d'histoire servait « aussi d'exercice spécial pour la mémoire », car l'histoire lui paraissait « surtout avoir pour but de meubler l'esprit de connaissances indispensables et de donner à l'esprit *une direction* sur certaines questions déterminées »⁽⁴⁹⁾. Mais dès cette époque, des protestations se font. Marcel Prévost écrit à Françoise : « La conviction que rien ne sert d'apprendre si l'on ne retient nous fait remettre en honneur une faculté qu'il est de bon ton de mépriser dans les parlotes pédagogiques : *la mémoire*. Nous avons au contraire élevé dans la salle d'étude un autel à la mémoire »⁽⁵⁰⁾. Mais il ne dénonce ici que l'attitude extrémiste, car il est vrai que l'on ne peut condamner la mémoire. Il convient au contraire de l'entretenir et de la fortifier avec soin, mais il ne faut pas en réserver le monopole à l'histoire. Celle-ci y recourt peut-être davantage que les autres disciplines, mais c'est uniquement en raison de la grande quantité de matière qu'elle aborde et qu'il est bon d'avoir à portée dans la réflexion. Mais elle ne lui est pas plus indispensable.

(47) En mai 1963, à Bruxelles, au Congrès psycho-médico-scolaire, le professeur Gendreau, de Montréal, s'indigne : « Tout le système d'enseignement dit moderne est basé sur l'exaltation du succès individuel, sur la course au bourrage de crâne, sur une hiérarchie absurde des points et des places, système profondément égoïste et qui représente la négation même de l'adaptation individuelle et collective. Il ne saurait être question d'éducation véritable, si l'on ne fournit pas aux jeunes d'aujourd'hui une dynamique communautaire, des buts, un idéal, non plus basé sur la course au succès solitaire, mais sur la solidarité collective, et sur l'épanouissement, individuel certes, mais aussi social ». *L'actualité pédagogique à l'étranger, bulletin d'information et de documentation*, t. V, p. 46, Bruxelles, 1963.

(48) CARRE I., *Les pédagogues de Port-Royal*, Paris, 1887. — CADET F., *L'éducation à Port Royal*, Paris, 1887.

(49) *La pédagogie historique...*, dans *Revue internationale de l'enseignement*, t. 54, p. 205, Paris, 1907.

(50) *Lettres à Françoise, maman*, p. 279, Paris, 1912.

Il est hors de doute que toute science s'appuie sur une armature que la mémoire aide l'homme à conserver. Une saine mémorisation est tonique : il faut pouvoir retenir les agencements d'idées, l'ordre des choses, on gagne à retenir les mots, les noms, les chiffres. Une mémoire soigneusement exercée, correctement servie, épargne bien des recherches et facilite bien des raisonnements. Mais nous sommes ici à l'opposé de la niaiserie ou du verbalisme. La mémoire condamnable en histoire, c'est celle qui relève d'une pédagogie passive, autoritaire, basée sur l'*ipse dixit*, ennemie de toute pensée personnelle considérée comme élément perturbateur de l'ordre établi, proscrite dès lors avec rigueur d'un enseignement trop intellectuel, abstrait, livresque, détaché de la vie, réduit à un schéma uniforme, exposé à des élèves mornes, entraînés à répéter les paroles du maître ou le texte du manuel, et dont les succès scolaires se mesurent à leur capacité de les reproduire avec plus ou moins de bonheur et de fidélité. Que les meilleurs des élèves aient survécu à ce traitement n'est pas un gage d'efficacité, qu'un trop grand nombre ait succombé n'est pas une cause d'exécration. L'essentiel dans cette matière sera de veiller à toujours savoir ce que l'on apprend et pourquoi on l'apprend. Ce n'est pas la diminution de l'effort de mémoire qu'il faut espérer, mais une plus grande efficacité de la mémoire intelligente.

POUR CONCLURE.

Qu'on n'attende pas ici de solution. Si la lecture de ces propos, de ces suggestions, de ces avertissements, de ces remarques, de ces réflexions en un mot, a suscité chez le lecteur tantôt un sursaut, tantôt un sourire, un haussement d'épaules ou un hochement de tête sceptique parfois, voire même un froncement de sourcils indigné, nous n'aurons pas perdu notre temps. Notre intention ici n'était ni d'établir ni de justifier la liste des buts poursuivis par le cours d'histoire. Ce serait créer des limites alors que nous aimons le champ libre, les grands espaces. Notre ambition serait que ces considérations provoquent à leur tour la réflexion sur le rôle de l'histoire dans l'éducation. Nous restons ainsi fidèle à la pensée méthodique qui souligne ces pages bien longues : stimuler l'effort personnel de découverte, engager le dialogue, créer une inquiétude heureuse, ne rien imposer de voie autoritaire, laisser à chacun sa vraie liberté qui est lucidité. A travers les problèmes de la connaissance de l'histoire, de la culture historique, de la formation civique, de la compréhension, de la vérité historique, de la vertu morale, de la construction de l'avenir, du sens de l'histoire, du respect de l'objectivité, de l'initiation à la critique historique, du sens du relatif, de l'exercice du jugement et de l'acquisition d'une méthode, autant de buts que peut poursuivre l'histoire, nous souhaitons aider à atteindre la fin de toute éducation : *faire des hommes*.

René VAN SANTBERGEN.

LEÇONS TYPES.

LES PAYS-BAS AUTRICHIENS.

LE GOUVERNEMENT, LA JUSTICE, LA RELIGION JUSQU'A LA FIN DU REGNE DE MARIE-THERESE.

CLASSE DE SECONDE.

a) Le choix du sujet.

L'exposé de ce sujet inscrit au programme prendra deux heures de cours. Si l'on y ajoute deux autres heures pour l'étude de la situation économique et sociale et encore deux autres heures pour les réformes de Joseph II et leur échec, on atteint ainsi le total de six heures pour étudier dans leur ensemble les Pays-Bas au XVIII^e siècle, ce qui peut paraître à première vue excessif. C'est donc l'extension plutôt que le choix du sujet que je voudrais justifier. Le XVIII^e siècle, si important pour l'évolution des idées politiques et des systèmes économiques et sociaux, ne peut être étudié faute de temps dans l'enseignement moyen supérieur, sous ses différents aspects nationaux. Il faut donc choisir comme type un pays qui permettra un exposé général et cohérent tout en fournissant les exemples concrets qui fixeront davantage l'attention des élèves. Le choix des Pays-Bas se justifie par le fait même qu'il s'agit de notre pays. Il vaut mieux utiliser un cadre tant historique que géographique que les élèves connaissent bien. Mais cet argument serait de peu de valeur si l'évolution de nos régions n'avait pas été caractéristique de l'évolution générale de l'Europe occidentale. Or, ce n'est pas le cas. Les Pays-Bas fournissent un excellent exemple de l'organisation d'un Etat de l'ancien régime avec tous ses défauts mais aussi avec les efforts tentés, sans révolution, pour en améliorer le fonctionnement. Nous saisissons là sur le vif la politique du despotisme éclairé. Les heures nécessaires pourront être rattrapées sur d'autres chapitres qui seront traités plus brièvement, comme par exemple ceux relatifs au despotisme éclairé, aux idées nouvelles, aux causes de la révolution française et aux abus de l'ancien régime.

Il sera en outre plus facile par la suite de montrer l'importance de la révolution française et des transformations qu'elle a apportées dans notre pays.

b) Bibliographie.

Ouvrages généraux :

- POULLET Ed. et P., *Histoire politique et nationale. Origines, développement et transformation des institutions dans les anciens Pays-Bas*, 2 vol., Louvain, 1882-1892.
- PIRENNE Henri, *Histoire de Belgique*, Renaissance du livre, 4 vol., Bruxelles, 1948-1952.
- *Recueil des anciennes lois et ordonnances de la Belgique*, 3^e série, (1700-1794), 15 vol., Bruxelles, 1860-1942.

Ouvrages particuliers :

- DE BOOM Ghislaine, *Les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens*, Mémoires de l'Académie, 8^e, 2^e série, T. XXXI, Bruxelles, 1932.
- HENNE et WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, 3 vol., Bruxelles, 1845.
- HUBERT Eugène, *Un chapitre de l'histoire du droit criminel dans les Pays-Bas autrichiens au XVIII^e siècle. Les mémoires de Goswin de Fierlant*, 1 vol., Bruxelles, 1895.
- *La torture dans les Pays-Bas autrichiens pendant le XVIII^e siècle*, 1 vol., Bruxelles, s. d.
- NENY, comte de, *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens*, 2 vol., Bruxelles, 1785.

c) Matériel didactique.

Carte :

- *La Belgique au XVIII^e siècle* par F. Quicke, cartes historiques de la Belgique, éd. Wesmael-Charlier.

Projections :

- VERNIERS Louis, *Un millénaire d'histoire de Bruxelles*, Bruxelles, 1966, 1 vol., p. 471 : Théâtre de la Monnaie ; p. 480 : Place Royale.
- PIRENNE Henri, *Histoire de Belgique*, T. III, p. 133, Les ministères.

d) La marche de la leçon.

a) Situation générale :

Texte I :

« Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice des Romains, reine... de Hongrie, de Bohême..., archiduchesse d'Autriche, duchesse de..., de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldre, ..., comtesse de Habsbourg, de Flandre, d'Artois, ..., de Hainaut, de Namur, ..., dame de ..., de Malines ayant trouvé convenir... »

(Début d'une ordonnance du 11 mai 1765, Archives Générales du Royaume, Conseil Privé, carton 479).

Les Pays-Bas font partie des Etats Héréditaires de la famille des Habsbourg. Union personnelle entre les provinces.

Texte II : Traité d'Utrecht, 11 avril 1713.

« Art. VII... Sa Majesté Très Chrétienne remettra... aux seigneurs Etats Généraux en faveur de la maison d'Autriche tout ce que Sa Majesté Très Chrétienne ou le prince (le roi d'Espagne Philippe V) ... possèdent encore des Pays-Bas communément appelés espagnols, tels que le feu roi Charles les a possédés..., mais que la maison d'Autriche entrera en la possession des dits Pays-Bas espagnols... aussitôt que les Seigneurs Etats en seront convenus avec Elle, de la manière dont les dits Pays-Bas espagnols leur serviront de barrière et de sûreté. »

(VERNIERS, BONENFANT et QUICKE, *Lectures historiques*, T. II, p. 168).

Les Pays-Bas sont devenus autrichiens par les Traités d'Utrecht et de Rastadt. Le traité de la Barrière.

b) Principes de gouvernement :

Projections indiquées ci-dessus.

Texte III : Opinion de Goswin de Wynants sur la monarchie dans son traité des charges publiques, première moitié du XVIII^e siècle.

« Le prince qui est le père de ses sujets... de tous ses sujets sans exception, comme étant sur la terre l'image vivante de Dieu ; ... doit en cette qualité les aimer, les traiter comme ses enfants, il doit les conduire par son exemple et par ses bonnes lois, il doit leur administrer une justice exacte et il doit les défendre et protéger tant contre les ennemis du dehors, que contre les oppressions du dedans. »

Les sujets en revanche... doivent aimer et honorer leur prince comme leur père et seigneur, ils doivent lui obéir et sont obligés de l'assister de leurs biens et de leurs corps et de leur vie toutes les fois que la nécessité et le bien de l'Etat le requièrent. »

(Arch. Gén. du Roy., Manuscrits divers, n° 1379, fol. 2 et 3).

Monarchie paternaliste de droit divin.

Devoirs du prince : exemple, justice, protection.

Devoirs des sujets : amour, obéissance et aide.

Texte IV. Instructions à la lieutenantante-gouvernante Marie-Elisabeth. 17 novembre 1725.

« Il convient qu'il (Conseil Privé) ait parmi les autres conseils une grande autorité ; en premier lieu pour réduire, s'il se peut en temps, occasion et sans inconvénient, à une tête toutes les provinces... et finalement pour l'élever comme celui qui doit être instrument de l'exécution de ses justes desseins. »

(Arch. Gén. du Roy., Manuscrits divers, n° 831, fol. 249).

Volonté de centralisation.

Texte V. Mémoire de Goswin de Fierlant (vers 1780) sur la justice criminelle.

« Vous connaissez, Messieurs, l'attachement des habitants de ce pays-ci pour leurs anciens usages bons et mauvais, et l'extrême réputation qu'ils ont de s'en départir. »

(Arch. Gén. du Roy., Manuscrits divers, n° 2119, fol. 221).

Difficultés : Attachement des habitants aux anciennes coutumes.

Méthode : Grande prudence.

c) **Le gouvernement :**

Texte VI : Rôle du gouverneur général d'après le comte de Neny.

« Le lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas jouit des prérogatives les plus brillantes, et ses patentes lui donnent une autorité très étendue. Il est chargé de la direction supérieure de toutes les affaires du pays, du soin de maintenir la religion, de faire exécuter les lois et de veiller à l'administration de la justice... Mais ces limitations et d'autres encore sur lesquelles les souverains ont jugé à propos de restreindre l'autorité du gouverneur général, n'affaiblissent point l'état extérieur de sa dignité. Il a toute la représentation d'un souverain... Nos souverains ont d'ordinaire choisi pour gouverneur ou gouvernante des Pays-Bas, un prince ou une princesse de leur sang. »

(DE NENY, *Mémoires historiques et politiques*, T. II, pp. 111 à 114).

Le Gouverneur général : Rôle représentatif.

Marie-Elisabeth et Charles de Lorraine.

Texte VII : Le chancelier Kaunitz à l'impératrice Marie-Thérèse. 1758.

« ... toutes vues nouvelles, projets, idées, plans, j'en charge ma correspondance avec le comte de Cobenzl (ministre plénipotentiaire) qui en rend compte à son Altesse Royale (le gouverneur général). Si nous convenons des principes, si nous nous accordons sur le choix des moyens, on en fait une relation à Votre Majesté, et les matières sont portées toutes préparées à sa décision. »

(PIRENNE, *Histoire de Belgique*, T. III, p. 136).

Le ministre plénipotentiaire ; direction de l'administration. Contact avec Vienne. Le général commandant les troupes.

Texte VIII : Rôle des Conseils Privé et des Finances.

« La puissance de faire les lois n'appartient aux Pays-Bas qu'au souverain seul ou à celui qui exerce son autorité suprême. C'est au Conseil Privé que se traitent les affaires relatives à la législation. Comme il est de la gloire d'un prince de ne rien établir qui ne mérite

de durer toujours, la prudence exige qu'il consulte bien avant que d'ordonner... C'est d'après ces principes... que souvent on consulte les tribunaux supérieurs de justice et quelques fois les états des provinces, nommément dans les cas où il est question de défendre ou de limiter pour un temps l'exportation des fruits de la terre, parce que les Etats sont censés connaître les besoins et les ressources des peuples à cet égard. Lorsque le Conseil Privé a délibéré..., sa délibération est portée à la connaissance du gouverneur général, qui en décide ou par lui-même ou après avoir pris les ordres de Sa Majesté, suivant les circonstances ou l'importance de la matière.

Les ordonnances concernant la levée et perception des droits d'entrée et de sortie, s'émanent depuis de longues années par le canal du Conseil des Finances... »

(DE NENY, *Mémoires historiques et politiques*, T. II, pp. 119 à 121).

Les Conseils : Consultatifs.

Conseil Privé : Législation générale, avis sur tous les problèmes après consultation des autorités intéressées.

Conseil des Finances : questions financières.

Texte IX : Rôle des jointes (1756).

« Le 27 avril, Son Excellence le Ministre, ensuite d'un mémoire que lui avait présenté le président de la chambre des comptes Cordeys, assembla une jointe composée du trésorier général de Neny, du président Cordeys, du conseiller d'Etat et des finances Bellanger, etc. Il y exposa que...

Son Excellence rendit compte au Sérénissime Gouverneur Général du résultat de cette jointe et le prince se conforma aux résolutions qui y avaient été prises. »

(Arch. Gén. du Roy., Manuscrits divers, n° 894. Analyse du nouveau système d'administration établi dans la province de Flandre).

Les Jointes : consultatives

problèmes particuliers et/ou permanents.

Texte X : Les Etats provinciaux.

« Le pouvoir des Etats doit être borné au droit de consentir aux impositions et à une administration économique sans juridiction... Les Etats de Brabant sont composés de prélats, nobles et députés des villes. Les prélats qui composent le premier ordre des Etats sont 1° L'archevêque de Malines en qualité d'abbé d'Afflighem... (liste de 13 abbés).

Pour entrer aux Etats de Brabant en qualité de noble, il est requis aujourd'hui d'avoir au moins le titre de baron... On exige de plus que chaque baron ait tout au moins 4.000 florins de revenus dans le Brabant, les comtes et les marquis de 10.000 florins et les plus hauts titres

au moins 20.000 florins. Les nobles d'ailleurs doivent faire preuve qu'ils sont nobles de quatre côtés et d'une noblesse ancienne de noms et d'armes...

... mais depuis longtemps le droit d'avoir séance aux Etats a été attaché privativement aux villes de Louvain, de Bruxelles, d'Anvers et de Bois-le-Duc... Le choix des députés appartient aux magistrats de chacune. »

(DE NENY, *Mémoires historiques et politiques*, T. II, p. 155 à 159).

Consentement aux impôts mais

Texte XI : Lettre de Marie-Thérèse à Charles de Lorraine.

« La faculté de consentir... ne donne pas le droit de refus, inséparable de la monstrueuse idée d'une obéissance précaire... »

(PIRENNE, *Histoire de Belgique*, T. III, p. 139).

Très limitée.

Administration économique.

Les 3 ordres Clergé (Haut)

Noblesse (riche et titrée)

Villes (Louvain, Bruxelles, Anvers)

Texte XII : Rapport du prince de Kaunitz à l'impératrice (21 septembre 1764).

« ... elle (la gestion des Etats) est inexacte et peut-être partielle et infidèle..., lente et négligente dans les recouvrements, coûteuse et quelquefois prodigue en dépenses frivoles..., peu instruite dans les grands principes d'économie.

... la répartition des charges publiques, dans la province de Luxembourg est plus vicieuse et plus injuste que dans toutes les autres provinces des Pays-Bas ; la noblesse et surtout le clergé trouvent constamment moyen d'en imposer tout le fardeau au pauvre peuple... »

(GACHARD, L.P., *Analectes historiques*, Bruxelles, 1856-1871, 5 vol., 8°, T. I, pp. 402 à 407).

Mauvaise administration.

Répartition partielle des impôts.

d) La Justice :

Texte VIII : Opinion de de Neny sur l'organisation de la justice.

« Les édits de nos souverains et les coutumes municipales constituent le droit belge ; dans le cas où il n'est disposé ni par les édits ni par les coutumes, on suit le droit romain... »

En général, chaque village et chaque ville a un corps de magistrature composé de plusieurs personnes qui sont les juges de district

ainsi qu'un officier de justice et de police... Cet officier est chargé de veiller au maintien de l'ordre et à la tranquillité publique et c'est à sa poursuite que les juges statuent sur la punition des excès, des délits et des crimes. Dans quelques provinces, on appelle des sentences des juges des villages au magistrat de la ville principale sous le ressort de laquelle le village est situé ; dans d'autres, les appels sont portés directement au conseil de la province, comme le sont les appels des sentences rendues par les magistrats des villes...

Chaque province et presque chaque ville a ses formes particulières sur l'administration de la justice tant au civil qu'au criminel... et dans les matières criminelles on regarde ces formes comme si essentielles pour la liberté et la sûreté des citoyens que lorsque le juge en néglige quelqu'une, l'accusé est en droit de se pourvoir devant le juge supérieur en cassation... »

(DE NENY, *Mémoires historiques et politiques*, T. II, pp. 122 à 124).

Sources du droit : Edits

Coutumes locales

Droit romain

Organisation : Pas d'unité

Tribunaux locaux. Seigneurs justiciers

Tribunaux des villes principales (*chef-mairies*)

Conseils provinciaux de justice

Grand conseil de Malines.

Pas d'appel au criminel mais cassation.

Texte XIV : Rapport de Goswin de Fierlant (vers 1780).

« ... on l'(petit voleur) appréhende et on le condamne d'abord pour quelque temps à un emprisonnement au pain et à l'eau ; qu'il sort de prison avec autant d'aversion pour le travail qu'il y est entré et va retrouver les compagnies qui l'ont perverti. Que bientôt il commet de nouveaux délits ; qu'alors on l'expose au pilori ou bien on le fustige et on le chasse. Que l'infamie de ce supplice éteint en lui la dernière étincelle d'honneur... ; qu'on le flétrit enfin de la marque, qu'il n'a plus rien à perdre que la vie et qu'à mesure qu'il avance dans le crime, les moyens de se corriger lui sont enlevés par supplices qui éloignent tout le monde de l'employer... Je ne balance donc pas de ranger l'établissement de maisons de correction au nombre des moyens les plus efficaces pour prévenir le crime... »

(Arch. Gén. du Roy., Manuscrits divers, n° 2119, fol. 82-83).

Insuffisance des peines. Peines afflictives. Pas de possibilité de redressement. Les maisons de correction de Gand et de Vilvorde. Leur échec.

Texte XV : Rapport de Goswin de Fierlant.

« Les criminels sont presque toujours des gens peu moiennés ou absolument pauvres, il en coûte beaucoup de leur faire le procès et les seigneurs la plupart peu riches tâchent toujours d'en éviter la dépense... Je compte donc l'arrangement qui ferait répartir cette dépense sur la généralité de chaque province parmi les moyens les plus essentiels pour prévenir le crime. »

(Voir ci-dessus Fol. 84 et 234).

Le problème du paiement des frais de justice.

Texte XVI : Rapport de Goswin de Fierlant.

« dans quelques tribunaux intérieurs qui connaissent par eux-mêmes de matières criminelles, nommément dans les magistrats des villes tous les juges ne sont pas des jurisconsultes ; il en est parmi eux qui ne connaissent que leur commerce, d'autres qui ne connaissent rien du tout... Je sais qu'on trouve des licenciés ignorants et ce qui plus est, les meilleurs sujets, lorsqu'ils sortent de l'Université ne connaissent rien des matières criminelles qu'on néglige à Louvain et que les professeurs passent sous silence comme indignes de trouver place dans leurs leçons. »

(Voir ci-dessus fol. 425).

Mauvais recrutement et mauvaise formation des juges.

Texte XVII : Ordonnance de Charles VI, 29 mars 1718.

« ... nous voulons que ne soit donné aucune attention aux offres d'argent que pourraient faire ceux qui prétendent des emplois et particulièrement ceux de justice, lesquels devront être conférés à ceux qui ont le plus de capacité. »

(Recueil des Ordonnances, 3^e série, T. III, p. 100).

Pas d'achat des charges de justice. Mais les cadeaux au gouvernement sont trop souvent acceptés.

e) La religion :

Texte XVIII : Opinion de Goswin de Fierlant. Vers 1780.

« C'est la religion qui met le frein le plus efficace aux désordres qui conduisent au crime... L'irreligion doit donc être rangée parmi les causes qui multiplient les délits parce qu'elle prive l'Etat d'une de ses ressources les plus assurées pour les prévenir... Qu'on explique dans ce catéchisme d'une manière simple, claire et frappante ce que l'on doit au souverain, à ses supérieurs, à sa famille, à ses concitoyens, aux hommes en général... qu'on en écarte avec soin non seulement tout ce qui sent la superstition et le fanatisme... mais aussi ces pratiques minutieuses... qui substituent des momeries à la vertu solide et prêtent à la religion des ridicules qu'elle n'a pas. »

(Arch. Gén. du Roy. Manuscrits divers, n° 2119, fol. 19 à 21).

Rôle : Maintien de l'obéissance et de l'ordre.
Tolérance. Pas de superstition ni d'exagérations.

Texte XIX : Instructions de Charles VI à l'archiduchesse Marie-Elisabeth du 17 novembre 1725.

« Outre les qualités que je vous ai chargé d'examiner par la nomination des évêchés, à savoir qu'ils soient personnes doctes et de bonne vie pour instruire leurs troupeaux par leur exemple et par leurs paroles et par leurs écrits, vous devez vous abstenir d'hommes de génie inquiet, ou contraire à ma souveraineté et à mes prééminences. »

(Arch. Gén. du Roy., Manuscrits divers, n° 831, fol. 232).

Recherche d'une grande valeur intellectuelle et morale dans le clergé, mais dévouement au souverain.

Texte XX : Lettre de l'impératrice à propos de la condamnation d'un paysan de Dour, convaincu d'avoir abandonné la religion catholique et d'avoir prêté sa maison à des réunions calvinistes.

« Seulement on aura bien soin de ne pas ébruiter la poursuite afin d'éviter les conséquences préjudiciables pour les catholiques qui demeurent dans les provinces voisines sous la domination des puissances protestantes. »

(HUBERT, *La contrition des protestants en Belgique*, Bruxelles, 1882, 1 vol., 8°, p. 78).

Tolérance vis-à-vis des protestants à condition qu'ils ne se livrent pas à la propagande. Crainte de représailles aux Provinces-Unies contre les catholiques.

Questions de revision.

1. D'après les textes I et II, quels étaient les liens existant entre les différentes provinces des Pays-Bas au sein des Etats héréditaires de la maison de Habsbourg ? Comment ces liens s'étaient-ils établis ?
2. Selon les textes III, X et XI, quelles étaient les sources du pouvoir du souverain des Pays-Bas autrichiens ? Quels étaient les devoirs respectifs du souverain et des sujets ?
3. D'après les textes XIII, XIV, XV, XVI et XVII, déterminez les défauts de la justice et particulièrement de la justice criminelle dans les Pays-Bas autrichiens.
4. Selon l'avis des dirigeants, voir textes XVIII et XIX, quelle était l'utilité de la religion ? De quoi fallait-il se méfier à ce sujet ? Quelles devaient être les qualités exigées des ecclésiastiques ?

Question d'examen.

Connus les textes de la leçon, donnez votre opinion personnelle sur les défauts et les qualités d'un pareil système de gouvernement.

A. DEROISY.

LA REVOLUTION INDUSTRIELLE AU XIX^e SIECLE.

UN EXEMPLE : LA REGION LIEGEOISE.

CLASSE DE CINQUIEME.

Leçon illustrant le développement des sciences.

a) Bibliographie.

- BAUDHUIN F., *L'industrie wallonne*, Charleroi, 1924.
- BRONNE C., *L'industrie belge et ses animateurs*, Liège, 1942.
- EVRARD, *Forges anciennes*, Liège, 1956.
- MICHEL M., *Contribution à l'histoire de l'organisation des entreprises dans la province de Liège. La société d'Ougrée-Marihaye des origines à 1914*, mémoire manuscrit de l'Université de Liège, 1958.
- PURAYE J., Nombreux articles sur l'Histoire de la Société Cockerill Ougrée dans *Contact entre nous*, Journal d'information pour le personnel de la Société.
- SPORCK J., *L'activité industrielle dans la région liégeoise*, Liège, 1957.
- THOMASSIN L.F. cité par S.M.R., *La fabrication des clous forgés à la main*, p. 64-67, dans *Enquêtes du musée de la vie wallonne 1931-1932*, n°s 25 à 28.
- WILLEM L. et S., Articles concernant la Société Espérance-Longdoz dans *Espérance*, journal de l'entreprise.

b) Matériel didactique.

1) *Carte* : carte de Belgique dessinée avec les principaux cours d'eau — localisation des forges du XVIII^e et des bassins industriels actuels.

2) Diapositives :

- le bassin industriel liégeois (séminaire de géographie. Université de Liège) ;
- fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert, vues extraites d'EVRARD, *op. cit.* ;

- les diverses phases de la fabrication des clous à Herve au XVIII^e s., extraites des *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne* ;
- la Société Espérance à Seraing en 1850, extraite de *Espérance*, journal de l'entreprise, mars-avril 1957, pp. 6-7.

3) *Diagrammes* : production du charbon et production de la fonte de 1850 à 1914 :

- à la Société d'Ougrée Marihaye,
- en Belgique.

4) *Actions de diverses sociétés.*

5) *Textes enregistrés* : voir leçon.

c) Développement de la leçon.

- 2 parties : 1) l'Atelier
2) l'Usine.

1) L'Atelier :

Partir de la situation actuelle — une vue de Seraing prouve le développement de l'industrie. En a-t-il toujours été de même ?

- Vues du Fourneau Saint-Michel.
- Description de la clouterie de Herve au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle.

« Chaque cloutier est propriétaire d'une petite forge qui, à raison du nombre de feux, occupe depuis quatre jusqu'à six et huit ouvriers, le plus souvent, ses enfants. Les soufflets de ces forges sont les mêmes que ceux en usage chez les maréchaux-ferrants, et sont mis en mouvement par un garçon de 10 à 12 ans. Le combustible employé est la petite houille que l'on extrait sur les lieux. »

Pour faire un clou, on prend une verge de fer plus ou moins longue ; on la chauffe par un bout dans la forge ; et quand elle est rouge, on l'amorce, c'est-à-dire qu'on forme la lame du clou sur l'enclume avec un marteau. Quand la lame est formée, on coupe le clou de la longueur nécessaire, avec le marteau, sur un morceau d'acier tranchant appelé ciseau.

Le clou étant coupé, on le place dans la clouyère par le bout pointu, et on y forme la tête à coups de marteau. La clouyère est un morceau de fer long d'environ 9 centimètres, attaché près de l'enclume et à l'extrémité duquel il y a un trou proportionné à la grosseur du clou qu'on veut faire. Après cette opération, on fait sortir le clou de la clouyère et on en recommence un autre, ainsi de suite jusqu'à ce que la verge de fer soit usée. Les clous se fabriquent si promptement qu'on en fait deux de suite sans être obligé de réchauffer le fer. »

(L.F. THOMASSIN, cité par J.M.R., *La fabrication des clous forgés à la main*, p. 64, 67, dans *Enquêtes du musée de la Vie wallonne* 1931 et 1932, nos 25 à 28).

Au XVIII^e siècle, il n'existait que des ateliers. Les diapositives du Fourneau montreront l'aspect extérieur des ateliers, semblables à des fermes. Le texte accompagné de diapositives décrivant la fabrication d'un clou montreront l'intérieur d'un atelier et l'organisation.

- qui est le propriétaire ?
- quel personnel emploie-t-il ?
- comment s'effectue le travail, à la main ?
- comment sera la production ?
- quelles sont les matières nécessaires ? Expliquez la localisation. —
Les élèves découvriront sur la carte la dispersion des forges mais leur concentration le long des fleuves, et près du minerai de fer, du charbon de bois ou la houille.

Dresser alors au tableau le plan avec les principales caractéristiques de l'atelier.

2) L'Usine :

- a) projection : *Usine de l'Espérance* à Seraing en 1850 et, en même temps, texte enregistré : description de cette usine la même année.

« Cette usine, en possession de deux houillères qui fournissent la meilleure qualité de houille du pays, se compose de quatre hauts-fourneaux au coke, alignés et adossés à la colline d'où arrive le combustible. »

Comme on n'a pas établi de communication avec la Meuse par un canal-conduit jusqu'aux hauts-fourneaux, les minerais, qui arrivent par ce fleuve, sont d'abord débarqués par des hotteuses et chargés dans des wagons, puis successivement transportés, au moyen des wagons, par des chevaux sur un chemin de fer au pied d'un plan incliné, qui se trouve à plusieurs centaines de mètres du rivage, chargés sur le plateau mobile du plan incliné, hissés au-dessus du niveau des hauts-fourneaux par le plan incliné à l'aide d'une machine à vapeur, et transportés sur les tas par un réseau de chemins de fer aériens. »

Comparer avec la première partie :

- l'aspect extérieur — la grandeur des bâtiments ;
- apparition de machines à vapeur (mécanisation) mais on utilise toujours des hotteuses et la traction animale ;
- ces machines, les bâtiments coûtent cher, la fortune d'un homme ne suffit plus. Expliquez la constitution de la Société anonyme.
- nécessité d'un nombreux personnel.
- Extrait de presse 6-11-1963.

« Le Roi a assisté, mardi après-midi, au lieu dit « Chertal », entre la Meuse et le canal Albert, à une imposante cérémonie... qui avait pour objet d'inaugurer les nouvelles installations de la S.A. Espérance-Longdoz et de célébrer le centième anniversaire de la pro-

duction, par cette entreprise de tôles fines. Espérance-Longdoz est une entreprise sidérurgique intégrée, depuis le charbonnage jusqu'aux laminoirs à froid et aux produits finis, en passant par les fours à coke, les hauts fourneaux, les aciéries et deux trains de laminoirs à chaud... La production d'acier-lingots a été de 743.186 tonnes et celle des laminés de 586.660 tonnes pour l'exercice 1962-1963... Avec la mise en service de Chertal, la production d'acier-lingots passera à 1.500.000 tonnes par an... »

Pourquoi la Société Espérance s'appelle-t-elle Espérance-Longdoz ? Faire comprendre aux élèves l'intérêt de la fusion des charbonnages et hauts fourneaux de l'Espérance avec les platinerie de Longdoz — pourquoi cette société résistera mieux aux crises.

- concentration technique mais aussi géographique (voir carte) pourquoi ?
- analyser les diagrammes de production de fonte et de charbon. Que font les courbes ? Ceci n'offre-t-il que des avantages ? Ici, on peut introduire la leçon sur la question ouvrière et la question coloniale.

d) Résumé au cahier.

L'Atelier.

- a) petits établissements.
- b) le propriétaire est en même temps patron.
- c) quelques ouvriers (travail en famille).
- d) travail à la main d'où production faible et lente.
- e) les ateliers sont dispersés dans tout le pays.
choix : cours d'eau
mines de fer
charbon.

L'Usine.

- a) vastes établissements (nombreux ateliers).
- b) un seul homme ne peut plus posséder l'usine (société anonyme).
- c) nombreux ouvriers.
- d) emploi des machines - production massive, rapide.
- e) concentration technique - géographique.

e) Questions d'examen.

1. Au début du XIX^e siècle, une usine de la région liégeoise s'appelait l'Espérance, en 1834 S.A. des Charbonnages et Hauts Fourneaux de l'Espérance, actuellement S.A. Métallurgique d'Espérance-Longdoz, expliquez ces modifications.
2. Comment était actionné le fourneau dans l'atelier ? Expliquez la localisation de ces ateliers.

M. COLLE-MICHEL.

PRODUCTION DE FONTE.

(1) Production totale belge de fonte en **Milliers de Tonnes** métriques.

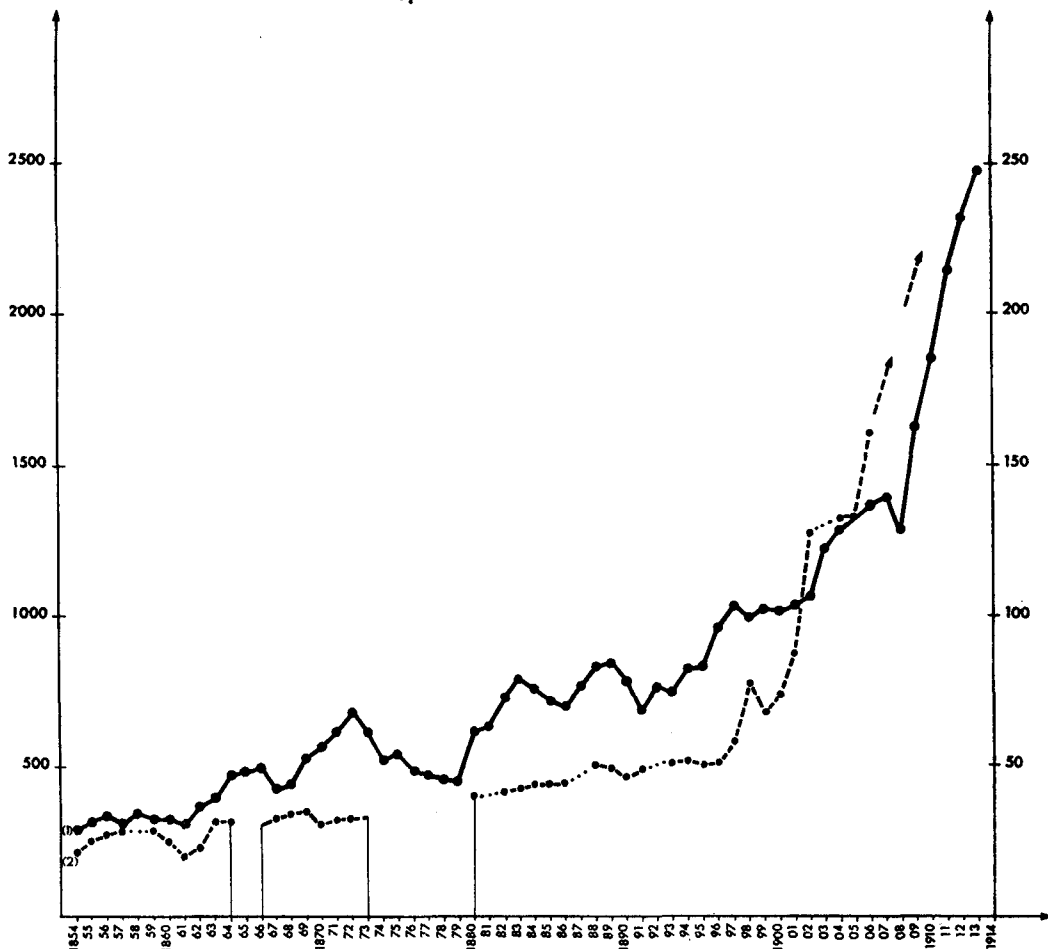
(2) Production de fonte en **Centaines de Tonnes** métriques :

de S.A. Charbonnages et Hauts Fourneaux d'Ougrée (1835-1892)

de S.A. d'Ougrée (1892-1900)

de S.A. d'Ougrée-Marihay (1900-1955)

Remarque : Dans le but de pouvoir comparer ces productions, nous avons adopté des échelles différentes pour figurer ces productions : l'échelle de la production totale donne des **milliers de tonnes**; tandis que celle de la société étudiée représente des **centaines de tonnes**.



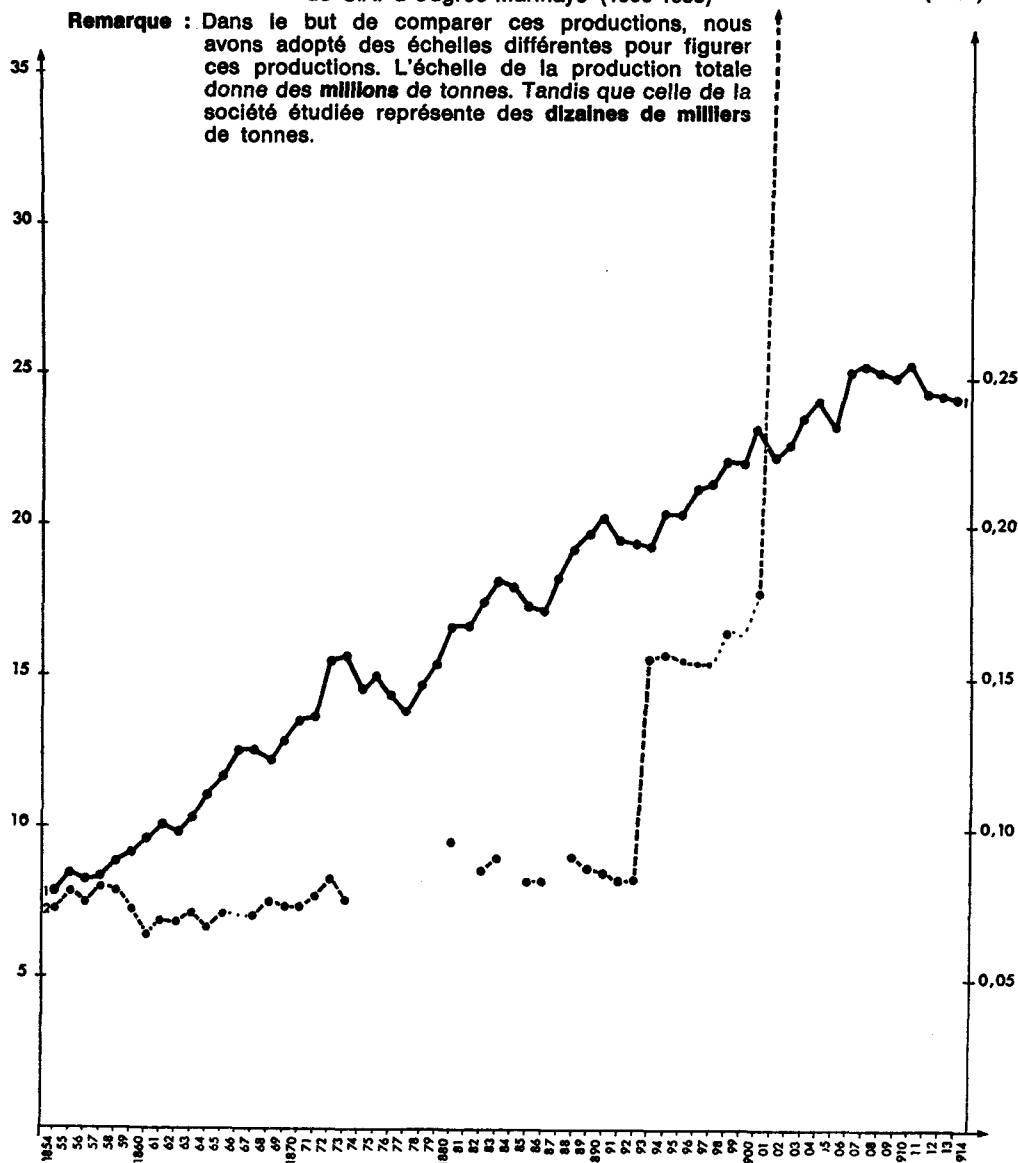
1. Production totale belge de fonte en milliers de tonnes métriques.
2. Production de fonte de la société étudiée en centaines de tonnes métriques.

N° 2.

PRODUCTION DU CHARBON.

- (1) Production totale belge de charbon en **Millions de Tonnes** métriques.
- (2) Production de charbon en **dizaines de Milliers de Tonnes** métriques :
 de S.A. Charbonnages et Hauts Fourneaux d'Ougrée (1835-1892)
 de S.A. d'Ougrée (1892-1900)
 de S.A. d'Ougrée-Marihaye (1900-1955) 725.065 Tonnes (1901)

Remarque : Dans le but de comparer ces productions, nous avons adopté des échelles différentes pour figurer ces productions. L'échelle de la production totale donne des **millions de tonnes**. Tandis que celle de la société étudiée représente des **dizaines de milliers de tonnes**.



1. Production totale belge de charbon en millions de tonnes métriques.
2. Production de charbon de la société étudiée en dizaines de milliers de tonnes métriques.

CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

AUBERVILLIERS, M.E.N., N.B., 22 m.

Réalisateur : ELI LOTAR (1945).

Commentaire de J. PREVERT.

Le problème abordé ici est d'une telle importance et gravité qu'on ne peut passer ce film sous silence.

Tourné en 1945, ce film est un excellent document qui permet d'illustrer la période de l'après-guerre qui, pour les conditions de logement, est encore actuelle à Aubervilliers. Le thème repose sur la combinaison travail/misère. C'est une sorte de constat ethnographique, un pamphlet et un poème de l'insolite.

Il y a des instantanés qui par leur atrocité brute ont une puissance de choc : la femme qui ramasse du charbon et se bat avec l'ouvrier, les façades hideuses et rongées des maisons, le passage évoquant l'action décapante de l'acide sulfurique des manufactures de Saint-Gobain, une vieille femme, un enfant qui joue avec de la saleté, etc.

Nous pensons pouvoir conseiller ce film dans les classes de cinquième et de première.

HOTEL DES INVALIDES, M.E.N., N.B., 22 m.

Réalisateur : G. FRANJU (1952).

Ce film est un pamphlet et a cependant été commandé par le Ministère de la Défense nationale en France : à une salle d'adolescents peu mûris, il peut sembler un document non dépourvu de vibration patriotique. Or, l'art du cinéaste a consisté à retourner comme un gant ce qu'on attendait de lui, on découvre l'atroce envers des choses au lieu d'en découvrir l'endroit. Cette pieuse visite est une amère et satirique révélation. C'est la démystification de l'héroïsme guerrier et de la gloire militaire, c'est la dénonciation d'un monde qui déshumanise l'homme, le mutilé, lui enlève toute consistance.

Franju évoque un endroit atroce et maudit par antithèse avec ce qui l'entoure. Ici, c'est la tendresse d'un paysage parisien, les quais de la Seine, le vol des oiseaux, soulignés par des rengaines populaires.

Si pour l'enseignement, ce film paraît parfois un peu long, il faut se rappeler que ces longueurs sont voulues par l'auteur.

Le commentaire caustique est dit par Michel Simon. Cette réalisation peut être utilisée comme motivation dans les classes supérieures ou comme leçon de critique historique.

LA FUGUE DE MAHMOUD, *Ambassade de France*, 40 m.

Réalisateur : R. LEENHARDT (1951).

Musique : G. BERNARD.

Le film a pour but de donner une idée aussi vivante que possible des transformations modernes du Maroc. Mais la trouvaille est d'avoir imaginé une impérieuse vocation mécanique chez un petit Berbère de douze ans. C'est une institutrice qui raconte l'histoire de Mahmoud, habitant une palmeraie traitée selon les méthodes de culture les plus archaïques. Nous assistons à quelques scènes caractéristiques de la vie indigène et aussi aux tentatives des gens du pays pour échapper à une vie misérable en allant chercher du travail dans la grande ville.

C'est ce que va faire Mahmoud. Un jour, on apprend qu'il a disparu. C'est l'occasion de parcourir le chemin et les lieux qu'il a traversés et ainsi de découvrir la « zone » qui entoure Casablanca. Nous découvrirons qu'il a passé l'été dans une ferme coopérative et, en glissant de la documentation technique dans la narration, le réalisateur nous introduit dans un des secteurs de modernisation agricole du Maroc. L'auteur, à travers le visage de l'enfant, nous fait comprendre que tout un peuple jeune et curieux a souci de sortir d'une condition précaire en s'adaptant au progrès.

ZUYDERZEE, *Ambassade de Hollande*. N.B. 28 m.

Réalisateur : JORIS IVENS.

Musique : HANS EISSLER.

Zuyderzee est un acte de foi, d'admiration et de gratitude pour ce pays qui est celui du réalisateur et qui lutte depuis des siècles contre la mer. Un court voyage dans la Frise méridionale nous permet d'apprécier l'effort d'un peuple qui a construit des digues, asséché des polders, gagné patiemment sur l'eau. Le ton du film est un peu celui de l'épopée. L'effort de l'ouvrier est magnifié par son affrontement à ce qui semble le dépasser : l'élément. Le combat mené par l'homme est relayé par la mise en action des machines.

Ivens compose son récit avec des mouvements de caméra circulaires, d'amples panoramiques de puissants travellings en plongée, afin de communiquer le battement organique du vouloir vivre de sa nation.

Film convenant aussi bien aux classes inférieures que supérieures ainsi qu'à l'enseignement technique.

J. DEBACKER.

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

A PROPOS DE COMMUNE

Le vocabulaire historique n'a pas fini de nous tourmenter, à voir nos jeunes gens, et même les moins jeunes, se débattre dans les contradictions du terme *commune*, ici une ville, ailleurs un territoire ou une circonscription, là-bas encore société ou cri de ralliement. Les érudits les plus sérieux n'ont pas non plus échappé à l'outrage, pour ne pas parler des fabricants de manuels. Accueillons donc avec faveur la belle étude que nous livre dans les publications de la *Commission internationale pour l'histoire des Assemblées d'Etats*, Monsieur Albert VERMEESCH⁽¹⁾ sous la devise *Concordia domi, foris pax*. Les époques et les circonstances modifient les significations que les hommes donnent aux mots comme aux choses. Le sens de *commune* a été fortement influencé au XIX^e siècle par les théories du libéralisme. On abandonna à ce moment la définition donnée par Bréquigny, en 1769, qui fixait à trois les caractères distinctifs d'une *commune* : « *L'association jurée et autorisée par titre authentique ; la rédaction et la confirmation des usages et des coutumes ; l'attribution de droits et de privilèges du nombre desquels était toujours une juridiction plus ou moins étendue, confiée à des magistrats de la commune et choisis par elle* ». En dépit de son allure juridique, cette *description* témoignait de la permanence de la conscience des origines à travers les siècles de l'Ancien Régime. Séparés d'elle par un abîme mental causé par la Révolution française, juristes et historiens se divisèrent ensuite sur la nature de la *commune*.

Le présent ouvrage cerne de près la question par un minutieux retour aux sources. Il décrit les associations diocésaines, qui au XI^e siècle, fleurissent dans nos pays pour assurer l'ordre compromis par les excès de la force et le mépris des usages. Il restitue à *Paix* son sens médiéval de *Pacte* et il montre les fidèles animés par la hiérarchie religieuse s'engageant par serment à le respecter et à en faire appliquer les dispositions : par la force, si nécessaire.

Ainsi se matérialise l'armée populaire derrière les bannières de l'Eglise. L'archidiocèse de Bourges et la plume du chroniqueur André de Fleury nous en donnent le premier spectacle :

« *C'est également à cette époque qu'Aimon, archevêque de Bourges († 1031), voulut établir une paix jurée dans son diocèse. Dans ce but, ayant réuni les évêques de sa province et aidé des conseils de ses*

(1) VERMEESCH Albert, *Essai sur les origines et la signification de la commune dans le Nord de la France (XI^e et XII^e siècles)*, dans *Etudes présentées à la Commission internationale pour l'histoire des assemblées d'Etats*, t. XXX, Heule (Belgique, Fl. occ.), U.G.A., 1966.

suffragants, il lia tout le peuple depuis l'âge de quinze ans et au-dessus à la règle suivante : Que tous, d'un cœur unanime se dresseraient en ennemis contre les violateurs du pacte conclu (compacti foederis). Que de nulle manière ils ne se prêteraient à une distraction de leurs biens. Et que même, si la nécessité l'imposait, ils accepteraient qu'ils soient contraints par les armes. Les ministres du culte eux-mêmes ne font pas exception, saisissant à de multiples reprises les étendards du sanctuaire de Dieu, avec le reste du peuple, ils courent sus aux violateurs de la paix jurée. Ainsi, accablant souvent les perfides, renversant leurs forteresses, ils terrifiaient à tel point les rebelles, avec l'aide de Dieu, que lorsque l'annonce de l'arrivée des fidèles se répandait au long et au large, ils disparaissaient, laissant leurs séjours (municipia) toutes portes ouvertes, ils cherchaient le salut dans la fuite, frappés d'une terreur divine. Comme un autre peuple d'Israël, on voyait les fidèles sévir contre la foule des contempteurs de Dieu et les accablant avec tant d'insistance, ils les forçaient à revenir aux dispositions du pacte corrompu ». Nous connaissons aussi le texte du serment exigé des fidèles : « Moi..., je promets, de tout mon cœur et par ma bouche, à Dieu et à ses saints que, sans déguisement de fausseté, j'accomplirai de toute mon âme ce qui suit : je combattrai tout à la fois les pillards des biens ecclésiastiques, les instigateurs de rapines, les oppresseurs des moines, des moniales et des clercs, et tous ceux qui s'attaquent à notre Mère la Sainte Eglise, et cela jusqu'à ce qu'ils s'amendent. Je promets de ne pas me laisser séduire par l'appât des présents, ni de me laisser détourner de la trame du devoir, mû par quelque raison due à la parenté ou au voisinage. Je promets de m'opposer de toutes mes forces à ceux qui oseraient transgresser les règles sanctionnées, et de ne céder en aucune manière, jusqu'à ce que l'assurance du prévaricateur soit abattue ».

Dès la fin du X^e siècle déjà, le concile de Charroux avait décrété : *« Si quelqu'un met en proie (s'empare de) les biens des agriculteurs et des autres pauvres, brebis, bœuf, vache, chèvre, bouc, porc, à moins qu'il n'y ait faute de leur part, et s'il refuse de s'amender, qu'il soit anathème »*. L'Eglise s'occupe, en effet, de protéger les faibles. En formant les associations diocésaines, elle réalise matériellement la *communio* des fidèles, des assermentés. *Communio*, puis *communia*, désigneront l'ensemble des *conjurés*, *milites* (chevaliers) ou *pedites* (roturiers). L'exemple inspirera certains seigneurs, s'étendra aux usages urbains pour s'appliquer même à des constitutions territoriales bien plus vastes, telle que la Grande Charte d'Angleterre. Louis le Gros, au début, *« fut contraint de demander l'aide des évêques de toute la Gaule pour réprimer la tyrannie des bandes de pillards et de séditions. Or donc, une communauté populaire fut organisée en France par les évêques, pour que les prêtres accompagnent le roi au siège et au combat avec leurs bannières et tous les paroissiens. »*

La puissance, et dès lors le danger, d'une telle initiative, n'échappe pas à Guibert de Nogent dont on connaît le jugement sévère à l'égard

des *communes*. Le clergé compte aussi des suppôts de la féodalité : « *Commune, nom nouveau et détestable...* » ; l'Eglise, en ses conciles, condamnera d'ailleurs les associations jurées sous prétexte qu'elles fournissent trop d'occasions au parjure. Réactions conservatrices qui n'empêchent pas la création de *communes* de formes diverses mais à prédominance urbaine où se mêlent les multiples influences civiles ou religieuses jugées nécessaires pour la sécurité de la communauté. Les statuts que s'en donnent les membres rapportent pêle-mêle des garanties contre l'arbitraire seigneurial, des pratiques de la vie rurale, artisanale ou marchande, à côté de survivances d'un autre âge : « *un seigneur, quel qu'il soit, peut flageller ou frapper, dans la ville, son client ou son serviteur, sans être pour cela coupable de violation de la paix (pacte)* ».

Equilibre précaire, garanti par délégation de pouvoir à des magistrats, mais appuyé principalement sur l'armée populaire assemblée au cri de « *Commune !* », les associations que furent les *communes* connurent de tragiques déchirements dont les rebondissements animent la longue suite des luttes sociales. La solidarité des masses s'oppose à la complicité de leurs exploiters, qui s'emploient à briser leur union, constant problème. Si la commune médiévale peut être rangée parmi les institutions de paix, elle s'en distingue par le fait que ses membres prennent en main leur propre protection. Ce ne sont plus des seigneurs et des chevaliers qui s'engagent à respecter les faibles, mais ce sont les pauvres eux-mêmes qui se conjurent pour se défendre, pour faire régner l'ordre et la justice. Ceci témoigne d'une prise de conscience dont les développements ne dépassèrent cependant pas les cadres locaux et passagers. De sainte milice, on passe à la garde civique, gage d'ordre. Il n'y a là rien de totalement révolutionnaire, même si s'imposent certaines analogies. S'appliquant aux habitants d'une ville ou d'un territoire, le terme *commune* finira par désigner cette ville ou ce territoire. Ainsi se perdra le souvenir du sens initial défini par Bréquigny mais qu'il convient de préciser en ajoutant que « la *commune* est une institution de paix, garantie par une armée populaire. »

R. VAN SANTBERGEN.

STRUCTURES ET FINANCES

La structure des groupes financiers⁽¹⁾, leur importance relative, leur poids réel dans la vie économique est, selon une allégation répandue ou entretenue, domaine mystérieux et inaccessible, dont les lignes de parcours ne sont et ne peuvent être connues que des seuls dirigeants de ces groupes. Les chercheurs du Centre de Recherches et d'Information Socio-Politiques (C.R.I.S.P.) font ici la preuve qu'il est possible de percer cette matière réputée impénétrable.

L'enquête requérait du flair, ou si l'on veut parler de manière académique, des hypothèses de recherche suggérées par une longue familiarité avec la presse économique et financière, de Belgique et de l'étranger. Il fallait lire les rapports et bilans publiés par les sociétés, analyser les rapports annuels de la Commission bancaire, de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, etc., enfin et surtout dépouiller les annonces légales des sociétés dans les Annexes au « Moniteur ».

La première édition de *Morphologie*, parue au début de l'année 1962, et que Jean BOUVIER, l'éminent spécialiste de l'histoire financière, qualifiait d'« événement » (les *Annales*, 1963, t. 18, p. 1191-1202) avait été rapidement épuisée. La seconde édition, parue en décembre 1966, reprend pour l'essentiel le texte de la première. Elle a été mise à jour pour des raisons évidentes, en tenant compte des modifications survenues depuis dans ce secteur fondamental de la vie économique. Des concentrations nouvelles ont été opérées, des filiales ont été créées en commun par plusieurs groupes dont certains étrangers. L'intervention des groupes a diminué dans certains secteurs de l'industrie, elle s'est accrue parallèlement dans les services et dans le domaine de l'immobilier.

On trouvera dans cet ouvrage la description des quatorze principaux groupes financiers belges, Société Générale en tête, et de quelques autres. On notera, parmi les données nouvelles de la seconde édition, l'ascension du groupe Solvay-Janssen, l'effacement relatif du groupe de Launoit et la disparition de la Sofina de la liste des Quatorze Grands puisqu'elle fait désormais partie de la sphère d'influence de la Société Générale.

Qu'est-ce qu'une banque d'affaires, un holding, un groupe financier ? Les différences entre ces organismes ne tiennent pas à leur forme juridique mais à leur « type d'activité ». La banque d'affaires a

(1) *Morphologie des Groupes Financiers*, préface de Jean MEYNAUD, C.R.I.S.P., 2^e édit., Bruxelles, 1966.

« pour activité principale la création, le lancement et/ou le contrôle d'entreprises industrielles ou commerciales ». Le holding est une société dont l'actif se compose en tout ou en majeure partie d'actions d'autres sociétés et qui, dès lors, dirige, voire contrôle leur activité, tandis que le groupe financier est l'« ensemble des entreprises entre lesquelles il existe un lien quelconque (et par exemple, personnel) mais suffisamment fort et durable pour permettre une certaine politique économique commune » (p. 38-41). En dépit de la « démocratisation du capital », c'est-à-dire de l'émiettement des titres dans un très large public, malgré des assemblées obligatoires dites « générales », une minorité d'actionnaires, disposant d'un nombre restreint de parts, peut se réserver la direction d'une société financière ou industrielle. Elle peut, par le jeu complexe des participations directes, indirectes et croisées, s'assurer le contrôle de larges secteurs (industries, banques, assurances, etc.) de la vie économique du pays.

Ces éléments d'ordre théorique sont exposés avec une remarquable clarté dans les chapitres d'introduction (p. 37 à 69). La description de chacun des groupes, qui comprend un bref historique, la liste des principaux dirigeants et principalement l'énumération des participations de ces groupes dans les divers secteurs économiques de Belgique et de l'étranger, démonte la pratique concrète de ces mécanismes.

M. Jean Meynaud, professeur à l'Université de Montréal et Directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, nous propose dans une préface substantielle les réflexions que ce livre lui inspire. Il s'interroge sur la prétendue démocratisation du capital, sur les rapports entre les technocrates et les représentants du capital (est-il exact, comme on a tendance à le faire croire, que ceux-ci s'inclineraient désormais devant ceux-là ?), sur la législation anti-trust qui vise en fait les seules pratiques commerciales sans atteindre les positions prépondérantes des oligarchies, sur l'efficacité éventuelle de la concentration financière dans la vie économique. Il consacre aussi un paragraphe important à opposer les schémas marxistes et néo-pluralistes sur l'évolution du système capitaliste (et particulièrement sur les rôles respectifs du capitalisme financier et industriel). Enfin, il s'attache au problème des relations entre la décision politique et le monde des affaires.

Nous savons aujourd'hui, par l'hommage qui lui est rendu en tête de l'édition de 1966, à qui l'on doit, pour l'essentiel, la première édition de *Morphologie*. L'étude de Jean-L. COLLIN, disparu en 1963, a été continuée, avec la même rigueur et la même probité, par le(s) chercheur(s) anonyme(s) du C.R.I.S.P. Qu'il(s) soi(en)t remercié(s) pour l'ampleur et la qualité du travail accompli.

CLIO.

NOTES et glanures

OUVRAGES GENERAUX

MOSCA Gaétan et BOUTHOUX Gaston, *Histoire des doctrines politiques*, 353 p., Paris, Payot, 1966 (coll. Petite Bibliothèque Payot).

Traiter de doctrines plonge dans la vision théorique des choses. Les auteurs que voici n'y manquent pas, même si le premier tente d'y échapper en essayant de retracer le milieu historique dans lequel se sont développées les idées politiques depuis l'antiquité jusqu'à 1914 ; même si le second, rompant avec une vision purement descriptive propre à l'école historique événementialiste, place la période 1915-1965, sous le projecteur de la sociologie politique. Dans l'un comme dans l'autre cas, la vision d'une évolution aussi vaste et aussi complexe implique des points faibles faute d'une information et d'une méditation suffisantes. Aristote décrit des situations réelles, on ne songe pas qu'il a pu arranger ses démonstrations. Robespierre reste l'apôtre du terrorisme. Combien grandes furent les préoccupations politiques de l'histoire traditionnelle est confirmé par l'affirmation de G. Mosca que, grâce aux codes, aux inscriptions, aux monuments, il est possible de « reconstituer avec une exactitude presque absolue la pensée des hommes ». L'histoire ne « commence-t-elle pas avec les premiers documents écrits » ainsi que le proclament les manuels ? C'est bien d'un manuel qu'il s'agit ici et il n'est guère possible de résumer un manuel. Nous ne retiendrons que quelques points : Grégoire VII, fils du peuple, traduit l'opposition de celui-ci envers ses oppresseurs ; le refus des *Seigneuries* italiennes, de caractère tyrannique, d'armer le peuple, la préférence marquée par les marchands envers les activités lucratives du commerce, entraîne la main-mise des bandes de mercenaires sur l'Italie du XV^e siècle ; le XVII^e siècle voit la vraie fin du moyen âge (idée reprise par P. Chaunu) ; la Grande Charte n'est rien d'autre qu'un des pactes assez communs entre roi et barons féodaux ; le pouvoir législatif du Parlement anglais procède du droit de

pétition, avalisée par la formule « Le veut le roy », celle-ci devient loi ; l'absence de bureaucratie et d'armée permanente gêne l'absolutisme royal anglais ; décrivant des institutions, Montesquieu n'a pas vu sur quelles forces reposaient les pouvoirs en Angleterre ; Rousseau projette dans ses théories son expérience individuelle ; la démocratie chrétienne tente la conciliation des inconciliables car le christianisme dit : « Donnez », le socialisme : « Prenez ». L'accent est mis sur Machiavel, sur l'évolution politique anglaise, sur J.B. Vico soulignant l'importance de la connaissance objective de l'histoire, sur les socialistes et socialistes français. La pensée marxiste est malmenée. Le racisme est condamné encore que le nègre soit considéré comme inférieur. Le meilleur régime, selon lui, résulte du renouvellement de la classe dirigeante politique par un afflux constant d'élites.

G. Bouthoul rappelle la position de Durkheim pour qui la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle n'avait pas espoir de soulager les souffrances de l'humanité. Les seuls événements importants à ses yeux sont ceux qui se traduisent par des changements dans les mentalités et dans le style de vie, ceux qui influent sur les structures sociales. D'accord, à condition que toute généralisation soit précédée d'une analyse approfondie, ce qui ne paraît pas toujours le cas ici lorsque les théories de Marx sont jugées en fonction de constatations purement européennes, sans voir que l'Occident a en quelque sorte exporté son problème social (relativement d'ailleurs), comme les sociétés locales du moyen âge européen l'avaient exporté dans le cadre national au XIX^e siècle et avant déjà. Des constatations intéressantes sont rapportées : rationalisation et occidentalisation du monde ; auto-colonisation à côté des phénomènes de colonisation et de décolonisation ; influence des communications rapides sur le processus d'imitation d'un Occident vu sous un jour faux ; indigence de la créativité politique ; opposition entre politisation générale et dépolitisation des masses résultant en régime

totalitaire de l'ennui et de la crainte, du positivisme dans les démocraties et de la déconvenue dans les pays marxistes; poids obérant des mentalités et difficultés sémantiques empêchant la compréhension; nécessité de démystifier la guerre et de dépolitiser la paix; méfaits de la diplomatie publique exacerbant les antagonismes; effets et mythes de la démographie, « guerre des utérus ». Le seul fait original du demi-siècle serait la politique de Gandhi, dont il ne reste rien, sinon l'indépendance résultant d'ailleurs davantage de chocs extérieurs de même que celle des U.S.A. au XVIII^e siècle. Le seul fait marquant dont les développements ne sont pas encore cernés : l'accession des femmes à la vie politique, soit la moitié de l'humanité, celle dont le poids sur la civilisation serait le plus grand (Mandeville). Pour le reste, G. Bouthoul dénonce la vision dramatique des événements propre à l'histoire traditionnelle, on pourrait dire émotionnelle ou passionnelle, projection dans l'histoire de la tragédie classique (cfr. Histoire classée parmi les branches littéraires). Dégagée du dogmatisme et de l'émotion, de même que la physique affranchit l'homme de la pesanteur et de la foudre, « la sociologie libérera l'homme des impulsions collectives, aveugles, dont il est jusqu'à présent le jouet. » N'est-ce pas, en fait, le dessein de l'histoire totale ?

R. V. S.

POSTAN M.M., *The Cambridge economic history of Europe*, t. I, *The agrarian life of the Middle Ages*, Cambridge, U.P., 1966, 2^e édition revue et augmentée.

Nous avons rendu compte précédemment des volumes relatifs à la révolution industrielle, le présent ouvrage ne leur cède en rien. La qualité des collaborateurs de renommée internationale, cent pages de bibliographie soigneusement mise à jour, des cartes, des illustrations, des schémas, autant de matériaux précieux pour tout un secteur de notre histoire dont la civilisation matérielle commence tout juste à nous émouvoir au niveau de l'enseignement secondaire. On y suivra l'évolution à travers la colonisation agraire de l'Europe, les types d'établissements déterminés par les besoins économiques, les techniques agricoles, l'agriculture et la vie rurale du Bas Empire

Romain, les institutions agraires des royaumes germaniques, les conditions agraires de l'Empire byzantin, le développement de la seigneurie, la société agraire dans les diverses régions. A propos du rôle des Arabes, il fut moins de création que d'application et de diffusion. Beaucoup des techniques utilisées par eux, sinon toutes, étaient déjà connues des Romains et appliquées dans les pays avant leur arrivée. La fin du moyen âge n'entraîne pas la fin du régime domanial. Celui-ci doit s'adapter, mais il survit. Un argument de plus pour ne pas limiter aux XI^e-XII^e siècles l'étude de cette question que les élèves croient tellement dépassée qu'ils apparaissent tout surpris lorsqu'on y revient au moment de la Révolution de 1789.

R. V. S.

Lexique de termes économiques et financiers, Comité national de l'épargne mobilière, rue du Congrès, 20, Bruxelles 1, S. D., in 12^o.

Ce lexique de 470 mots les plus usuels des domaines économique et financier est essentiellement utilitaire; il vise à améliorer l'information de l'épargnant dans la gestion d'un patrimoine mobilier. Ce petit ouvrage issu des milieux de la bourse, de la banque et de l'enseignement est destiné à rendre des services à nos collègues et même à nos étudiants qui souhaiteraient une approche simple et directe du vocabulaire économique et financier de base. Il n'y a ni évolution ni historique des mots, ce qui était hors de propos dans ce cas-ci. Quel que soit l'intérêt de cette étude et de cet aspect, il ne répondait pas à la finalité de l'ouvrage.

P. B.

DEMOGRAPHIE et POPULATION

E. ESMONIN, *La population en France de 1770 à 1789*, dans *Etudes et chroniques de démographie historique*, Paris, 1964.

Parmi de nombreuses contributions d'un haut intérêt pour ceux qui ont compris l'intérêt d'introduire des notions de démographie dans le matériel du cours d'his-

toire, celle-ci fournit des données chiffrées qui permettent d'établir pour le Hainaut français les chiffres de natalité suivants :

1774	39,1 pour mille
1775	37,7
1776	39,4
1777	39,8
1778	39,4
1779	39,8
1780	39,6
1781	40,4
1785	41,2
1786	42,2
1787	42,9
1788	42,4

La croissance apparaît clairement ici, avec toutes les conséquences qu'on en peut inférer quant à la vitalité de la France révolutionnaire.

R. V. S.

RAZZELL P.E., *Population change in the 18th century England*, dans *Economic history Review*, Londres, 1965, n° 2.

Pour l'Angleterre et le Pays de Galles, il y a, en 1700, 5.307.000 habitants; en 1750, 5.895.000 et, en 1801, 9.337.000. Les causes doivent en être cherchées dans les progrès de la science médicale et dans l'inoculation anti-variolique. L'importance des décès dus à cette maladie au début du XVIII^e siècle atteignait en effet 15 %. Le démarrage démographique ainsi assuré fut aidé par les révolutions agricole et industrielle qui permirent de maintenir un niveau de vie suffisant.

R. V. S.

PETER Jean-Pierre, *Une enquête de la Société royale de médecine (1774-1794), Malades et maladies à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Annales*, t. 22, p. 711-751, Paris, Colin, 1967.

Est-il misère de l'homme plus typique que la maladie ? Son poids est énorme sur l'économie et la société. Sait-on que, fin du XVIII^e siècle, 20 à 40 % des malades atteints de pneumonie décédaient. Or, le mal est aujourd'hui bénin. Il faut mettre en cause l'hygiène déplorable des campagnes, l'insuffisance des vêtements, l'alimentation mal équilibrée, cause de caren-

ces et faultrice d'infections secondaires latentes. Fragilité du paysan donc, domaine d'élection de la tuberculose, comme en témoignent certains procès verbaux d'autopsies, ce qui annonce l'importance des ravages constatés parmi les ruraux installés dans les villes au XIX^e siècle. Mais cette importance n'est-elle pas le corollaire d'un constat médical plus fréquent, alors que dans les campagnes le médecin n'intervient que rarement. Ainsi, le *mal du siècle*, la contamination des classes supérieures de la société est-elle en puissance dans les foyers misérables des campagnes de l'Ancien Régime. Les germes ne naissent pas tout seuls. L'extrême détresse revient sans cesse dans les rapports des médecins : « La misère a été si grande que beaucoup de parents ont refusé les soins qu'on voulait donner à leurs enfants, jusqu'à ce qu'on leur ait procuré les moyens de les nourrir en même temps. Plusieurs même espéraient, il faut l'avouer, que cette maladie les ferait périr et les délivrerait de la misère humaine à laquelle eux-mêmes étaient en proie » ; jamais la peau n'est ni nette ni saine, même à la ville. Il est des villages où « pas un seul homme ne se trouve avoir la taille militaire », « la misère, la pauvreté s'opposent beaucoup au développement d'une forte et belle constitution. Presque nus toute l'année, obligés de courir dans la boue ou sur la gelée pour mendier leur subsistance, comment se pourrait-il que de misérables enfants ne souffrent pas d'altération dans leur accroissement ? » ; « la grande indigence abrutit autant qu'elle endurecit », constatation confirmée par la pathologie de l'indigence. Que d'explications en perspective !

R. V. S.

DUVERNOY Jean, *Inquisition à Pamiers. Interrogatoires de Jacques Fournier, évêque de Pamiers (1318-1325)*. Ed. Privat, Toulouse, 1966, in 8°.

La croisade des Albigeois dirigée par Simon de Montfort avait fait reculer l'hérésie dans le midi de la France. La prise du château de Montségur en 1270 avait été considérée par certains comme la fin de toute déviation religieuse. Dans la région envisagée par l'ouvrage, à savoir la région du pays de Foix, on ne trouve pas mention d'un catharisme déclaré important. D'ailleurs après 1270, les Ariégeois

et Catalans compromis quittent la région et se réfugient en Lombardie. Au début du XIV^e siècle, on assiste à un renouveau du catharisme dû au retour de Pierre Autier, ancien légiste du pays de Foix converti en 1296.

L'évêque de Pamiers, le futur pape Benoît XII, entreprit une action contre les tenants de l'hérésie. Il mène personnellement l'inquisition dans son diocèse et ces interrogatoires occupent trois volumes de texte latin. C'est de ces volumes que l'auteur a extrait quelques pages nous exposant quelques cas peu orthodoxes. Dix cas sont envisagés : celui des Vaudois menacés d'extinction par l'inquisiteur de Toulouse, Bernard Gui ; un diacre instruit, Raymond de Sainte-Foy de la Côte Saint-André (Isère) s'installe à Pamiers. Son interrogatoire révèle ce qu'était l'église vaudoise du point de vue de la théologie et des sacrements. L'interrogatoire d'un visionnaire qui s'entretient avec les morts et répand des opinions non orthodoxes sur le purgatoire et le paradis, mécontente l'évêque. Un autre cas curieux : celui du Juif Baruch, un Allemand de Toulouse qui a été baptisé après les attaques des Pastoureaux et est ensuite retourné au judaïsme.

Ces textes révèlent aussi un anticléricalisme paysan et une réaction fort vive vis-à-vis de la prétention de l'évêque de lever des dîmes et des impôts. L'ouvrage jette un jour neuf sur la mentalité de ces paysans montagnards de l'Ariège au XIV^e siècle. Cependant, ces documents sont peu utilisables pour l'enseignement secondaire, étant donné la difficulté du vocabulaire théologique et judiciaire de ceux-ci. Mais le recueil constitue cependant une excellente introduction à une matière sur laquelle les documents vivants n'abondent pas.

P. B.

NELLI René, *Le musée du catharisme*, Toulouse, éd. Privat, 1966, 21 x 18.

Ce musée imaginaire comprend la présentation d'une série d'objets présumés cathares ou ressortissant à la tradition cathare. Les objets appartiennent-ils vraiment au catharisme ? L'auteur est très prudent : ces objets le sont très probablement mais pas en toute certitude. La difficulté d'identification tient essentiellement

au manque de renseignements concernant le mobilier sacré et les objets de piété de l'hétérodoxie. D'autre part, les monuments présumés cathares sont des œuvres d'art populaire ou d'art brut. L'auteur analyse d'abord les objets de la tradition iconographique chrétienne (colombes, agneaux, ichtys, etc.) Les symboles et les stylisations géométriques (croix, stèles discoïdales) constituent la seconde partie de l'ouvrage. Il peut paraître tentant de rapprocher la symbolique cathare des thèmes de l'hérésie bogomile qui fleurit en Herzégovine. Il n'y aurait pas d'influence bogomile (impossible du point de vue chronologique) mais on trouverait dans certains objets une inspiration voisine de celle du bogomilisme. Ce sont des représentations anthropomorphiques réalistes ou schématisées. Les nombres d'or architecturaux mystiques se retrouvent dans l'ordonnance des bâtis, la disposition des ouvertures de certains châteaux et notamment à Montségur et à Quéribus.

Quelques photos des sites les plus importants du catharisme méridional clôturent cette présentation : Montségur, dernier refuge des cathares, les grottes de l'Ariège, fortifiées par les seigneurs locaux et elles aussi refuges de cathares persécutés après la chute de Montségur en 1214.

En conclusion, un ouvrage qui nous aide à pénétrer dans le monde ésotérique cathare.

P. B.

MOYEN AGE

DOUGLAS David, *Les réussites normandes (1050-1100)*, dans *Revue historique*, t. 237, p. 1-16, Paris, P.U.F., 1967.

« Les idoles et les palais sont tombés, le peuple a sombré dans la servitude et Rome se souvient à peine d'être Rome », ainsi s'exprime, en 1100, l'évêque Hildebert de Tours, visitant la Ville Eternelle pillée par les Normands en 1084. « Pires que les Sarrasins », dira Léon IX. En 1047, débutait en Italie la fulgurante carrière de Robert Guiscard. L'année même où Guillaume devenait duc de Normandie. Au milieu du XII^e siècle, l'Angleterre et la

Sicile jouissent des régimes les plus forts et les plus avancés d'Europe occidentale : *cent ans* ! L'une et l'autre conservaient cependant leur patrimoine original. La tactique normande donnant la primauté à la cavalerie et à l'emploi de mercenaires peut expliquer les succès de part et d'autre. La combinaison des armées terrestres et maritimes donne d'excellents résultats. Elite militaire donc sous la conduite de chefs hautement compétents usant de moyens de propagande adroits : guerre sainte de Guillaume contre Harold sous la bannière papale, levée en 1053 cependant contre les Normands des Pouilles. Il est vrai que dès 1059 et le synode de Melfi, la situation était inversée et que désormais les « brigands » devenaient les *milites Christi*. Les chroniqueurs contemporains rapportent dès lors tous les prodiges divins qui magnifient ces nouveaux alliés de Dieu : en Italie, en Sicile, en Angleterre (Hastings), en Espagne (Barbastro).

L'unité de politique normande tient à la structure de familles nombreuses dont les profits se cumulent. Ainsi, trois membres de la famille Crispin : Guillaume, son frère et son fils apportent leur contribution à l'histoire de la Normandie, de l'Espagne, de l'Empire d'Orient et de l'Angleterre, mêlant les exploits militaires à l'onction ecclésiastique.

R. V. S.

MUSSET Lucien, *Les Invasions : les vagues germaniques*. P.U.F., Nouvelle Clio, n° 12. — *Le second assaut contre l'Europe chrétienne (VII^e-XI^e siècles)*, P.U.F., Nouvelle Clio, n° 12 bis, Paris, 1965, in 8°.

Les deux volumes de la Nouvelle Clio appartiennent à une collection dont les procédés sont connus actuellement : une partie est consacrée à l'exposé des connaissances et l'autre aux problèmes restés en suspens, aux hypothèses.

L'ouvrage en deux volumes retrace les migrations qui ont secoué l'Europe pendant le premier millénaire après J.-C. La période romaine et celle du deuxième millénaire sont des époques relativement peu troublées par des migrations. L'auteur considère d'ailleurs que ce sont des périodes exceptionnelles et que tout

compte fait, ce sont les périodes de migrations qui sont les plus communes. Ces mouvements de population sont reliés à la résurgence du nomadisme dans les zones de la steppe froide et dans les déserts subtropicaux. Deux catégories de migrations sont envisagées et elles se situent à peu près à la même époque. Ces migrations se propagent d'est en ouest ; aux IV^e et V^e siècles : grandes vagues d'invasions : Huns, Goths puis Vandales, Suèves et Burgondes ; aux V^e et VI^e siècles : mouvements migratoires des Francs, Alamans et Bavares ; au siècle suivant, mouvements des Lombards et des Avars ; puis dès le VII^e siècle, et ce jusqu'au XI^e siècle, les Bulgares, les Khazares (ce sont des Turcs), les Magyars, les Hongrois, les Petchénègues et les Coumans (Polovtsi) ; Arabes et Scandinaves clôturent l'époque bouleversée. L'auteur n'oublie pas les migrations mongoles mais ne les envisage pas ici car elles n'ont pas eu une grande influence sur nos régions. Parallèlement aux migrations terrestres, il faut citer les vagues germaniques pré-vikings (Angles, Jutes et Saxons), puis les Pictes et les Scots, sans oublier les migrations bretonnes vers le sud. Le deuxième volume envisage essentiellement trois groupes de migrations ; la majeure partie du volume est consacrée aux invasions scandinaves. Les migrations slaves sont envisagées globalement dans leur mouvement vers le nord, le sud et l'ouest ; l'importance capitale de ces migrations slaves est assez peu connue ; de toute manière, le début de ces mouvements ne nous est guère connu car les textes latins et grecs nous font défaut dans le cas présent. Actuellement, les recherches archéologiques commencent à éclairer nos connaissances.

Les invasions des Sarrasins ne sont envisagées que par rapport aux pays européens qui resteront chrétiens. L'auteur n'a donc pas étudié la montée de la puissance musulmane et l'aboutissement à l'hégémonie sur la mer Méditerranée. Il n'étudie que les attaques des Sarrasins au VIII^e siècle vers la Gaule et aux IX^e et X^e siècles vers la Gaule et l'Italie. Ces entreprises ne sont d'ailleurs pas purement arabes et ont laissé fort peu de documents.

Les documents écrits étant fort peu nombreux (Grégoire de Tours pour les Francs, Bède pour les Angles, Paul Dia-

cre pour les Lombards), les documents possédés émanant d'écrivains « engagés », l'auteur reconnaît la démarche indispensable de s'adresser aux sciences auxiliaires : linguistique, numismatique, archéologie, etc.

Dans les deux volumes, l'auteur a analysé les migrations des différents peuples depuis le début du mouvement migratoire jusqu'au moment où les envahisseurs disparaissent ou s'installent et constituent une entité politique. Les volumes 13 et 14 aborderont les problèmes institutionnels et politiques ainsi que les questions économiques et sociales.

Deux volumes dont nous recommandons vivement l'acquisition à ceux qui sont amenés à s'occuper des grandes invasions du premier millénaire.

P. B.

GUENEE Bernard, *Etat et Nation en France au Moyen Age*, dans *Revue historique*, t. 237, p. 17-30, Paris, P.U.F., 1967.

Encore un problème de terminologie. Le mot *Etat* n'existe pas au M.A., mais la chose existe là où il y a souveraineté : on le remplace par *respublica*, *regnum*, *corona*, *populus*. Quant à *Nation*, il n'a alors que son sens étymologique : *natio*, *nasce-re*, groupe d'hommes ayant une origine commune. La *Nation picarde* rassemble les étudiants de Paris originaires de Picardie. La majorité des théoriciens médiévaux estime qu'il n'y a pas d'*Etat* solide sans *nation*, communauté d'aspect physique, de mœurs, de langue. Au XII^e siècle, la notion d'étranger débute aux limites de la seigneurie, seuls quelques membres de l'entourage royal dépassent cette vision, mais celle-ci ne s'imposera qu'aux XIV^e et XV^e siècles. Le terme de *France* dans son acception aux diverses époques marque le développement du royaume : au XII^e, *tota Francia* désigne le royaume, au XIII^e siècle *Francia* tout court. On commence à identifier le royaume et le *pays* en spécifiant *communis patriae*. De même le terme *naturel* (né natif) s'étend à l'ensemble du territoire royal : *natione gallicus*. On s'efforce de définir la *fraternitas naturalis* qui, à l'encontre de l'ordre féodal, interdit le lien vassalique au-delà des frontières.

« Philippe de Valois fut couronné par ceo qu'il estoit nee du realme », ainsi

s'exprime une chronique. Dès le départ, la guerre de Cent ans est une guerre nationale. Cette idée est implantée dans les masses par une adroite et abondante propagande dont la littérature a consacré le type de l'Anglais. Il ne faudrait pas généraliser à d'autres pays : si l'Etat a précédé la Nation en France, ailleurs la Nation a précédé l'Etat : en Italie, en Allemagne pour des causes diverses.

R. V. S.

BUR Michel, *Aux origines du fermage, l'exemple du chapitre cathédral de Meaux*, dans *Revue du Nord*, XLIX, 192, janvier-mars 1967, pp. 5-21.

Cet article est une intéressante contribution à l'étude des origines du bail à ferme. L'auteur rappelle les vues habituelles sur l'apparition de ce système de location de la terre : il apparaît en Occident au début du XIII^e siècle ; l'affermage n'entraîne pas le morcellement du domaine sous contrat. Les premiers contrats ont eu pour objet la mise en valeur de domaines éloignés ou de faible rapport. Le loyer à prix fixe (en nature ou en argent) tend à remplacer les anciennes formules du métayage. Par ailleurs, la masse rurale, sauf en Italie, ne parvient pas à obtenir en location des morceaux de terrain qui lui seraient nécessaires.

Après ce résumé, l'auteur analyse les cartulaires A, B et C du chapitre cathédral de Meaux. Ceux-ci comprennent une quinzaine de contrats qui s'échelonnent de 1234 à 1288-9. Il s'agit d'une assez grosse exploitation viticole et de lots de terre arable situés dans un rayon de dix kilomètres autour de Meaux. Ces baux sont précoces et indiquent que la région de Meaux commence à pratiquer le bail à ferme très tôt (20 ans d'avance sur la Flandre). Ceci peut s'expliquer par le mouvement des affaires dans la région (proximité de Paris et des foires de Provins ou de Lagny). Le Chapitre de Meaux n'a affirmé par petits lots que de la terre qu'il possédait de fraîche date. Les cartulaires sont tous des petits paysans de la région. Enfin, le court terme n'a pas eu ici de signification économique puisque le taux du fermage n'a pas varié pendant le XIII^e siècle.

Cette étude s'élabore à partir d'une excellente analyse des documents. Elle

apporte des éléments nouveaux et originaux à l'étude d'un problème connu globalement, mais encore trop peu étudié dans le détail. Signalons aussi que cet article rejoint une enquête lancée sur le même sujet par le séminaire d'histoire régionale de Lille.

J.-P. D.

SORLIN I., *Témoignage de Constantin VII Porphyrogénète sur l'état ethnique et politique de la Russie au début du X^e siècle*, dans *Cahiers du Monde russe et soviétique*, t. VI, Paris, 1965.

Contrairement à la thèse nationale que tendent à accréditer certains historiens selon laquelle l'Etat de Kiev serait d'origine slave comme le mot *russe* lui-même, il est démontré ici qu'il fallait distinguer autour de Kiev deux types de populations. L'un composé de guerriers et de commerçants vivant dans des villes et dénommés *Rhos* (Russes), l'autre composé de Slaves vivant sous leur dépendance, parlant une langue différente et habitant les forêts voisines. Dès le début du X^e siècle, il semble donc que sous l'influence des Varègues et de leurs princes, Ingvar (Igor), Holgi (Oleg), les Slaves de la vallée du Dniepr se sont constitués en Etat qui a pris le nom de la minorité dirigeante : *russe*.

R. V. S.

LEMAY Richard, *A propos de l'origine arabe de l'art des troubadours*, dans *Annales*, t. 21, p. 990-1011, Paris, Colin, 1966.

A la thèse de l'origine arabe de l'art des troubadours, l'auteur apporte un argument d'ordre philologique. Le terme troubadour ne procède pas du verbe *trobar* = trouver, mais d'un mot espagnol dérivé de l'arabe *drab* = toucher, qui se serait répandu en Provence sous l'influence du parler populaire de la péninsule, et aurait donné *trobar*, *trobador*. Ces termes ne se trouveront dans la langue écrite que plus tard, ce qui accréditera en Espagne la thèse de l'origine provençale de l'art du troubadour. Au départ donc, le terme *trobar* désigne l'équivalent du *jongleur*,

c'est-à-dire un exécutant et non un créateur de poésie rythmée et chantée. Ultérieurement, la fonction originelle et populaire d'exécutant se retrouve en Espagne sous le nom de *tanedor*, tandis que *trobador* désigne une forme d'art plus noble, comme en pays Occitans. La contamination sémantique par le mot roman *trobar* = trouver, inventer, est achevée. Au départ, il reste que le sens original de *trobador* désigne le poète, chanteur et musicien, qui s'accompagne d'un instrument tel que la vielle ou le rebab.

R. V. S.

PERNOUD Régine, *Aliénor d'Aquitaine*, Paris, éd. Albin Michel, 1965, in 8°.

Aliénor d'Aquitaine, Eléonor de Guyenne, une des rares femmes dont le nom soit retenu pour le XIII^e siècle si fertile en événements et en personnalités extraordinaires.

« Femme incomparable pour certains, Messaline pour d'autres » : la biographie de Mme Pernoud nous restitue un personnage moins tranché et, sans doute, plus proche de la réalité. Mais au-delà du personnage d'Aliénor (sur lequel nous connaissons fort peu de choses en réalité), fille de Guillaume IX d'Aquitaine, comte de Poitiers, grand seigneur paillard et facétieux mais aussi poète et troubadour, c'est toute la société méridionale qui apparaît ; c'est le monde des croisades ; c'est la politique française féodale de Louis VII et l'opposition Capétiens-Plantagenets, mais aussi l'opposition des pouvoirs civil et religieux dans la lutte qui met aux prises Henri II et Thomas Becket ; c'est la montée des villes marchandes ; c'est l'opposition des deux civilisations fort différentes, celle de langue d'oc et celle encore dans l'enfance de la langue d'oïl. L'auteur nous restitue les tournois, les fêtes et l'ambiance si particulière de cette civilisation des troubadours, mais aussi la réforme de saint Bernard et la montée et l'éclatement d'un nouvel art. En résumé, une agréable synthèse du XIII^e siècle écrite de manière fort alerte mais qui reste cependant assez superficielle.

P. B.

SCIENCES ET TECHNIQUES

NEEDHAM Joseph et WANG Ling, *Science and civilisation in China*, plusieurs volumes, Cambridge University Press, 1965.

Pendant des siècles, la Chine a largement utilisé d'un matériau naturel souple, résistant, léger, imputrescible, peu coûteux : le bambou. Le bois et l'eau sont également des moyens de production appréciés, encore que depuis la dynastie des Han, la métallurgie du fer présente des qualités que l'Europe occidentale ne connaîtra que des siècles plus tard. L'esclavage est absent, mais il existe un système de prestations obligatoires. La production artisanale est étatisée mais avec des modalités diverses, un effort constant pour économiser l'effort humain est dû à la clientèle d'artisans et d'inventeurs des hauts fonctionnaires. Les artisans chinois rayonnent sur toute l'Asie d'Est en Ouest. Jusqu'à l'avènement des Song, l'administration a porté un intérêt indéniable aux inventions. La Chine est le pays du pédalier et de la manivelle, ainsi que de la courroie de transmission, procédés techniques d'une introduction récente en Occident, elle ignore par contre la vis. Jusqu'à Léonard de Vinci, l'apport de la Chine au mouvement des techniques a été plus important que celui de l'Occident classique dans des domaines mineurs : odomètre, serrurerie, comme dans des domaines majeurs : brouette, bateaux à aubes, engrenages à chevrons, cardans, différentiels, collier d'attelage, souffleries hydrauliques, pistons à double effet, métiers à tisser, etc.

R. V. S.

MICHEL Henri, *Les Cadrans solaires de Max Elskamp*, Liège, Editions du Musée Wallon, en Féronstrée, 136, 1966, 21 x 21.

Une brève histoire rappelle la manière de compter les heures grâce aux clepsydres, horloges à poids, cadrans, etc., elle sert d'introduction à la publication de trente planches représentant les plus beaux objets de la collection Max Elskamp conservée au Musée de la Vie wallonne à Liège, collection qui compte près de 600 pièces. Objets folkloriques ou luxueux, ces cadrans sont une étape dans

la connaissance de la mesure du temps. Celle-ci, assez relative, commença à se préciser vers le début du XIV^e siècle par la mise au point d'un dispositif mécanique à vitesse constante, indépendant de toutes circonstances extérieures et que l'on trouve dans l'horloge à poids. Ce n'est pas avant la moitié du XV^e siècle qu'on aboutira à la précision de la minute. Les photos révèlent des œuvres de qualité tout à fait exceptionnelle du point de vue de la beauté.

P. B.

HISTOIRE MILITAIRE

CIPOLA Carlo M., *Guns and sails in the early phase of European expansion (1400-1700)*, Londres, Collins, 1965.

Si l'interruption du flot des épices reste une image chère aux manuels pour expliquer l'expansion des expéditions atlantiques des Occidentaux, celle-ci, stimulée par le blocus militaire et économique des Turcs, n'aurait pu se développer sans des moyens adéquats. L'artillerie combinée à la navigation à voile sont présentées ici comme les instruments déterminants de la supériorité européenne. La première trace d'artillerie apparaît en Europe en 1326. Le XIV^e siècle voit aussi se développer les armes à feu dans les pays musulmans et même en Chine. Ces derniers mirent davantage l'accent sur l'artillerie lourde, erreur que les Occidentaux ne propagèrent pas longtemps. D'abord construits à l'aide de barres de fer forgé, les canons le furent en bronze au XV^e siècle, pour être progressivement remplacés par des engins de fonte moulée plus légers et moins onéreux. On ne verra pas sans intérêt que de 1507 à 1539, de 40 à 60 % de la production de cuivre exportée de Hongrie, principal producteur, transite par Anvers, en 1497, Venise en absorbait encore 32 % contre 0 à 10 % dans la suite. Inversion de trafic caractéristique de l'essor atlantique, dominé par le problème de l'armement des vaisseaux dont le tonnage augmente pour s'établir en moyenne vers 400 à 600 tonnes, contre 75 pour les navires médiévaux de la Baltique, 150 pour les esquifs méditerranéens. L'invention du sabord entraîna l'installation d'armes à feu en quantité impression-

nante sur les navires occidentaux. La supériorité de manœuvre de ces bâtiments, leur puissance de feu, explique les défaites successives essuyées par les Arabes. Dans la technique de la fonderie d'armes de fer, la Suède et l'Angleterre rivalisent dans la fabrication de canons. L'invention du *regimentstycke*, pièce légère et mobile capable de tirer de trois à neuf fois plus vite que le mousquetaire, donna à la Suède une supériorité stratégique essentielle. Toute la nature des relations entre les peuples en fut modifiée.

Des textes, des statistiques, des gravures apportent à ce petit ouvrage sans prétention l'aliment d'une documentation que les professeurs auront intérêt à introduire dans leur enseignement, revitalisé par cette intrusion de l'économique et du technique dans des matières trop dominées par le politique.

R. V. S.

QUENNEVAT J.C., *Atlas de la Grande Armée, Napoléon et ses campagnes 1803-1815*, préface d'André Massena, duc de Rivoli, prince d'Essling, Paris-Bruxelles, Sequoia, 1966.

Depuis qu'il est entré dans la légende, Napoléon Bonaparte a inspiré bien des ouvrages. Celui-ci apporte sa contribution à la glorification du personnage en même temps qu'une généreuse moisson de documents. Tableaux d'époque, gravures, photos actuelles, schémas, cartes, plans, en noir et en couleurs, soulignent prestigieusement les exploits d'une Grande Armée multipliant les victoires jusqu'à la défaite « lamentable et ridicule » d'Espagne. La citation suivante donne le ton : « Austerlitz, bataille unique en son genre, nous frappe par son caractère prodigieux, presque surnaturel. Du premier au dernier coup de canon, les événements se sont déroulés comme s'ils avaient été parfaitement orchestrés et prémédités par un dieu prêt à récompenser la foi et l'enthousiasme des Français face à l'orgueilleux mépris des Austro-Russes. »

L'occupation de la Bavière est si idyllique qu'on comprend mal les réactions anti-françaises. Rien sur les horreurs de la répression en Espagne sinon pour souligner le *fanatisme des insurgés*, l'implantation infructueuse de 360.000 pacifica-

teurs français qu'illustre le sublime sacrifice des cheuval-légères polonais qui, en sept minutes, perdent tous leurs officiers et 50 % de leurs effectifs en perçant les lignes adverses au col de Somo Sierra.

Les éphémérides de la Grande Armée se déroulent ainsi sur un fond de gloire éclairé par le génie de l'Empereur insensible aux conditions économiques ou sociales, parmi des morts sans odeur, des blessés sans souffrances, des épidémies évanescences, de belles manœuvres et des ordres de bataille au cordeau. C'est tout au plus si la « guerre populaire » justifie l'échec des « soldats de l'Europe » en Russie où l'on signale certains pillages. La vie est comptée pour rien : on jongle avec les victimes, « Le malheureux prince (Louis de Prusse) n'évite que par sa mort au combat d'assister à la déconfiture de ses troupes », mais en 1814, à Fontainebleau : « Le redoutable général Bonaparte n'est-il pas demeuré vaincu, uniquement terrassé par l'usure et la lassitude de ses compagnons d'armes ? » Ceci malgré le zèle des Français, *fanatisés* à leur tour.

Certes, il y a le bilan : *L'Epopée et l'Europe*, deux pages au passif, trente-trois à l'actif. A cela près, on trouvera dans ce livre des données stratégiques, des précisions sur la technique militaire, un répertoire des belligérants et de leurs chefs, les monuments commémoratifs de tous les pays intéressés. De belles heures en perspective !

R. V. S.

HISTOIRE DE L'ART

Charles DELVOYE et Georges ROUX, *La civilisation grecque de l'Antiquité à nos jours*, tome premier, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1967.

Une équipe de spécialistes des questions de l'Antiquité hellénique et pré-hellénique apporte ici à l'usage du gros public cultivé la synthèse de ses connaissances. Le cadre géographique de la Grèce, les origines de la civilisation grecque, l'évolution politique, la religion, la littérature sont traités tour à tour selon une optique assez traditionnelle. Civilisation conserve visiblement ici son sens

ancien assez éloigné de la culture matérielle dont il n'est traité qu'en filigrane. On se prend à regretter que les aspects économiques et sociaux n'aient pas obtenu plus de place lorsqu'on constate l'intérêt que Me Claire Préaux donne à son chapitre sur le commerce de Byzance par exemple, donc le texte est augmenté de nombreuses citations. L'esprit très spécial de la religion grecque est exposé avec maîtrise et il faut souligner la qualité des notices relatives aux grands sanctuaires de même qu'aux divers genres littéraires. Un grand nombre de gravures et de planches dont certaines en couleur fournissent un matériel documentaire souvent peu connu. Les notes bibliographiques en fin de chaque contribution renvoient aux ouvrages scientifiques les plus autorisés et les plus récents, ce qui ne peut manquer de servir au professeur soucieux de parfaire son information personnelle.

R. V. S.

PIETRI Luce, *Le Monde et son histoire : les époques médiévales (V^e-XV^e siècle)*, t. III et IV. Paris, éd. Bordas-Laffont, Bibliothèques des connaissances essentielles, 1966. - T. III, *L'Occident barbare et carolingien — Byzance et l'Islam — Le Monde asiatique — Le Réveil de l'Europe — Après l'an mille*. — T. IV, *L'Occident médiéval à son apogée (XIII^e siècle) — L'Évolution particulière des mondes orientaux à la fin du moyen âge — L'Europe au seuil de l'époque moderne : difficultés et promesses d'un renouveau*.

Les éditions Bordas-Laffont ont entrepris la publication d'une histoire générale du monde. Les deux premiers volumes dus à la plume de Maurice Meureau qui assure la direction de la collection ont déjà fait l'objet d'un compte rendu dans nos colonnes. Les époques médiévales sont dues à Mme Luce Pietri. Ici aussi, l'auteur vise à donner une bonne vue générale des grands problèmes des siècles médiévaux dans les régions de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique du Nord. Les civilisations américaines et celles préhistoriques de l'Afrique noire ne sont pas envisagées. Au IV^e siècle, il y a quatre centres de civilisation : la mer méditerranée dominée par l'Etat romain, le plateau iranien où s'épanouit l'empire des Sassanides, l'Inde du nord où se trouve l'empire

goutta et la plaine de Chine avec l'empire des Han. Au-delà des frontières de ces quatre centres, ce sont des barbares (ce dont sont persuadés les habitants de ces quatre zones impériales) : les nomades du désert saharien, les nomades du désert arabe, les cavaliers des steppes de l'Asie centrale, les paysans semi-sédentaires des forêts boréales. Au III^e siècle puis au IV^e siècle, ces « barbares » se mettent en mouvement avec des conséquences importantes. En Europe occidentale (l'Europe issue du monde romain), les invasions germaniques ont ruiné les structures de l'Etat, menacé la civilisation et l'économie ; par contre, en Orient, l'Inde et la Chine se sont réorganisées comme par le passé, soit après expulsion soit après assimilation des nouveaux venus.

L'auteur étudie donc les événements qui se déroulent dans ces quatre centres de civilisation depuis le V^e siècle jusqu'au XV^e siècle. Il s'agit naturellement d'un ouvrage de haute vulgarisation ; nous n'y trouverons donc pas quantité de références, mais cependant, cet ouvrage présente de nombreux aspects positifs. Tout d'abord, il s'agit d'une histoire universelle et non plus d'une histoire européenne ou même nationale ; la documentation est fort importante, variée et fort bien choisie ; elle ne se contente pas d'illustrer un point du texte mais au contraire sert à son enrichissement. Les objets choisis pour l'illustration sont naturellement des manuscrits, des monuments, etc., mais aussi beaucoup d'objets d'orfèvrerie, des monnaies, des tapisseries, etc., et ce provenant des musées français mais aussi européens et même américains.

Les légendes de ces photos sont aussi intéressantes, soit qu'elles replacent l'objet dans son évolution historique et esthétique, soit qu'elles montrent l'importance de cet objet dans l'évolution de la civilisation. Les extraits d'Annales et de chroniques sont aussi insérés dans le texte ainsi que des extraits de grandes œuvres classiques (Grousset, Le Goff, etc.) Mais l'auteur ne s'est pas satisfait de ces éléments fort utiles, elle a ajouté un très grand nombre de cartes : cartes évolutives et dynamiques, illustrant soit des événements militaires soit des phénomènes sociaux, économiques ou culturels. Ces cartes sont d'ailleurs reliées à des lignes du temps portant les noms des chefs d'Etat et les grands repères chronologi-

ques. Certaines de ces cartes ne sont pas fort lisibles, soit à cause de l'abondance des matières qui y figurent, soit à cause du format réduit.

Nous regrettons cependant que cet ouvrage, destiné à un grand public, ne comporte pas de glossaire des mots techniques ou spécialisés ; il aurait, à nos yeux, remplacé fort utilement les listes généalogiques s'il avait fallu opérer un choix. Cet ouvrage fort complet et fort dynamique reste à conseiller à ceux qui souhaitent une bonne vue d'ensemble sur le moyen âge.

P. B.

BAZIN Germain, *Classique, baroque et rococo*. Ed. Larousse, Paris, 1965, in 8°.

Le but de l'ouvrage est d'étudier l'art de l'Occident pendant les XVII^e et XVIII^e siècles. Beaucoup n'y voient qu'une opposition entre deux grandes formes d'art : le baroque et le classique. A la fin du XVI^e siècle, les premières manifestations du baroque se font jour en Italie ; le rococo, que l'on peut considérer comme l'art du XVIII^e siècle, est combattu par le néo-classicisme. Celui-ci est l'aboutissement de la tendance classique qui domine l'esthétique française et triomphe du rococo dans les années 1760, tant en Angleterre qu'en France et en Italie. Le baroque se prolonge d'ailleurs au-delà des années 1800 dans certaines régions d'influence européenne et notamment dans les pays latino-américains. Pour l'auteur, l'époque dite baroque est la plus riche d'expression de style, richesse encore accentuée par l'internationalisme de l'époque ; ni les différences de religion ni les guerres n'empêchent l'accord des peuples du point de vue de la civilisation et de la culture. Au début du XVII^e siècle, Rome est le pôle d'attraction de toute l'Europe. La France de la fin du règne de Louis XIV jouera à peu près le même rôle. Au XVIII^e siècle, l'Italie et la France deviennent les grands fournisseurs de l'Europe tant du point de vue des formes que des artistes, mais les « provinces » ne se bornent pas à copier ou à réaliser des pastiches ; l'art russe et l'art allemand réalisent des œuvres originales ; les artistes se laissent d'ailleurs absorber par l'ambiance de ces régions.

Il n'y a pas toujours homogénéité entre toutes les formes de l'art : les arts mineurs sont toujours attachés aux formes et à l'expression baroques que l'architecture est déjà classique. L'auteur rejette d'ailleurs l'idée commode mais trop facile et inexacte d'une bipolarité « classique-baroque ». On trouve des aspects classiques dans le baroque et vice-versa. D'autre part, certaines manifestations artistiques se classent difficilement dans l'un ou l'autre courant ; par exemple l'école de peinture hollandaise.

Les notices relatives à chaque région sont assez brèves et envisagent, dans l'ordre chronologique, toutes les manifestations artistiques ; elles traitent des origines, de l'évolution esthétique et du contexte historique. L'iconographie est abondante et colle parfaitement aux propos de l'auteur. Il s'agit essentiellement de documents ; les photos ne sont donc pas luxueuses bien que certaines d'entre elles soient en couleurs. Ceci justifie le prix relativement peu élevé de cet ouvrage de base. Ce manuel donne, en effet, un panorama illustré de l'art de deux siècles dont l'importance ne cesse de grandir et qui nous montre, s'il en était besoin, que le XVII^e siècle, ce n'est pas uniquement l'art de Versailles.

Un aperçu bibliographique classé par région orientera le lecteur désireux d'approfondir certains domaines. Notons aussi l'intérêt des renseignements (date, caractéristiques techniques, dimensions, etc.) L'index facilitera grandement la consultation de cet ouvrage de référence. Un ouvrage à lire et à consulter. Pas seulement à regarder.

P. B.

AUTOUR DE LA REVOLUTION RUSSE

MARC FERRO, *La révolution de 1917. La chute du Tsarisme et les origines d'octobre*, Collection historique dirigée par Paul Lemerle, Aubier, 1967, Paris.

L'auteur a voulu, après les succès de la révolution d'octobre, faire le point des connaissances acquises et présenter le dossier des hommes et des faits. Mais,

comme il le dit, il a été amené à élargir son propos. Nous nous rendons compte de l'existence d'une masse inédite d'informations sur les inspirations des peuples de Russie, sur le comportement des groupes, des classes sociales. En effet, douze jours après la chute du Tsar, les Izvestija avaient reçu plus de 10.000 messages faisant connaître les vœux de la population, émanant aussi bien d'usines ou de régiments que de serruriers, fondés de pouvoir de banques, d'employés de maisons ou d'étudiants en technologie.

M. Roger Portal, qui fit la préface de cet ouvrage, nous dit : « Nous avons constaté que pour l'auteur, ce n'est pas que le conflit des deux pouvoirs qui caractérise la période, mais l'opinion populaire, celle de la rue, réaliste, soucieuse d'efficacité. »

Du mois de juin date le déclin des partis révolutionnaires qui, jusque-là, avaient paru conduire la révolution. Affrontement entre les deux pouvoirs, et une masse révolutionnaire anonyme à laquelle Lénine et le parti bolchevique proposent des solutions pratiques. Les tests d'opinion, et c'est ce qui nous semble intéressant dans cet ouvrage, montrent que le programme de Lénine, adapté à la situation du moment, allait au-devant des désirs d'une très forte majorité.

J. D.

CHARLES OLIVIER CARBONELL, *Le grand octobre russe, 1917*, Edition du Centurion, Paris, 1967, 288 pages + 16 illustrations et trois contes, 18,55 FF.

L'auteur démontre avec rigueur et précision les mécanismes de l'engrenage qui met en mouvement les journées d'octobre. Il nous relate par des textes comment cette révolution a été jugée, interprétée par les témoins, les contemporains, la postérité immédiate ou actuelle. Dans la dernière partie (complots juifs ou complots allemands), l'auteur analyse les caractéristiques de la révolution : impossible, inutile, préventive, unanime, inimitable ? L'auteur, agrégé d'histoire depuis 1955, enseigne l'histoire contemporaine à la faculté des lettres et sciences humaines et à l'Institut d'études politiques de Toulouse. C'est au retour d'un voyage à Leningrad qu'il écrit ce livre. Nous le croyons très utile non seulement pour des

extraits qui nous sont livrés mais encore pour la bibliographie et les notices biographiques qui accompagnent cet ouvrage.

J. D.

C. RENARD, *Octobre 1917 et le mouvement ouvrier belge*, Edition de la Fondation J. Jacquemotte, Bruxelles, 1967, 80 F, 134 p.

C. Renard n'est pas historien, mais l'histoire lui tient à cœur, surtout celle du mouvement ouvrier belge et des Internationales. Il a beaucoup lu, il a dépouillé les archives léguées par de vieux militants, les archives de l'I.C. à Moscou. Il a pu consulter les rapports du P.O.B. avant 1914 et pendant cette guerre, les journaux de l'époque — et il nous livre alors une rétrospective des sentiments, des opinions, des idées des anciens membres, ouvriers et ministres du P.O.B. Leur attitude confuse, ambiguë devant la révolution russe, jusqu'à la scission et la création d'un parti communiste belge, le 4 septembre 1921.

L'auteur oppose la faillite de la II^e Internationale aux responsabilités des militants socialistes belges. Il montre l'effort « internationaliste » en Belgique de 1914 à 1917. La naissance de la III^e Internationale lui donne l'occasion d'étudier l'évolution de la position des militants socialistes belges par rapport aux « Bolcheviks » et le rôle du mouvement syndical. Il nous raconte la grève des dockers d'Anvers le 18 août 1920, ceux-ci refusant de charger des armes pour la France et la Pologne contre les Bolcheviks. Peu avant cette grève, la « gauche » aborde une étape nouvelle lorsque la fédération bruxelloise décida de ne plus se faire représenter dans les réunions de la vieille Internationale; celle-ci « ne répondant plus du tout aux aspirations présentes ».

Bientôt les autres fédérations suivirent, mais ici aussi une scission laissa dans le P.O.B. une aile gauche qui ne voulut pas s'inscrire à l'I.C. — des noyaux communistes s'étant formés, composés en majeure partie d'anciens J.G.S. qui avaient quitté le parti ou qui en avaient été exclus. Flamands et Wallons cherchaient leur voie vers l'I.C. — « ils n'étaient pas à l'abri de la maladie infantile ».

Ce fut dans une campagne de solidarité avec la Russie soviétique que le parti unifié fit en quelque sorte ses premières armes, lors de la famine qui régnait en 1921 dans les plaines de la Volga.

Ce petit livre a le mérite de rappeler aux professeurs qu'il existe « une histoire de Belgique » qui doit encore être intégrée dans nos programmes.

J. D.

SECONDE GUERRE MONDIALE

P. GASCAR, *Histoire de la captivité des Français en Allemagne 1939-1945*, Gallimard, Paris, 1967, 14 FF, 316 p.

La captivité des Français en Allemagne au cours de la dernière guerre, de près d'un million et demi de Français, constitue un « fait historique ». Le livre décrit sur base de pièces d'archives, révèle les plans dressés par les dirigeants du III^e Reich pour l'utilisation systématique, tant sur le plan matériel que sur le plan politique de ces centaines de milliers de Français. Il nous révèle aussi les « marchandages » entre Pétain et Hitler, les rébellions, les évasions, les sabotages, et les rapports étroits aussi de la population (trop étroits parfois) entre ces Français et l'Ennemi. Tout semble exposé ici avec une « objectivité » basée sur des documents, des chiffres et des statistiques (dont nous nous méfions encore). C'est une histoire bien difficile à saisir, la caractéristique de la condition du prisonnier de guerre étant sa diversité. Le livre de P. GASCAR est un survol rapide, toujours suggestif, fruit de sa propre expérience. En principe, ces prisonniers étaient « garantis » par la convention de Genève de 1929. Mais la plupart ignoraient les termes et les Allemands la tenaient pour lettre morte.

Au début, le prisonnier reste un soldat gardé par des soldats. Mais dans la politique de « collaboration franco-allemande », il devient un gage. Il faudrait ici souligner le rôle de la mission « Scapini » qui a peut-être rendu des services individuels mais qui, en imposant des « cercles Pétain », en déconseillant les évasions, en encourageant les sous-officiers et mêm-

me les officiers à travailler pour l'Allemagne *volontairement*, a introduit le trouble moral.

De plus, les prisonniers de 39-45 sentaient peser sur eux l'injuste reproche de la « drôle de guerre ».

Ils ont cru au « retour » au pays. Les Allemands, en ne les relâchant pas, obtinrent un double résultat : ils rendirent plus difficile une résistance du peuple français et affaiblirent la France tant dans le domaine économique que dans le domaine démographique.

Le III^e Reich va obtenir en 5 ans plus de 5 millions d'esclaves étrangers (en ne comptant pas les déportés) et des esclaves dont la moyenne d'âge est de 30 ans.

P. GASCAR aborde les problèmes psychologiques, relate le rôle des prêtres catholiques, explique le besoin de « Dieu » et l'attitude des Allemands envers les prêtres qui luttent contre le « matérialisme bolchevik ». Réveille aussi du « régionalisme », du « nationalisme ».

La vie des soldats et des officiers n'est pas la même, mais 51.000 Français meurent dans les stalags et dans les oflags — et les archives révèlent une formule « mort en captivité ». Cette formule n'est mentionnée que lorsque la maladie ou l'accident est « avouable » du point de vue allemand. Les prisonniers qui ont sacrifié leur vie pour la liberté ne figurent pas sur cette liste.

Et si l'on dresse le bilan de cette captivité, il faut considérer la Nation et l'individu. Ce n'est qu'en 1948 que la production d'énergie atteignit le niveau de 1938, qui maintenait le pays en dessous de ses besoins. Pour les individus, les dommages ne se calculent pas en chiffres, ils sont trop complexes. Les combattants prisonniers de guerre ont donné près de six ans, parmi les plus fructueuses et les plus heureuses années de la vie d'un homme.

J. D.

H. HALIN, *L'Europe unie, objectif majeur de la résistance*, Editions de l'URPE, Paris-Bruxelles, 50 FB, 84 pages, oct. 1967.

Né en 1922, H. Halin entre dans la Résistance dès l'occupation de la Belgique

(1940-1945), « Service de renseignements et d'action ». Après la guerre, il s'occupe des « Jeunes Gardes Socialistes », puis devient Liquidateur National du « Groupe G » — Délégué général de « L'Union internationale de la Résistance et de la Déportation ».

Tout cela fait dire combien l'auteur connaît de près et de loin tout ce qui touche la « Résistance ».

Ce petit livre commence par un hommage à la résistance européenne. Bien que reconnaissant le rôle des communistes et de l'U.R.S.S. dans la résistance anti-nazie, H. Halin est de ceux qui défendent la thèse : aucune résistance communiste avant le 21 juin 1941. En reprenant brièvement les mouvements de résistance au Grand-Duché de Luxembourg, P.-B.-Danemark, Norvège, Belgique, France, Pologne, U.R.S.S., Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Grèce, H. Halin en déduit trois courants de pensées essentielles : « Patriotisme », « Communisme », « Esprit Européen ». Il parle de « Miracle de la Résistance » et de miracle fruit des réflexions de « base » des petits. Des citations intéressantes, émouvantes, d'hommes politiques divers, de journaux, seront utiles aux professeurs.

Le chapitre sur la Résistance en Allemagne porte essentiellement sur la résis-

tance des militaires, des diplomates, des sociaux-démocrates, des catholiques et des protestants dont le but était : abattre Hitler.

Relance de l'idée européenne en 1946 par W. Churchill.

Création en 1952 de l'Union des résistants pour une Europe Unie (U.R.P.E.) à Bruxelles.

Déclaration de Strasbourg en 1965, pour construire l'Europe, où 300 dirigeants et personnalités de la Résistance de 13 pays, plus de 50 ministres, députés et sénateurs européens, représentant toutes les tendances de la « démocratie » ont apposé leur signature.

La brochure se termine par une courte bibliographie dont les principaux ouvrages cités sont ceux de M. H. MICHEL, de Paris, par la liste des principaux dirigeants de l'U.R.P.E. et des sections nationales et les noms des signataires de la « Déclaration de Strasbourg ».

Merci à H. Halin d'avoir voulu rendre hommage à ses camarades de tant de pays, qui en plein combat, nous dit-il, voulaient voir se réaliser une « Europe Unie », mais pas celle de Hitler.

J. D.

LISEZ « CLIO XXe, NOUVELLES DU PASSE »

VOTRE JOURNAL D'HISTOIRE, CELUI DE VOS ELEVES
EN VERSION MODERNISEE
INFORMATIONS RECENTES, VISIONS NOUVELLES,
MATERIEL DOCUMENTAIRE PRECIEUX

Voici les thèmes des derniers numéros parus :

N° 39 : Echos d'octobre 1917.

N° 40 : Orient-Occident.

N° 41 : Exploration et aventure.

N° 42 : Expansion et déclin économiques.

N° 43 : Les années sociales terribles.

**Si vous employez, d'une façon continue ou discontinue
« Clio XXe » en classe, faites-nous part de votre expérience et
de vos suggestions ! Merci d'avance !**

15 fr. le numéro.

Nous vous informons de nos nouvelles conditions de vente :

100 fr. l'abonnement couvrant 8 exemplaires.

à virer au C.C.P. 20.86.80 des **Editions Labor**, 342, rue Royale
Bruxelles 3.

TABLE DES MATIERES

	Pages
EDITORIAL	2
TRIBUNE LIBRE.	
TRIOU André, <i>Utilisation de la télévision dans l'enseignement de l'histoire</i>	5
DIALOGUE avec ...	
EYMARD Maurice, <i>Quelques aperçus sur l'enseignement en U.R.S.S.</i>	13
INFORMATION HISTORIQUE.	
BRUSTEN Ch., <i>L'armée bourguignonne de Charles le Téméraire de 1465 à 1478</i>	25
CHAUNU Pierre, <i>Réflexions sur le tournant des années 1630-1650</i>	35
INFORMATION PEDAGOGIQUE.	
VAN SANTBERGEN René, <i>L'histoire et ses buts dans l'enseignement</i>	55
LEÇONS-TYÈS.	
DEROISY A., <i>Les Pays-Bas autrichiens</i>	71
COLLE-MICHEL M., <i>La révolution industrielle au XIX^e siècle</i>	81
CHRONIQUE CINEMATOGGRAPHIQUE	87
INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE	89
NOTES ET GLANURES	97

UNE NOUVEAUTE DES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Collection « QUE SAIS-JE ? »

Sous le N° 1268 vient de paraître

Le droit du travail

par Michel DESPAX.

« Droit du travail... ». L'expression même est aussi récente que la matière juridique qu'elle recouvre.

L'ouvrage est divisé en deux parties, la première traite des GRANDES ORIENTATIONS DU DROIT DU TRAVAIL, la seconde de l'APPLICATION DU DROIT DU TRAVAIL.

Prix : 35 francs.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

EDITIONS LABOR

342, rue Royale - Bruxelles 3

C. C. P. 2086.80

Tél. : 16.81.50